

ACTES
21^{ÈMES}
RENCONTRES
NATIONALES
D'ÉDUCATION À
L'ENVIRONNEMENT

STRASBOURG - AOÛT 2004

→ AUTRES PUBLICS, AUTRES REGARDS
DES PROJETS À CONSTRUIRE



"Autres publics, autres regards, des projets à construire"

Le thème de travail des 21^{èmes} Rencontres nationales de l'éducation à l'environnement traduit une volonté fortement ancrée dans les actions éducatives menées depuis de nombreuses années en France. Aujourd'hui, l'ouverture de l'éducation à la nature et à l'environnement au plus grand nombre est à la fois un défi, une nécessité et un droit à exercer d'urgence.

C'est un défi car le contexte économique des associations en France (désengagement progressif de l'Etat sur la mesure emploi-jeune, fin des aides prévues par la loi Aubry, etc.) a été fortement modifié. Et lorsque la situation est difficile, la tentation est grande de se refermer sur ses intérêts propres pour s'en sortir. Ce n'est pas l'attitude adoptée par les réseaux d'éducation à l'environnement et notamment le réseau Ariena qui poursuit sa démarche collective avec ses 300 salariés et ses quelques 500 administrateurs bénévoles, sans compter les nombreux adhérents de ces associations.

C'est une nécessité car cette démarche inter associative doit, aujourd'hui plus qu'hier encore, trouver les ressources nécessaires au maintien de ses activités et de ses emplois. Plusieurs chantiers se sont ouverts dans ce sens en Alsace :

- réorganisation des partenariats avec les collectivités pour une plus grande proximité et une meilleure complémentarité territoriale entre les acteurs (associations, communes, inter-communalités, départements, région, etc.),
- ouverture aux nouveaux partenariats (entreprise, etc.)
- valorisation d'activités nouvelles (éco-tourisme, actions transfrontalières, etc.)

C'est enfin aujourd'hui un droit pour tous. La charte de l'environnement est entrée dans la constitution en 2005. Elle reconnaît à chacun "le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé".

Les Rencontres nationales de l'éducation à l'environnement organisées en août 2004 à Strasbourg ont réaffirmé avec force cette urgence collective et d'intérêt général.

Afin de relever le défi, de répondre à cette nécessité d'agir et de défendre ce droit pour tous, les 231 participants aux Rencontres d'août 2004 ont souhaité apporter du sens à l'action à construire ensemble.

Car une éducation à la nature et à l'environnement pour tous, c'est une éducation pour chacun. Interpeller chacun dans son lieu de vie, dans son cadre professionnel, dans sa culture, dans son identité, dans sa langue, afin de rétablir le lien qui l'unit à la nature et à son environnement, voilà la proposition des associations d'éducation à la nature et à l'environnement. Avec l'ensemble de leurs partenaires publics et privés, elles en ont déjà montré la conviction, l'efficacité, le professionnalisme et le cœur.

A la clôture de ces 21^{èmes} Rencontres nationales de l'éducation à l'environnement, j'invite tous les acteurs économiques, sociaux et culturels souhaitant engager des projets liés à l'environnement à se rapprocher des associations d'éducation à l'environnement présentes sur tout le territoire national.

J'adresse enfin mes remerciements au réseau Ecole et nature qui a co-organisé avec le réseau Ariena cet événement d'envergure nationale. Que l'ensemble des partenaires et notamment les collectivités territoriales alsaciennes soient encore remerciées pour leur engagement durable et toujours renouvelé en faveur de l'éducation à la nature et à l'environnement.

Patrick Foltzer, Président de l'Ariena

Directeur de la publication : Patrick Foltzer, Président de l'Ariena

Directrice de la rédaction : Elisabeth Lesteven, Directrice de l'Ariena

Conception, réalisation : Sophie Julien, Olivier Duquénois, Cyril Leroy

Comité de rédaction et/ou de relecture : Marielle Billy, Eric Charton, Yann Delahaie, Olivier Duquénois, Sophie Julien, Elisabeth Kulus, Marc Boissaye (Ariena), Sandrine Gillet, Claire Carrara, Isabelle Lepeule (Ecole et Nature), Sandrine Adam, François-Jean Martin (Rectorat de l'Académie de Strasbourg), Pierre Feltz, Véronique Deballe, Christophe Gerrer, Eric Ausilio (Maison de la nature du Sundgau), Emmanuel Redoutey, Philippe Coulomb-Pineau, Maryline Lair, Marie-Pierre Goujon, Véronique Guislain, Jean Burger, Sébastien Minot, Lionel Gresse (Région Alsace), Estelle Matter (Alter Alsace énergies), Catherine Barbier

et tous les participants des ateliers

Photos : les participants des Rencontres

Impression : Digis Print ,Illzach (Imprimé sur du papier recyclé)

Où, quand, comment, pourquoi ?	p. 5
1. Le rendez-vous annuel de l'éducation à l'environnement	p. 5
1.1. Les objectifs des Rencontres	p. 5
1.2. Des enjeux majeurs	p. 5
1.3. Le thème : aller vers de nouveaux publics !	p.
2. Qui était au rendez-vous ?	p. 6
2.1. Les organisateurs	p. 6
2.1.1. Qui est le réseau Ariena ?	
2.1.2. Qui est le réseau Ecole et Nature ?	
2.1.3. Quels sont les autres partenaires ?	
2.2. Les participants	p. 7
3. Prendre en compte l'environnement sur notre lieu de formation	p. 9
3.1. Une auberge et un festival transfrontalier	p. 9
3.2. Un partenariat riche d'expérience	p. 9
3.2.1. La pédagogie : le nerf de la guerre	
3.2.2. Economie, environnement, réglementation : éléments à concilier	
3.3. Montrons l'exemple !	p. 10
4. Une co-formation à la rencontre des publics	p. 10
4.1. Méthodes et démarches	p. 10
4.1.1. Pédagogie de l'alternance	
4.1.2. Pédagogie de projet	
4.2. Deux temps de travail complémentaires	p. 10
4.2.1. Ateliers de travail	
4.2.2. Ateliers de réflexion et d'échanges	
4.3. Programme	p. 11
5. 17 ateliers de travail sur de nouveaux publics	p. 12
5.1. Travailler en pédagogie de projet	p. 12
5.1.1. Expression des représentations initiales	
5.1.2. Phase d'immersion	
5.1.3. Formulation des problématiques	
5.1.4. Ateliers de travail	
5.1.5. Retransmissions	
5.2. Associer des personnes ressources en appui aux groupes de travail	p. 13
5.2.1. Référents méthodologiques	
5.2.2. Médiateurs, connaisseurs du public abordé	
5.3. Les ateliers proposés aux participants	p. 14
Premiers résultats	p. 15
1. Partenariats possibles entre entreprises et associations d'éducation à l'environnement	p. 15
1.1. Ressources utilisées	p. 15
1.2. Typologie des entreprises	p. 16
1.2.1. Implantation géographique	
1.2.2. Implication dans la protection de l'environnement	
1.2.3. Politique sociale	
1.3. Les domaines d'intervention des associations en éducation à l'environnement	p. 17
1.4. Diagnostics finaux	p. 17
2. Contribution de l'éducation à l'environnement dans la mise en place d'une politique paysagère concertée	p. 18
2.1. Ressources utilisées	p. 18
2.2. Proposition du groupe	p. 18
3. Eduquer à l'environnement pour inciter le consommateur	p. 19
3.1. Ressources utilisées	p. 19
3.2. Éléments de réflexion	p. 19
3.3. Proposition d'action et de partenariat	p. 20
4. Sensibiliser les professionnels, les particuliers et les commanditaires, à l'habitat écologique	p. 21
4.1. Ressources utilisées	p. 21
4.2. Proposition du groupe	p. 22
5. Quelles actions pour diminuer la consommation d'énergie dans un quartier ?	p. 23
5.1. Ressource utilisée	p. 23
5.2. Dans mon quartier, l'effet de serre, je sais quoi faire !	p. 23
5.2.1. Plan de communication pour interpeller la population, susciter la curiosité et annoncer l'événement	
5.2.2. Mobilisons les jeunes du quartier dans leurs lieux d'activités (scolaires et loisirs)	
5.2.3. Saynètes pour interpeller et sensibiliser les habitants du quartier aux économies d'énergie.	
5.2.4. Déambulations dans le quartier pour amener l'événement et prévenir de l'ouverture de la caravane	
6. Développement du partenariat entre média et structures d'éducation à l'environnement pour sensibiliser le grand public	p. 25
6.1. Ressources	p. 25
6.2. Objectifs du groupe de travail	p. 25
6.3. Pistes d'action proposées	p. 25
7. Accompagnement des jeunes des cités dans des projets d'éducation à l'environnement	p. 26
7.1. Ressources utilisées	p. 26
7.2. Éléments de réponse	p. 26
7.2.1. Connaître le public "jeunes des cités"	
7.2.2. Connaître les acteurs, les partenaires	
7.2.3. Quelle est la place de l'éducation à l'environnement et de l'éducateur à l'environnement ?	

- 7.2.4. De la prise de contact à l'émergence de projets avec les jeunes
- 7.2.5. Mettre en œuvre le projet d'éducation à l'environnement
- 7.2.6. Evaluer le projet

8. Quelles démarches pour développer des comportements éco-citoyens sur les lieux de travail ?	p. 28
8.1. Ressources utilisées	p. 28
8.2. Travail du groupe	p. 28
9. Partenariat entre animateurs en éducation à l'environnement et professionnels du handicap	p. 29
9.1. Ressources utilisées	p. 29
9.2. Conseils donnés par les personnes handicapées	p. 29
9.3. Trois sous groupes constitués en fonction des problématiques	p. 29
9.3.1. Groupe "Vivre une expérience"	
9.3.2. Groupe "Partenariat"	
9.3.3. Groupe "Pédagogie",	
9.4. Quelques citations en guise de conclusion	p. 31
10. Sensibiliser les sportifs de pleine nature à la fragilité de leur milieu de pratique	p. 32
10.1. Ressources utilisées	p. 32
10.2. Investigations menées	p. 32
10.3. Résultats obtenus	p. 32
11. Favoriser l'appropriation des milieux naturels périurbains par les citoyens	p. 33
11.1. Ressources utilisées	p. 33
11.2. Groupe 1 : Enquête auprès des utilisateurs de ces espaces	p. 33
11.3. Groupe 2 : Les espaces canins	p. 34
11.4. Groupe 3 : recherches de solutions pour une meilleure sensibilisation des habitants dans la protection de ces milieux	p. 34
12. L'éducation à l'environnement, un vecteur de reconnaissance sociale et d'intégration pour les personnes en difficulté sociale	p. 35
12.1. Ressources utilisées	p. 35
12.2. Réflexion du groupe	p. 35
13. Monter un projet d'éducation à l'environnement avec les habitants et les acteurs relais d'un quartier	p. 36
13.1. Habitants d'un quartier, qui sont-ils ?	p. 36
13.1.1. Définition de quelques mots	
13.1.2. Connaissance du public, d'après des expériences d'éducateurs à l'environnement	
13.2. Montage de projet	p. 36
13.2.1. Réflexion et démarrage de l'action	
13.2.2. Etat des lieux	
13.2.3. Appropriation - validation du projet	
13.2.4. Mise en œuvre	
13.2.5. Suivi et évaluation	
14. Comment faire d'un événement grand public un support d'éducation à l'environnement ?	p. 38
14.1. Ressources utilisées	p. 38
14.2. Discussion	p. 38
14.2.1. Connaître la perception du public à travers une enquête : un questionnaire bilingue, une analyse des livres d'or côté allemand et côté français	
14.2.2. Inventorier ce qu'il y a sur le site et ce que l'on peut en faire	
15. Comment faire d'un lieu de bataille, un lieu de mémoire et un lieu citoyen sur la connaissance ou le respect de l'autre ?	p. 40
15.1. Ressources utilisées	p. 40
15.2. Ce qu'on y voit	p. 40
15.3. Puis on s'assoit et on cause	p. 41
15.4. Que faudrait-il faire de ce lieu ?	p. 41
15.5. Synthèse	p. 41

Expériences complémentaires

1. Ateliers d'échanges d'expérience et de réflexion	p. 42
1.1. Ateliers proposés	p. 42
1.2. Cinq exemples de partenariats nouveaux	p. 44
1.2.1. Développer le partenariat entre les associations et les entreprises	
1.2.2. Besoins et attentes des personnes handicapées moteur, notamment pour les activités nature	
1.2.3. Valorisation de projet : compte-rendu d'activité, relation presse...	
1.2.4. Politique concertée d'éducation à l'environnement en Alsace	
1.2.5. Coopération transfrontalière en éducation à l'environnement : exemple d'un poste partagé franco-germano-suisse	
2. Table ronde	p. 50
2.1. Objectifs	p. 50
2.2. Autour de la table	p. 50
2.3. Vu de la salle	p. 50
2.4. Extraits du débat	p. 51
3. Forum	p. 53

Et demain...

1. Evaluation	p. 54
1.1. Portait des participants	p. 54
1.2. Des participants ravis	p. 54
1.3. Evolution des idées	p. 54
2. Et pour demain ...	p. 55
2.1. Un état d'esprit	p. 55
2.2. Des perspectives de travail	p. 55

Liste des intervenants	p. 56
Liste des participants	p. 57



1. Le rendez-vous annuel de l'éducation à l'environnement

Organisées par le réseau alsacien d'éducation à l'environnement et le réseau Ecole et Nature, les 21^{èmes} Rencontres nationales se sont déroulées du 22 au 27 août 2004 à Strasbourg en Alsace. 231 participants ont été réunis autour du thème : "autres publics, autres regards : des projets à construire".

1.1. Les objectifs des Rencontres

Chaque année en France depuis 20 ans, à l'initiative du réseau Ecole et Nature, un événement national réunit les acteurs et les professionnels de l'éducation à la nature et à l'environnement. En 2004, les Rencontres organisées en partenariat par le réseau Ariena et le réseau Ecole et Nature se sont tenues en Alsace.

Enseignants, animateurs, formateurs, éducateurs, responsables de structures, agents de collectivités territoriales et d'administrations, élus et toute personne intéressée par l'éducation à la nature et à l'environnement ont été invités, pendant une semaine, à confronter leurs représentations, partager leurs expériences pédagogiques, à construire de nouveaux projets et à faire évoluer leurs pratiques éducatives. Cette semaine de travail a amené les différents acteurs à mutualiser leurs savoirs, savoir-faire et savoir-être et surtout à préparer l'avenir.

1.2. Des enjeux majeurs

Le contexte associatif actuel est marqué par l'évolution du bénévolat et par des difficultés

économiques liées entre autre à la fin du dispositif Emploi-Jeune. La fin de ce dispositif pose le problème majeur de la poursuite des actions engagées. Par exemple, en Alsace, 97 salariés du réseau Ariena sur 167 (en équivalent temps plein) bénéficiaient du dispositif. Parmi eux, 76 sont animateurs nature et environnement. C'est le cœur du métier qui est aujourd'hui fragilisé. La situation nationale est très inquiétante pour le monde associatif.

Dans ce climat fragile et bouleversé, les préoccupations environnementales et éducatives restent prioritaires. Ce contexte environnemental indique aujourd'hui la nécessité d'élargir le champ d'action de l'éducation à l'environnement au-delà des enfants. Alors, quelle éducation à l'environnement pour demain ? Pour quels publics ? Dans quel contexte socio-environnemental ? Comment impliquer chacun de nous ? Quels partenariats engager ? Il s'agit désormais d'engager ou poursuivre le partenariat vers d'autres secteurs d'activité, acteurs du tourisme, des sports de loisirs, du secteur social et vers les entreprises qui représentent de nouvelles perspectives partenariales.

Certains publics sont difficilement mobilisables (habitat social, insertion, etc.) ; ils sont pourtant d'une grande richesse humaine et sociale, toutes les expériences menées dans nos régions en témoignent. Tous ces publics nous mettent devant l'enjeu majeur d'une éducation à l'environnement pour tous et en tous lieux.

1.3. Le thème : aller vers de nouveaux publics !

Le projet de l'éducation à la nature et à l'environnement consiste, notamment, à faire évoluer les comportements et les pratiques quotidiennes de chacun en matière de transports, de maîtrise des énergies, de gestion des déchets, de préservation des ressources en eau, de respect des milieux naturels et des espèces animales et végétales, etc.

Mais aujourd'hui, un constat s'impose. Le public majoritairement sensibilisé par les acteurs de l'éducation à l'environnement reste les enfants, principalement dans le cadre scolaire. Or, l'importance grandissante des problèmes environnementaux rend urgente la sensibilisation d'un public plus large.

En 2004, en Alsace, sous le thème "autres publics, autres regards : des projets à construire", les Rencontres nationales se consacrent à l'élargissement au plus grand nombre du champ d'action de l'éducation à l'environnement.

Le choix de cette thématique s'inscrit dans une réflexion nationale et dans les interrogations quotidiennes des éducateurs :

- Comment agir avec des publics adultes peu mobilisés par l'éducation à l'environnement : les commerçants, les artisans, les acteurs de l'entreprise, etc. ?
- Comment développer certains partenariats récemment engagés vers l'éco-tourisme, les sports de loisirs, le secteur social ou de manière plus générale vers les particuliers ?
- Avec quels moyens, nos associations, déjà fragilisées dans le contexte actuel, pourront-elles remplir ces nouvelles missions ?

C'est avec la volonté de répondre à ces questions que les participants se sont retrouvés à Strasbourg. La règle de base fut la confrontation avec les réalités de terrain. C'est bien dans ce sens que ces Rencontres ont été organisées. Aller au contact des publics, les rencontrer, les écouter et agir AVEC eux.

2. Qui était au rendez-vous ?

2.1. Les organisateurs

Associations, collectivités et services de l'Etat ont, une fois de plus, travaillé, main dans la main, pour la réussite de cet événement d'envergure nationale. L'Association Régionale pour l'Initiation à l'Environnement et à la Nature en Alsace (Ariena), le réseau alsacien de l'éducation à l'environnement (réseau Ariena) et le réseau Ecole et Nature ont organisé ensemble cette semaine d'échange et de formation.

2.1.1. Qui est le réseau Ariena ?

Depuis 25 ans, l'Ariena fédère les structures qui agissent pour le développement d'activités éducatives sur l'environnement, la nature, les patrimoines et la qualité de vie (paysages, eau, air, déchets, transport, etc.). Une cinquantaine d'associations proposent toute l'année des animations pour les enfants ou les familles, des sorties nature, des expositions, des formations pour les adultes, des classes vertes ou des conférences. Les animateurs, titulaires d'un diplôme d'état, sont des professionnels de l'éducation à l'environnement.

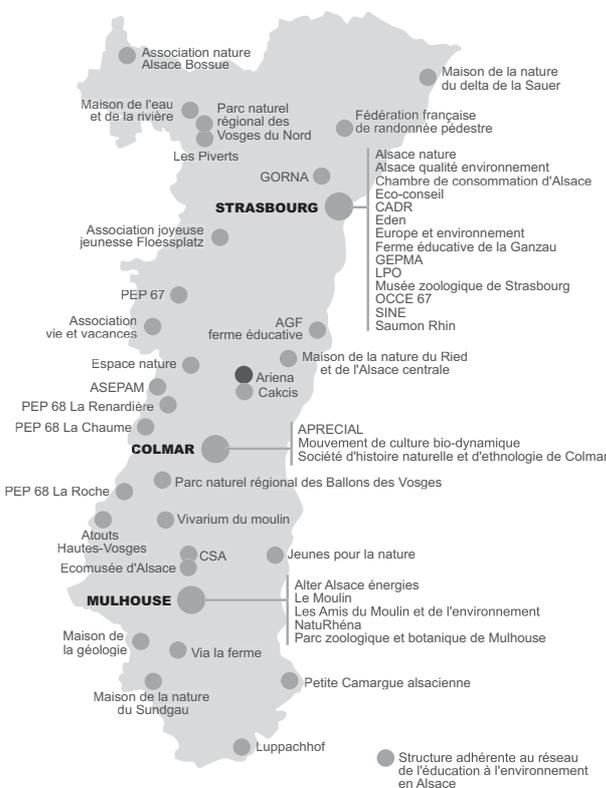
Connaître le réseau Ariena en quelques chiffres

En 2004, 625 000 personnes ont visité en Alsace les centres d'éducation à l'environnement, les nombreux sites naturels, les expositions du réseau d'éducation à l'environnement.

212 000 personnes (dont 76% de scolaires, 12% de jeunes hors temps scolaire et 12% d'adultes) ont participé aux nombreuses animations pédagogiques du réseau Ariena. Ce chiffre représente environ 12 % de la population alsacienne.

190 salariés dont 100 animateurs se consacrent

chaque jour à la préparation et l'animation de séquences éducatives sur le thème de la nature et de l'environnement.



- Abréviations :**
- AGF : Association générale des familles
 - APRECIAL : Association pour la protection et la réintroduction de la cigogne en Alsace et en Lorraine
 - ARIENA : Association régionale pour l'initiation à l'environnement et à la nature en Alsace
 - ASEPAM : Association spéléologique pour l'étude et la protection des anciennes mines
 - CADR : Comité d'action deux roues
 - CAKCIS : Canoë Kayak Club de l'ill
 - CSA : Conservatoire des sites alsaciens
 - GEPMA : Groupe d'étude et de protection des mammifères d'Alsace
 - GORNA : Groupe ornithologique du refuge Nord-Alsace
 - LPO : Ligue pour la protection des oiseaux
 - PEP : Pupilles de l'enseignement public
 - SINE : Strasbourg initiation nature environnement

Une démarche inter-associative volontaire

Le réseau Ariena poursuit sa démarche collective pour trouver les ressources nécessaires au développement de ses activités et au maintien de ses emplois. Plusieurs chantiers sont ouverts dans ce sens :

- renforcement des partenariats institutionnels (collectivités territoriales, établissements publics, etc.)
- développement des partenariats locaux (communes, inter-communalités, etc.)
- ouverture aux nouveaux partenariats (entreprise, etc.)
- valorisation d'activités nouvelles (éco-tourisme, etc.)

Parallèlement, un maillage territorial de l'éducation à l'environnement est mis en place afin de faire jouer les complémentarités des associations entre-elles, les diversités et les mutualisations possibles de moyens. Le label CINE (Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement), attribué en 2004 à 8 associations vient renforcer ces potentialités d'organisation afin d'activer des réseaux territoriaux d'éducation à l'environnement en Alsace.

2.1.2. Qui est le réseau Ecole et Nature ?

École et Nature, réseau national d'éducation à l'environnement, est une association née spontanément du besoin des acteurs et praticiens de l'éducation à l'environnement de se rencontrer, d'échanger, pour améliorer leurs pratiques. Au fil des ans, le réseau, initialement informel, s'est enrichi, organisé, structuré et a développé ses fonctions de mise en relation des praticiens, de mise en commun des ressources et des expériences, de réflexion. Il rassemble un grand nombre d'acteurs de l'éducation à l'environnement : des éducateurs (enseignants, animateurs, etc.), des porteurs de projet, des responsables de structures d'éducation, etc. afin de mieux travailler ensemble dans le sens du développement durable.

École et Nature est une association de loi 1901, déclarée en 1990, qui représente au travers des réseaux territoriaux plus de 2000 adhérents. Sa structure s'appuie sur un Conseil d'Administration d'une trentaine de personnes, une équipe salariée de 15 personnes, près de 100 relais départementaux et 25 réseaux territoriaux d'éducation à l'environnement.

Ce réseau a développé une forte expertise de la conception, de la fabrication, de la diffusion et de la mise en œuvre d'outils pédagogiques.

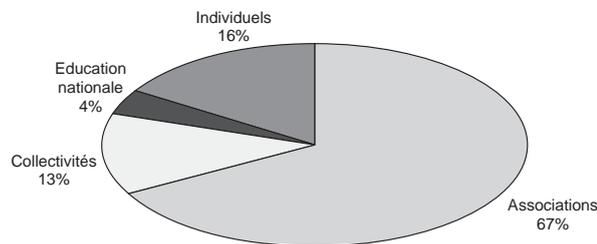
2.1.3. Quels sont les autres partenaires ?

Ces Rencontres n'auraient pas pu avoir lieu sans le soutien significatif de la Région Alsace, du Département du Haut-Rhin, du Département du Bas-Rhin, de la ville de Strasbourg, du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, ainsi que de partenaires privés (Crédit Coopératif, Apple, Riso). Merci également à l'ensemble des bénévoles du réseau Ariena, au personnel de l'Auberge de Jeunesse qui a accueilli les Rencontres et aux intervenants représentant les nouveaux publics de l'éducation à l'environnement (agriculteurs, handicapés, journalistes, etc.)

2.2. Les participants

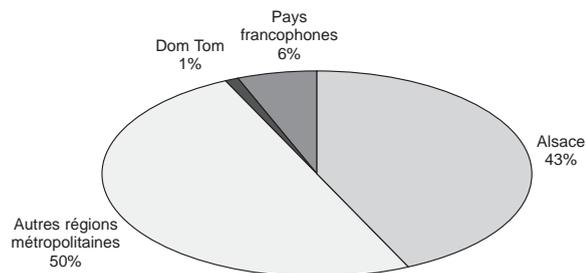
La mobilisation de tous ces partenaires a permis l'accueil de 231 personnes pendant 6 jours.

La majorité de ces participants (67%) sont issus d'associations, 13% travaillent dans des collectivités, 4% à l'Éducation nationale et 16% sont venus à titre individuel.



Ces Rencontres nationales ont rassemblé des personnes de toute la France et même de l'étranger.

43% des participants étaient alsaciens, 50% venaient de France métropolitaine, 1% des Dom Tom et 6% de pays francophones (Burkina Faso, Belgique et Maroc).



OÙ, QUAND, COMMENT, POURQUOI ?

Témoignage d'une animatrice, participante aux 21^{ème} Rencontres

Il semblerait que lors de ce rassemblement, riche déjà de la vingtaine l'ayant précédé, la plupart de ses participants ont su, à force de bonne volonté, retrouver la notice d'origine d'exploitation de nos deux oreilles. Une pour écouter avec un véritable intérêt la personne qui nous parle et la deuxième pour s'écouter soi-même et être enfin en mesure de délivrer un message qui soit simple, cohérent et empreint d'une belle touche de sincérité.

Je tenais à vous remercier tous autant que vous étiez ainsi que ceux qui n'y étaient pas mais aurait très bien pu y trouver une place. Oui, vous dire merci parce que je sors de ces Rencontres, transportée, portée par la certitude que s'entendre n'est plus une utopie. Et que le sort du développement durable réside dans la capacité que l'on aura ou pas de confronter nos différents regards dans un respect mutuel. Édifice fragile et incertain mais qui pourrait être consolidé par une analyse minutieuse non plus seulement des intérêts mais aussi des contraintes et des obligations de chacun. Une équation qui n'est pas faite que de chiffres, mais aussi de gens indulgents et intelligents qui à force d'essayer de s'entendre pourront peut-être un jour se comprendre et construire ensemble.

C'est signé : une participante des "Rencontres Ecole et Nature" ravie, enthousiasmée mais pas surprise par le potentiel et la richesse que représente le rassemblement de beaucoup de gens pleins de bonnes volontés et qui, quoi qu'on dise, quoi qu'on en pense, sans le soutien de nos financeurs, n'aurait jamais eu lieu."

Estelle Matter (animatrice à Alter Alsace énergies)

Catherine Barbier, participante aux premières et aux 21^{ème} Rencontres, elle nous parle de son vécu...

Au printemps 83, j'ai appris par des amis ornithologistes qu'une rencontre entre enseignants militants d'association de protection de la nature aurait lieu l'été suivant. Comme je grenouillais à l'époque autant dans le milieu associatif "écolo" que comme prof de sciences naturelles comme on disait encore à l'époque, je me suis immédiatement senti concerné.

A l'origine de cette initiative, on trouvait : Ecole et Nature, la SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) et la FOL (Fédération des œuvres laïques).

Nous nous sommes retrouvés à une cinquantaine en pays bigouden sur l'île des Chevaliers, à Pont l'Abbé ; il y avait une majorité d'enseignants, du primaire ou du secondaire, beaucoup d'instituteurs "Freinet", principalement des départements de l'Ouest de la France. L'ambiance était déjà chaleureuse, les nuits de danse folk au rendez-vous.

Au sommaire de ces journées : rencontre et découverte mutuelle des enseignants et des animateurs de CPIE, CPN, etc., réflexions sur la confrontation entre nos pratiques de militants et notre travail d'enseignant, sur la part d'enseignement de la nature dans les programmes.

Toute cette histoire-là m'a tellement plu que j'en suis encore 20 ans après. Périodiquement, je me trouve trop vieille, je me dis que j'arrête, qu'il faut laisser la place aux jeunes, et puis je raccroche sous un prétexte ou l'autre : les jardins, art et nature, n'importe quoi, et je suis toujours là ; en fait j'ai besoin de stimulation pour continuer à avancer. Les rencontres nationales ont souvent été un tremplin, un moment pour rebondir, faire le plein d'énergie, d'idées nouvelles pour affronter l'année scolaire qui s'ouvrait.

Catherine Barbier (enseignante)

(extrait de la lettre du GRAINE Ile de France, octobre 2004)

3. Prendre en compte l'environnement sur notre lieu de formation

Ces Rencontres se sont déroulées à l'Auberge de Jeunesse des Deux Rives, en pleine ville, à Strasbourg. Profitant de l'occasion, celle-ci a accepté d'entamer la mise en place de mesures respectueuses de l'environnement, dans sa gestion quotidienne de l'établissement.



3.1. Une auberge et un festival transfrontalier

L'auberge de Jeunesse des Deux Rives de Strasbourg est entourée d'un grand parc qui a accueilli, d'avril à octobre 2004, le Festival des Deux Rives, manifestation européenne sur le thème du jardin et de l'eau entre Strasbourg et Kehl.

L'auberge se trouve également à moins de 10 km de sites remarquables telles que les forêts du Neuhoef (en cours de classement en réserve naturelle) et d'Illkirch ou la réserve naturelle du Rohrschollen.

La chaleureuse équipe de 20 personnes gérant les activités de la structure s'est entièrement impliquée pour accueillir au mieux les participants aux Rencontres et a accepté de faire évoluer sa façon de travailler pour mieux prendre en compte l'environnement.

3.2. Un partenariat riche d'expérience

Le partenariat entre l'équipe de l'Auberge de Jeunesse et l'Ariena a permis la mise en place de certaines mesures respectueuses de l'environnement :

- le tri des déchets et l'inscription de l'Auberge au programme pédagogique de sensibilisation mis en place par la Communauté urbaine de Strasbourg,
- l'installation d'un composteur adapté à l'Auberge de Jeunesse,
- la formation durant deux jours de l'équipe de cuisine pour travailler avec des fournisseurs respectueux de l'environnement (produits biologiques et / ou locaux).

Ces actions sont l'illustration d'une volonté partagée de tendre vers un fonctionnement plus respectueux de l'environnement, pour la semaine des Rencontres, dans un premier temps, puis pour l'avenir.

3.2.1. La pédagogie : le nerf de la guerre

Cette expérience montre que, à l'image de l'équipe de l'Auberge de Jeunesse, le peu d'action en faveur de l'environnement ne vient pas forcément d'un manque de volonté. Tout est question d'information et de pédagogie, ce que les éducateurs à l'environnement, sont à même de faire en proposant un accompagnement technique et pédagogique.

3.2.2. Economie, environnement, réglementation : éléments à concilier

Cette rencontre montre également, et les participants ont pu s'en rendre compte pendant la semaine, que malgré toute la volonté du monde, la mise en place d'un nouveau fonctionnement, plus respectueux de l'environnement notamment, ne peut se faire du jour au lendemain. En effet, le respect des règles d'hygiène concernant la restauration collective ou encore les implications économiques sont des réalités dont il faut avoir conscience dans la mise en place de telles démarches partenariales.

Le fonctionnement des repas est à ce titre très explicite. Nappes en papier et couverts en plastique, tel était le cadre culinaire de l'Auberge avant les Rencontres. Ces éléments ont laissé place à des couverts lavables et à des tables non recouvertes. Par une production moindre de déchets, cette action va en faveur de l'environnement même si la consommation d'eau est plus importante qu'à l'origine. Mais une dimension économique est apparue. En effet, nettoyer les tables et les couverts demande un travail plus important nécessitant une personne supplémentaire dans l'équipe de cuisine. Conséquence : augmentation des prix d'accueil à l'auberge d'où risque d'éloigner une clientèle à faibles revenus. C'est d'ailleurs pour cette raison que le responsable de l'auberge avait opté pour des couverts en plastique.



Mais l'Auberge de Jeunesse des Deux Rives garde le cap. Associant réalité économique et prise en compte de l'environnement, elle envisage de faire appel à l'Ademe pour un audit énergétique.

3.3. Montrons l'exemple !

Ces Rencontres ont été placées sous le signe de l'exemplarité environnementale des participants eux-mêmes, avec la signature d'une charte de bonnes pratiques et l'application d'éco-gestes sur les transports, la maîtrise de l'énergie, la gestion des déchets, l'alimentation, etc. Cette charte symbolise la volonté de montrer l'exemple en tant qu'intervenants ou professionnels du monde de l'éducation environnementale.

Les organisateurs ont souhaité proposer aux participants une réelle démarche participative, pour rappeler que derrière nos gestes les plus

simples, se cachent des dimensions écologiques beaucoup plus importantes. 132 personnes (soit 57 % des participants) se sont engagées officiellement en signant la charte, pendant toute la durée des Rencontres, sur les thématiques suivantes :

- transports alternatifs (marche, vélo, etc.),
- bonne gestion de l'eau,
- économie d'énergie,
- tri des déchets,
- recyclage du papier,
- utilisation de produits respectueux de l'environnement,
- alimentation biologique et/ou de terroir

4. Une co-formation à la rencontre des publics

Cette semaine de formation a été rythmée par divers temps de travail basés sur des démarches pédagogiques différentes.

4.1. Méthodes et démarches

Les Rencontres sont fondées sur deux axes pédagogiques ré-exploitable par les participants dans l'exercice de leur profession.

4.1.1. Pédagogie de l'alternance

Le principe est de diversifier les approches pédagogiques. Cela se traduit, pendant la semaine des Rencontres, par une alternance entre ateliers de terrain, ateliers de réflexions, ateliers d'échanges et un forum permettant aux participants de découvrir d'autres structures et leurs actions.



4.1.2. Pédagogie de projet

La forme de l'apprentissage prend autant d'importance que les connaissances elles-mêmes. L'apprenant est acteur de sa formation, il définit au sein de son groupe la problématique de son projet. Cette démarche proposée pendant les Rencontres se déroule en 5 phases.

- exprimer ses attentes et représentations
Identifier ses représentations permet au groupe de prendre connaissance de ce que chacun sait, ressent et imagine sur la thématique choisie.
- s'éveiller par des ateliers d'immersion
Ce temps permet d'aborder le sujet des Rencontres en se confrontant à des publics divers et variés sur

le terrain. Ce premier contact suscite des réactions et des questionnements en lien avec le thème. De là émergent des problématiques servant de base de travail pour la semaine.

- définir ensemble des projets

Les différents questionnements exprimés sont analysés et en ressortent plusieurs projets possibles pour les ateliers de terrain à venir.

- mettre en œuvre un projet, agir et participer par des ateliers de terrain

Cette phase de recherche et d'enquête auprès de professionnels et de personnes ressources consiste à élaborer des stratégies et à proposer des solutions répondant à la problématique.

- transmettre et évaluer

La communication du travail fait partie du processus d'apprentissage. Communiquer c'est apprendre à dire, à synthétiser et aider à la mémorisation par l'exercice de la restitution.

Pour chacune de ces phases, les participants ont été accompagnés par des référents méthodologiques, garants du respect de la démarche.

4.2. Deux temps de travail complémentaires

4.2.1. Ateliers de travail

Vaste programme que l'élargissement du champ d'action de l'éducation à l'environnement et l'implication de nouveaux publics. La connaissance des acteurs, quels qu'ils soient, est le fruit d'un travail de terrain. C'est pourquoi, afin de permettre aux participants des Rencontres de rentrer plus vite et plus facilement dans le vif du sujet, les organisateurs ont identifié une vingtaine de publics en fonction de différentes problématiques sociales et environnementales : agriculteurs, grande distribution, entreprises, architectes, jeunes des cités, handicapés, journalistes, chasseurs, pêcheurs, etc. (cf. p. 12)

Chaque public identifié a fait l'objet d'un atelier de travail. Après avoir identifié une problématique et mené l'enquête auprès des publics concernés, les participants ont pu réfléchir, échanger et proposer des solutions.

4.2.2. Ateliers de réflexion et d'échanges

Les ateliers de réflexion sont des temps de débat, de réflexion commune autour de questions de fond posées aujourd'hui à l'éducation à l'environnement.

Les ateliers d'échange sont des temps consacrés aux échanges d'expériences ou à la présentation d'outils et de pratiques pédagogiques.

Tous ces ateliers se sont déroulés en alternance sur la semaine.



4.3. Programme

	Matin	Après-midi	Soirée
Dimanche 22 Août 2004		14h00 – 19h00 Accueil et installation des participants. Ateliers de travail : expression des représentations initiales	Conférence d'accueil "Autres publics, autres regards : des projets à construire, les enjeux liés aux nouveaux publics"
Lundi 23 Août 2004	9h00 – 12h00 Ateliers de travail : immersion sur le terrain Objectif : faire ressortir des problématiques à développer durant le reste de la semaine.	14h00 – 16h00 Ateliers de travail : formulation des problématiques 17h00 – 19h00 Ateliers d'échanges Ateliers de réflexion	Sortie au Jardin des Deux Rives (de Strasbourg à Kehl en Allemagne) ou découverte de Strasbourg
Mardi 24 Août 2004	9h00 – 12h00 Ateliers de travail Objectif : expérimenter au contact des publics pour répondre à la problématique choisie.	14h00 – 16h00 Ateliers de travail 17h00 – 19h00 Ateliers d'échanges Ateliers de réflexion	Table ronde ouverte au public sur le thème : "Nouveaux publics, nouveaux acteurs : la place de l'éducation à l'environnement"
Mercredi 25 Août 2004	9h00 – 12h00 Ateliers de travail	14h00 – 16h00 Ateliers de travail 17h00 – 19h00 Ateliers d'échanges Ateliers de réflexion	Ateliers de travail
Jeudi 26 Août 2004	9h00 – 12h00 Ateliers de travail : préparation des retransmissions	14h00 – 19h00 Forum ouvert au public, présentation des partenaires et discours des officiels	Soirée festive
Vendredi 27 Août 2004	9h00 – 12h00 Ateliers de travail : retransmissions	14h30 – 16h30 Bilan / Evaluation Clôture des rencontres	

OÙ, QUAND, COMMENT, POURQUOI ?

5. 17 ateliers de travail sur de nouveaux publics

Tous les ateliers de la semaine étaient basés sur le même principe, suivaient les mêmes étapes et bénéficiaient de l'apport de personnes ressources. Tout était réuni pour que ces groupes de travail soient les plus pertinents et efficaces possibles.

5.1. Travailler en pédagogie de projet

5.1.1. Expression des représentations initiales

Dimanche 22 août, dans la soirée, les participants ont exprimé leurs représentations initiales (leurs a priori, leurs questions sur les méthodes et la pédagogie à mettre en œuvre, etc.) sur les différents publics identifiés. Celles-ci devaient permettre d'identifier les connaissances de base de chacun.



Chaque participant s'est vu demandé par exemple d'associer chaque public à une musique. Voici les résultats les plus significatifs, sous forme de répartition des choix en pourcentage :

	X-files	L'Ile fantastique	Fight Club (techno)	Y'a de la joie	James Bond	Don't Worry	Red Hot Chili Peppers
Chasseur	11	3	5	0	7	2	2
Handicapé	4	9	1	9	0	11	0
Grand public	11	20	1	16	2	17	5
Retraités	1	14	4	23	2	7	2
jeunes de quartier	1	1	11	2	7	6	32
Consommateur	4	5	4	6	11	2	9
Pêcheur	4	4	1	7	0	17	0
Entreprise	7	3	7	0	14	1	2
Habitants de quartier	4	0	12	9	2	1	3
Citadins	5	12	11	3	5	4	14
Usagers des transports	7	1	12	1	7	2	7

Des interviews des participants ont permis de dresser une liste de leurs représentations initiales sur chaque type de nouveau public proposé lors des Rencontres.

Extraits :

"Les habitants d'un quartier sont des personnes perdues dans leur problèmes de survie à court terme avec malgré tout la question : quel avenir pour mes enfants ? Le quartier est un village à part entière avec organisation particulière."

"Pourquoi les journalistes n'utilisent-ils pas plus leur influence, dans le sens de l'éducation à l'environnement et de la citoyenneté ? Il fut un temps où le journaliste reflétait l'opinion publique. À présent, il a la responsabilité de la créer..."

"Pour un agriculteur, l'aspect économique de son métier nuit souvent à l'environnement. Comment faire pour lier les deux ?"

"Le consommateur est pris entre le désir de bien faire pour l'environnement et les contingences matérielles (prix du bio, transports en commun déficients, etc.)"

"Le pratiquant d'activités physiques de pleine nature utilise souvent la nature comme simple support à son activité sans toujours connaître le fonctionnement des écosystèmes et leur fragilité. Mais il est ouvert à l'éducation à l'environnement."

"Certaines entreprises pourraient réellement modifier leurs pratiques... mais cela ne semble pas être dans une priorité effective. Le souci écologique n'entre pas dans une logique d'efficacité, un peu comme les politiques sociales il y a quelques années."

"Les Allemands ont-ils le même point de vue sur l'environnement que nous ?"

Nous verrons plus loin si ces représentations ont évolué et si les participants ont trouvé des réponses, lors des ateliers de travail de la semaine.

5.1.2. Phase d'immersion

Le lundi 23 août, au matin, les participants sont partis sur le terrain au contact direct avec le public ciblé ou à l'Auberge de Jeunesse avec des intervenants liés à la thématique.

Les objectifs de cette étape étaient de :

- prendre contact avec le thème,
- mettre les participants en situation réelle avec des intervenants qui connaissent le public ciblé,
- susciter une problématique et l'émergence de projets de terrain,
- donner le ton des Rencontres (motivations, convivialité, cohérence, échanges) et impulser une dynamique positive au groupe.

Témoignages :

"Nous nous sommes rendu compte que nous avions des a priori."

"Cette phase a été très pertinente pour la suite et l'échange d'expérience fut très riche."

"La visite de Fribourg (quartier Vauban) m'a permis d'élargir mon point de vue, d'avoir une approche plus globale dans les problèmes d'architecture et d'urbanisme : se soucier de la consommation de l'espace par les maisons individuelles, transport en commun, habitat groupé."

5.1.3. Formulation des problématiques

Lundi 23 août, de 14h30 à 16h00, les participants ont formulé des problématiques en fonction de ce qu'ils ont vécu pendant la phase d'immersion et de leurs expériences éventuelles avec le public ou le partenaire concerné. Pour 91% des participants la problématique choisie est issue d'une longue réflexion et d'un consensus.

Témoignages :

"La problématique a été posée avec humour tout en étant très proche des préoccupations et questionnements du groupe. J'ai apprécié que celui-ci s'oriente vers une recherche de rencontres avec des personnes en lien avec ce nouveau public, plutôt que d'essayer d'inventer des actions hypothétiques. Il m'apparaît nécessaire de sonder le terrain avant de s'y aventurer. La menace du bide est un puissant outil de réflexion."

"La problématique dégagée a tout à fait répondu à mes attentes car elle correspond aux questionnements que j'avais."

"Les problématiques dégagées correspondent vraiment aux difficultés que l'on peut rencontrer en tant qu'éducateur à l'environnement."

5.1.4. Ateliers de travail

Cinq séquences de travail ont été réparties sur deux jours :

- + mardi 24 août de 9h à 12h30 et de 14h à 16h
- + mercredi 25 août de 9h à 12h30, de 14h à 16h et en soirée à partir de 21h

Les objectifs de cette phase étaient les suivants :

- aborder une ou plusieurs problématiques d'éducation à l'environnement pour ce public,
- permettre un enrichissement mutuel entre les membres du groupe de travail (participants et intervenants),
- expérimenter et vivre une pédagogie de projet autour de l'enjeu relevé,
- créer du lien entre les participants .

Témoignages :

"Les Rencontres m'ont apporté plus de justesse dans la connaissance du public "sportifs de pleine nature", notamment grâce à de nombreux témoignages d'éducateurs et de cadres sportifs."

"La problématique nous a permis de connaître ce qui empêche éducateur à l'environnement et agriculteurs de s'approcher et d'échanger."

5.1.5. Retransmissions

Vendredi 27 août, de 9h à 12h30, chaque atelier a présenté, pendant 10 minutes maximum, en plénière :

- la problématique retenue et les principaux enjeux concernant ce public,
- les principaux travaux menés et leurs conclusions,
- les moments forts dans le vécu du groupe,
- les pistes de réflexions, les questions ou les difficultés qui restent ouvertes.

Quelle que soit la forme choisie (expression corporelle, théâtre, sketches, mimes, panneaux, etc.), les retransmissions ont offert à chaque participant des Rencontres une vue d'ensemble des travaux de tous les ateliers.



Témoignages :

"Beaucoup de variété, de richesse de situation et de rendu."

"De nombreux groupes ont réussi à allier information et humour."

"Le travail du groupe a été facilement ressenti ainsi que le vécu par rapport au public abordé. Les retransmissions étaient très lisibles."

"Richesses, messages réalistes, dynamique, ENCORE !"

"Beaucoup d'imagination et d'originalité. Moment collectif très agréable et valorisant pour les ateliers"

"Diversité de forme, de fond, de couleurs, d'odeurs, de goûts...un réel moment de plaisir allié à plein d'informations et de ressentis."

"Grande créativité, regards souvent justes et pointant l'essentiel."

"Je n'ai jamais vu de retransmissions si cohérentes et justes quant au fond et à la forme, en près de 20 ans de Rencontres."

"Sur le fond, j'ai apprécié l'aspect autocritique des animateurs d'éducation à l'environnement, l'humour constant, l'ouverture d'esprit. Sur la forme, originalité des retransmissions écrites et des créations plastiques."

5.2. Associer les personnes ressources en appui aux groupes de travail

5.2.1. Référents méthodologiques

Dans chaque groupe de travail, une personne avec une expérience en pédagogie de projet a été une ressource sur les aspects méthodologiques de la démarche. Elle a accompagné chaque participant et a parfois clarifié la dynamique de formation engagée.

5.2.2. Médiateurs, connaisseurs du public abordé

Des médiateurs, avec une bonne connaissance du public abordé dans chaque atelier, ont pu au mieux guider les participants dans leurs découvertes, notamment de terrain, sur les lieux de vie réels des différents publics.

Que chaque référent et chaque médiateur soit ici remercié pour sa contribution à la réussite de ce travail collectif.

5.3. Les ateliers de travail proposés aux participants

23 ateliers étaient proposés aux participants :

- Partenariats possibles entre entreprises et associations d'éducation à l'environnement (voir p. 15)
- Contribution de l'éducation à l'environnement dans la mise en place d'une politique paysagère concertée (voir p. 18)
- Eduquer à l'environnement pour inciter le consommateur (voir p. 19)
- Sensibiliser les professionnels, les particuliers et les commanditaires, à l'habitat écologique (voir p. 21)
- Quelles actions pour diminuer la consommation d'énergie dans un quartier (voir p. 23)
- Développement du partenariat entre média et structures d'éducation à l'environnement pour sensibiliser le grand public (voir p. 25)
- Accompagnement des jeunes des cités dans des projets d'éducation à l'environnement (voir p. 26)
- Quelles démarches pour développer des comportements éco-citoyens sur le lieu de travail ? (voir p. 28)
- Partenariat entre animateurs en éducation à l'environnement et professionnels du handicap (voir p. 29)
- Sensibiliser les sportifs de pleine nature, à la fragilité de leur milieu de pratique (voir p. 32)
- Favoriser l'appropriation des milieux naturels périurbains par les citadins (voir p. 33)
- L'éducation à l'environnement, un vecteur de reconnaissance sociale et d'intégration pour les personnes en difficulté sociale (voir p. 35)
- Monter un projet d'éducation à l'environnement avec les habitants et les acteurs relais d'un quartier (voir p. 36)
- Comment faire d'un événement grand public un outil d'éducation à l'environnement ? (voir p. 38)
- Comment faire d'un lieu de bataille, un lieu de mémoire et un lieu citoyen sur la connaissance ou le respect de l'autre ? (voir p. 40)
- Echanges entre éducateurs à l'environnement et chasseurs, comment travailler ensemble ?
- Quelles opportunités et quelles contraintes pour l'accompagnement éducatif d'un samu de l'environnement ?
- Comment adapter les approches pédagogiques aux spécificités du grand public français et du grand public allemand ?
- Pêche et protection des milieux aquatiques : quels enjeux, quelles pratiques éducatives ?
- Quelles démarches éducatives peut-on mettre en place dans les entreprises pour proposer des alternatives à la voiture individuelle pour les déplacements domicile-travail ?
- Concertation et partenariat entre agriculteurs et structures d'éducation à l'environnement
- Quelle est la perception de l'environnement de part et d'autre du Rhin ?

- Comment des retraités peuvent mettre leur temps et leurs compétences au profit de projets d'intérêt général, dans le domaine de l'environnement ?

Chaque atelier permettait d'aborder un type de public spécifique et une problématique qui lui était associée. Certains ateliers ont rencontré un franc succès auprès des éducateurs à l'environnement : partenariat d'entreprise, handicapés, sportifs de pleine nature, média. D'autres n'ont pas rencontré les faveurs des participants.

Après appropriation du sujet par les participants lors d'expériences de terrain, 17 ateliers ont été menés au-delà de la phase d'immersion. Les participants aux ateliers ont rédigé des comptes rendus de leur travail et de leur réflexion de la semaine. Nous publions dans les pages suivantes tous ceux dont nous disposons. Ceux-ci reflètent la démarche entreprise et les résultats de chaque groupe.





1. Partenariats possibles entre entreprises et associations d'éducation à l'environnement

Quels repères pour élaborer un plan d'action en vue d'établir des partenariats avec les entreprises ?

1.1. Ressources utilisées

- rencontre avec Eric Charton, Ariena

Eric est ancien directeur de banque, salarié de l'Ariena sur la question de la relation entre les associations environnementales et les entreprises.

Les réseaux associatifs de la protection de la nature et de l'environnement, de la conservation et de l'éducation à la nature et à l'environnement ont adopté une démarche inter-associative pour mobiliser les entreprises.

Eric Charton anime cette démarche à travers un groupe de travail "partenariat d'entreprise". Son poste a fait l'objet d'un soutien financier du FSE (mesure 10b)

La loi du 1^{er} août 2003 permet une réduction d'impôts aux entreprises laissant un don à une association d'intérêt général.

Le mécénat peut être également un mécénat de compétence, avec par exemple, la mise à disposition d'un personnel. Cela permet une réduction d'impôt pour l'entreprise (60 % du salaire du personnel).

Eric présente quelques livres dont :

- "L'entreprise responsable" Chauveau, Rosé ; ed d'Organisation (une bible !)
- "Entreprendre autrement" ; MACIF, Hors série Alternatives Economiques
- "Management environnemental", éditions Dunod
- "Mécénat de compétence", éditions Admical (association pour le développement du mécénat

industriel et commercial)

- "Mécénat et parrainage", éditions Juris association

- rencontre avec Antoine Dubois de l'association Alsace Active

Savoir-faire : ingénierie financière

Cible : Rmiste, chômeurs

Secteur d'activité : économie sociale et solidaire. Partenariat avec quatre banques mutualistes, associées au comité d'engagement.

Elles ont été sollicités par l'Ariena pour aider à la pérennisation des emplois jeunes. Elles ont contribué au montage des dispositifs locaux d'accompagnement (DLA) pour accompagner les porteurs de projets collectifs, créateurs d'emploi et relevant de l'économie sociale et solidaire, dans leurs démarches de consolidation économique.

A la demande de l'Ariena, Alsace Active a missionné Eco-Conseil pour réaliser une enquête sur l'étude des besoins des entreprises alsaciennes en matière d'environnement et les partenariats associatifs possibles.

Pour Antoine Dubois, on se pose trop souvent la question de l'éthique. Il faut se demander : Quelle offre peut-on proposer aux entreprises ? Quelles prestations ? Comment inventer de nouveaux partenariats ?

Il précise que l'entreprise ne se pose pas la question de l'argent mais de la rentabilité. En combien de temps se fait le retour sur investissement ?

- Rencontre avec Eric Gignet (fondation Macif) et Xavier Boos (correspondant régional à l'économie sociale et solidaire à la préfecture de région), dans le cadre d'un atelier d'échange (cf. page 45).

- Rencontre avec Eco-Conseil qui assure la formation des éco-conseillers, des études et du conseil auprès des entreprises.

Puis le groupe de travail s'est lancé dans une recherche autour des différents types d'entreprises, des différents partenariats, des interventions possibles des associations d'éducation à l'environnement.

1.2. Typologie des entreprises

Le groupe a réalisé une grille de lecture de l'entreprise à ceux qui voudraient travailler avec elle. Il n'y a pas de jugement de valeur, simplement une série d'informations que l'on peut (si on le souhaite) avoir en tête pour sélectionner son partenaire, par exemple !

1.2.1. Implantation géographique

Lointaine :	internationale } rayonnement
	nationale }
De proximité :	régionale } image
	communale }

1.2.2. Implication dans la protection de l'environnement

- + objet de production fini
- + gestion interne de l'entreprise
 - obligation légale, contraintes dues aux dangers de production
 - éthique propre à l'entreprise, cohérence interne (bâtiments en haute qualité environnementale, site de production, rejets, production/transformation produits biologiques, commerce équitable, circuits de distribution, transports internes à l'entreprise, clients)

1.2.3. Politique sociale

- + interne
 - sur le territoire national (salaires, démocratie interne, syndicalisme, comité d'entreprise, etc.)
 - à l'étranger (salaires, démocratie interne, syndicalisme, comité d'entreprise, etc.)
- + externe
 - actionnariat, cotation en bourse
 - mécénat
 - fondation
 - participation au développement local (embauches locales, fournisseurs locaux, mécénat, etc.)

L'entreprise comme partenaire	L'entreprise comme public
<p>Mécénat : Définition : soutien matériel apporté sans contrepartie directe pour des activités d'intérêt général Objectif : obtenir une aide, à un projet, financière ou en nature (compétence, prêt, ...) Démarche : quel est notre projet ? qui a des compétences, des fonds, des moyens pour nous aider ?</p>	<p>Client : Définition : qui achète une prestation correspondant à un besoin Objectif : créer une compétence payante Démarche : identifier les besoins de l'entreprise, contribuer à leur émergence, sommes-nous compétents par rapport à ces besoins ?</p>
<p>Parrainage : Définition : soutien matériel apporté en vue d'en tirer un bénéfice direct en terme d'image Objectif : obtenir une aide à un projet valorisant pour l'entreprise Démarche : quel est notre projet ? qui a intérêt à nous aider ? (retour de com.) qui dans ses critères peut nous aider ? (fondation).</p>	<p>Usager : Définition : cible de nos actions de sensibilisation Objectif : répondre à une mission d'utilité sociale Démarche : quelles sont nos compétences ? qui peut être intéressé ?</p>

Il y a une limite dans le mécénat / parrainage : il est souvent porté par des grosses entreprises alors que les associations sont de petites tailles... Une réponse possible : regrouper les forces, autour d'un projet collectif !

1.3. Les domaines d'intervention des associations en éducation à l'environnement

Notre métier : la pédagogie à l'environnement

- l'animation en direct
- l'interprétation par les médias et en direct
- la conception d'outils pédagogiques
- la formation

Notre point fort, c'est la pédagogie, mais aussi les méthodes et démarches. Il faut impliquer les salariés. On ne va pas proposer des interventions calibrées (type catalogue de prestation). Il est nécessaire d'intégrer une culture d'entreprise, d'accompagner, de s'adapter à ses propres besoins et à son activité.

Notre attente :

- une évolution des comportements dans l'entreprise
- la vente d'une prestation

Nos arguments : aider l'entreprise à s'intégrer durablement dans son environnement par la responsabilisation de ses acteurs :

- améliorer l'image interne/externe
- l'exemplarité de l'entreprise
- bien être et intégration des salariés
- gain d'efficacité
- travailler sur le lien entre ce que font les salariés chez eux (domicile) par rapport à l'environnement (jouer sur la cohérence)

On ajoute une vision "globale", "humaine" que le bureau d'étude n'apporterait peut-être pas.

Eléments à prendre en compte :

- il convient aussi d'avoir une bonne vision des acteurs qui gravitent autour des entreprises : chambres des métiers, organisme consulaire... qui mettent des moyens ! Il faut tenir compte de leur façon de travailler.
- en entreprise, il y a peu de volonté de faire intervenir,
- ne pas marcher sur les plates-bandes de ceux qui sont déjà en place : la formation est déjà bien assurée par d'autres (Chambre de commerce et d'industrie, chambres des métiers, etc. proposent des prestations gratuites dans les entreprises). Quelle est la vraie spécificité des associations d'environnement ? il faut jouer sur la complémentarité ! Développons nos compétences sans vouloir s'accaparer celles des autres ! Il faut identifier ce qui manque dans l'entreprise, déjà bien entourée de partenaires et pas si naïves que ça dans le domaine de l'environnement.
- il faut faire gagner de l'argent à l'entreprise
- autres angles d'approche : les CE, syndicats... C'est plus facile, et peut-être une bonne entrée pour aller vers l'entreprise. L'entrée par les syndicats peut se faire en affichant la notion de développement durable et en allant voir les délégués régionaux. Tous les syndicats patronaux ne sont pas comme le MEDEF (Mouvement des Entreprises de France). Il existe par exemple le CJD (Centre de jeunes dirigeants) qui a travaillé sur le bilan sociétal ou le CJDES (Centre de jeunes dirigeants de l'économie sociale).

1.4. Diagnostics finaux

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Image positive auprès des citoyens - Pédagogie : méthodes spécifiques (pédagogie de projet), compétences, expériences, - Evaluation de la prestation - Ethique de conviction et d'engagement (en fonction des structures) - Adaptabilité de l'éducateur - Souplesse de la structure - Réseau (mutualisation) - Techniques et pratiques spécifiques (interprétation, animation, formation, conception d'outils pédagogiques) - éducateurs à l'environnement = professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de crédibilité auprès des entreprises - On ne sait pas communiquer - Ethique par rapport aux adhérents - Ethique de responsabilité - Méconnaissance de l'entreprise (organisation, besoins, métiers) - Méconnaissance du marché, des aides aux entreprises sur l'environnement - Vision à court terme (manque de démarchage, d'innovation, pas de projet global) - Incapacité de regroupement des structures d'éducation à l'environnement (fédération, collectif de compétences) - Concurrence entre associations

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Avancées internationales (contexte favorable) - Terrain d'entente non conflictuel (économie d'énergie, réduction de matière) - Entreprise : secteur diversifié (PME, artisan, fondation ...) - Ouverture des entreprises vers l'environnement - Multiplicité des types de partenariats (mécénat, prestation, parrainage ...) - Relais des médias et de la culture (ex : film "Jour d'après") - Porte d'entrée : C.E. / syndicat / chambre professionnelle - Structuration par corps de métier 	<ul style="list-style-type: none"> - Frilosité politique (manque d'actions concrètes) - Incohérence entre idéal et action du grand public (= baromètre de l'entreprise) - Champs conflictuels - Statut associatif menacé par l'intrusion dans le secteur privé marchand - Dérive de la professionnalisation des associations ? - Concurrence du secteur privé marchand déjà existant

Pour aller plus loin :

- Ecole et Nature, groupe recherche-action, Yannick Bruxelles
Mail : yannick.bruxelle@wanadoo.fr
- Ariena, groupe de travail partenariat entreprises, Eric Charton
Tél. : 03 88 58 38 44,
Mail : ariena.partenariat@wanadoo.fr

2. Contribution de l'éducation à l'environnement dans la mise en place d'une politique paysagère concertée



Comment peuvent s'impliquer les acteurs de l'éducation à l'environnement et les jeunes du territoire dans la mise en place d'une politique territoriale en matière d'agriculture et de paysage, à travers des outils de gestion concertée type "GERPLAN" ?

2.1. Ressources utilisées

- rencontre avec différents acteurs de la communauté de communes du Ried Brun (Haut Rhin) : des élus, des agriculteurs, un agent de développement, une technicienne du Conseil général du Haut-Rhin
- discussion avec un représentant de la chambre d'agriculture du Bas-Rhin,
- visite d'une exploitation qui est également le lieu d'organisation d'un marché paysan,
- temps de partage, de rencontre et d'échange convivial, très enrichissant autour d'un repas composé de produits issus du marché paysan,
- rencontre avec Stéphane Janus, animateur du réseau "Bienvenue à la ferme", à la Chambre d'agriculture du Bas-Rhin,
- recherche documentaire.

2.2. Proposition du groupe

Après ces investigations, le groupe est arrivé au résultat suivant :

a) Critères qui légitiment notre présence

- Pré requis : nécessité de la connaissance du monde agricole
- Présence physique sur le territoire : habitant, siège social, secteur d'activité
- Compétences :
 - + connaissance des différentes réalités du terrain (naturaliste, écologique, problématique environnementale), des réseaux d'acteurs, des différents publics (enfants, jeunes, grand public loisirs, adultes en formation)
 - + pédagogiques
 - + expertises
 - + communication
 - + relations humaines
 - + travail en partenariat

b) Les structures d'éducation à l'environnement peuvent être des forces de proposition

- dans la phase d'élaboration du "GERPLAN", dans l'état des lieux :

- + pour faire un diagnostic :
 - rôle d'expert, interventions ponctuelles
 - actions avec les scolaires
 - actions avec les jeunes (MJC, Conseil de jeunes...)
- + pour la concertation :
 - comité de pilotage
 - groupe de travail

participation comme habitant, animateur (de restitution, de séance) ou expert (interventions spécialisées)

- dans la phase d'action du "GERPLAN" :

- + pour sensibiliser et éduquer :
 - interventions auprès de différents regroupements de réseaux
 - organisation de manifestations
 - élaboration d'outils d'appropriation
- + pour réaliser :
 - chantier de jeunes
 - chantier d'écoles
 - chantier d'insertion
- + pour communiquer :
 - élaboration d'outils de transmission (plaquettes, vidéo, expositions...)
- + pour former:
 - au niveau d'inter-"GERPLAN"
 - rencontres rassemblant les acteurs agricoles
 - stages mixtes
 - voyages d'études
 - au niveau des communautés de communes
 - stage de savoir-faire.

Pour aller plus loin :

- Fédération des parcs naturels régionaux
Tél. : 01 44 90 86 20,
Mail : info@parcs-naturels-regionaux.tm.fr

- Ariena, accompagnement pédagogique des politiques locales paysagères, Yann Delahaie
Tél. : 03 88 58 38 47,
Mail : ariena.grf@wanadoo.fr

* Dans un processus de développement durable, le GERPLAN (Plan de Gestion de l'Espace Rural et Périurbain) permet de concilier activité agricole, expansion urbaine et préservation des milieux naturels et des ressources. Ce dispositif ne peut se faire sans la participation active de tous les acteurs du territoire (concertation des élus, des agriculteurs et des associations).

3. Eduquer à l'environnement pour responsabiliser le consommateur



Quelles sont les motivations du consommateur dans l'acte d'achat ? Quels leviers et quels moyens utiliser pour inciter à consommer différemment ?

3.1. Ressources utilisées

- rencontre avec Pierre-Yves Beaubry de la chambre de Consommation d'Alsace (association d'associations de consommateurs),
- échange avec Antoinette Phan, publiciste et infographiste dans une agence de publicité,
- visite chez Auchan et entretien avec le directeur

Dans ses 118 hypermarchés, le groupe Auchan développe les actions "environnement" qui vont de la récupération des piles, des cartouches d'encre, des sacs de caisse, en passant par l'amélioration du packaging (conditionnement des palettes) qui a permis une économie de transport de 17000 camions. Question emballage, la marque Auchan a réduit ses emballages, mais ne peut maîtriser ceux des autres fournisseurs qui désirent maintenir un visuel minimum vital : 21 cm. Auchan c'est aussi 3,5% de chiffre d'affaire en viande bio et 4 à 5% du chiffre d'affaire pour les légumes bio. Il apparaît difficile de sensibiliser les gens lorsqu'ils sont clients sans les importuner. La formation du personnel est assurée en interne par le directeur environnement ou par l'institut de formation Auchan. Ils désirent tenir compte des Hard-Discounters qui cassent les prix. Ils sont prêts à mettre plus de produits bio et équitables, mais souhaitent pour cela développer les mètres carrés. 12000 m² pour 120000 références, c'est insuffisant. Tout comme 1400 places de parking. En ce qui concerne la qualité HQE (Haute Qualité Environnementale) du bâtiment (ancien), les rénovations tiennent largement compte de l'environnement (les nouveaux bureaux seront équipés de panneaux solaires). Pour l'éducation à l'environnement, il y a quelques animations (1 à 2 par an) sur le tri au sein du club "Ric et Roc" ouvert au public, une mise en avant des produits bio et équitables pendant la semaine du Développement Durable. Le directeur serait prêt à écouter des propositions de la part des éducateurs à l'environnement, mais les moyens ne sont pas au rendez-vous.

- rencontre avec COOP Alsace. "Au Rond-Point (la grande surface de la marque) de Geispolsheim. Mangez alsacien, un discours un peu policé qui s'appuie grandement sur le statut de "coopérative" de la surface (un volet social non abordé). Malgré tout cela, et malgré les quelques cadeaux que nous avons reçus à la fin de notre visite (nous avons été reçus de façon très polie), le discours commercial nous pousse à aller plus loin dans notre réflexion commune et à penser (peut-être bien naïvement) que nous pouvons faire bouger les choses dans la grande distribution. Mais pas seuls, avec d'autres structures, dans un partenariat construit."

3.2. Éléments de réflexion

Le monde de la grande distribution est tel un patchwork avec entre autres : le producteur, le distributeur, le consommateur, les pouvoirs publics, les publicistes... L'idéal serait d'agir à chaque niveau afin de multiplier le taux de "réussite". En 2 jours, le groupe ne pouvait pas étudier chaque niveau, il a donc choisi de s'intéresser au consommateur, individu proche de nous puisque nous sommes tous consommateurs. Le consommateur possède un fort pouvoir de décision, mais il n'est pas utilisé. En effet, les producteurs et les distributeurs répondent à la demande du consommateur ; celui-ci a donc le pouvoir de modifier l'offre s'il en fait la demande. Le rôle de l'éducateur à l'environnement est d'informer le consommateur de tout ce qui se cache derrière un produit, du producteur à l'incinérateur (ou au recyclage). Il ne doit ni culpabiliser ni donner des leçons. Il doit faciliter l'accès à l'information afin d'éclairer le consommateur pour qu'il réfléchisse sur sa consommation et qu'il se forge un esprit critique.

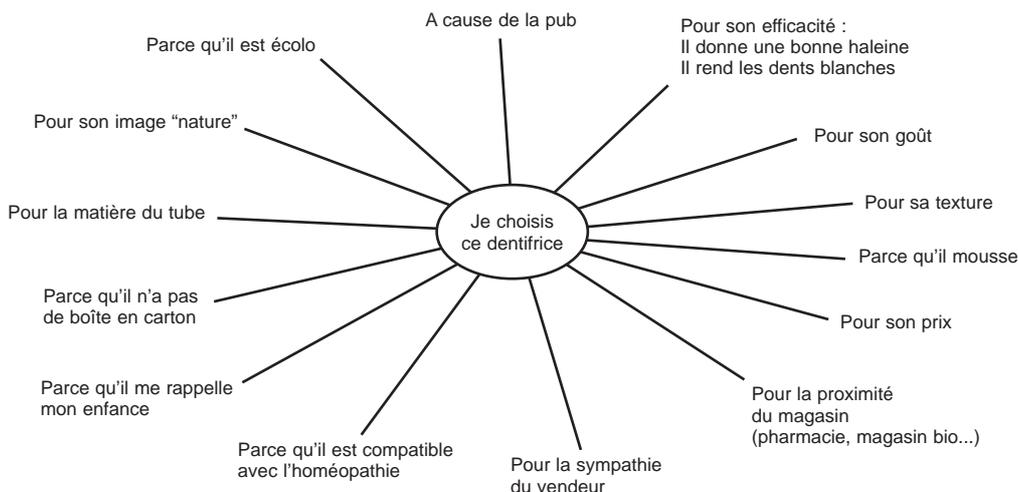
Le consommateur est un citoyen, un être humain doué d'émotions diverses qui régissent souvent ses actes. Les publicistes ont d'ailleurs très bien compris cela et tentent de toucher la sensibilité du consommateur par diverses techniques. Chacun doit percevoir une émotion proche de lui à la lecture d'une publicité, c'est ce qui garantit son efficacité : "Une des fonctions majeures de la publicité est de créer une adhésion au message (et donc à la marque) par identification". Chacun est régi dans ses choix par ce que l'on appelle le SONCAS : Sympathie, Orgueil, Nouveauté, Côté pratique (fonctionnel), Argent, Sécurité. Chaque champ lexical correspond à un ensemble d'émotions jouant un rôle dans notre quotidien. Par exemple, l'orgueil peut être la cause de l'achat d'une Ferrari rouge. De même, l'achat d'un produit Discount est lié au désir d'économie (champ "Argent").

L'éducation à l'environnement peut se servir de cette méthode pour faire passer quelques messages, mais elle se doit aussi de faire appel à la conscience et de croire en l'humanité du citoyen. Il existe 3 types de consommation : une de l'ordre de la survie, c'est tout ce qui concerne l'alimentaire, le médical, l'habillement de nécessité ; l'autre de l'ordre de la vie, ustensiles, appareils et accessoires devenus aujourd'hui indispensables dans notre société mais ne mettant pas notre vie en péril si nous ne les possédons pas (par exemple : le dentifrice, la gazinière...). Enfin, il y a le superflu... La notion de superflu est personnelle, chacun possède un seuil et une définition différente de "stricte nécessité"

et du "superflu". Le rôle de l'éducateur à l'environnement serait donc d'aider le consommateur à définir et à connaître ses seuils, afin qu'il soit conscient de ses éventuels excès pour ensuite les adapter selon son éthique.

Après avoir mieux compris le consommateur et ses motivations pour l'acte d'achat (voir schéma), le groupe s'est interrogé sur ses moyens d'agir et sur ses objectifs. Il a défini plusieurs leviers d'actions pouvant servir dans nos actions de sensibilisation : la santé, l'éthique (éthique environnementale, éthique sociale, la condition animale), le plaisir, le budget, la qualité.

Les raisons de choisir un produit



3.3. Proposition d'action et de partenariat

Et concrètement, quelles actions ?

La forme la plus appropriée pour l'animation est inventer. Elle n'a pas été discutée par le groupe, par manque de temps. Cependant, l'objectif est clair : interpeller le consommateur et éveiller son sens critique.

Voici quand même quelques propositions d'animations :

- réaliser une affiche "coup de point"
- faire des animations où le consommateur est acteur dans les grandes surfaces et dans les galeries marchandes. À la sortie, un dialogue s'établit avec l'éducateur.
- faire une campagne d'affichage si le budget le permet.

Des partenaires spécifiques

En plus des partenaires habituels de nos actions de sensibilisation (l'Etat et les collectivités territoriales), des partenaires spécifiques à ce public ont été définis : les associations de consommateurs, les producteurs, les distributeurs (grands distributeurs et autres), les entreprises et associations de commerce équitable, les médias, l'éducation nationale.

Pour aller plus loin :

- Association Léo Lagrange pour la Défense des Consommateurs (ALLDC)
Tel. : 01 48 10 65 65,
Mail : espace.ressources@leolagrange.org
- Chambre de Consommation d'Alsace, service éducation à l'environnement
Tél. : 03 88 24 96 12,
Mail : eco2@ecoconsommation.org
- Collectif pour une économie solidaire en Alsace
Tél. : 03 88 61 15 50,
Mail : commerce.equitable.alsace@wanadoo.fr

4. Sensibiliser les professionnels, les particuliers et les commanditaires, à l'habitat écologique



Quelles stratégies éducatives en matière d'habitat, en direction des professionnels, commanditaires et particuliers ?

4.1. Ressources utilisées

- visite du groupement HLM du Kirchfeld à Ostwald avec le directeur technique de CUS Habitat. Cette installation solaire de 400 m² de panneaux a été réalisée à la suite d'un concours "réduction de charges" proposé à l'ensemble des locataires. Elle permet de préchauffer l'eau chaude sanitaire de 328 logements sociaux répartis dans 12 immeubles. Elle induit une économie annuelle de 10 000 € en terme de consommation et une baisse de charge de 40 € par an et par famille. Elle assure 35 % de la production annuelle d'eau chaude. Apparente simplicité technique de l'installation, expérience concluante étendue à 5 000 logements.



- visite d'une copropriété strasbourgeoise de 450 m² pour 3 appartements. Liaison d'un projet d'habitat "convivialité et architecture bio-climatique". Les difficultés administratives et techniques de démarrage et l'installation technique plutôt complexe ont nécessité une volonté affirmée des habitants dans un rôle de pionniers.

- visite du quartier Vauban de Fribourg (Allemagne) "Quand on s'intéresse à l'habitat, on entend rapidement parler du quartier Vauban. On rêve d'y aller, d'y vivre. Ce matin et pour quelques heures, le rêve est devenu réalité pour les 14 membres du groupe habitat-urbanisme. Nous étions tous émerveillés par la richesse des lieux. Différents aspects de l'urbanisme écologique s'y retrouvent dans les transports (grâce à un système de voitures partagées, un grand parking à l'extérieur du quartier, des transports en commun performants, parking à vélos) sur l'énergie (chaufferie bois collective, architecture solaire passive, panneaux solaires photovoltaïques) et l'habitat (murs et toits végétalisés, etc.). Ceci sans compter la vie associative, la convivialité qui y règne due notamment à de nombreux espaces de verdure (espaces verts co-gérés par les habitants, four à pain collectif). Grâce à Corinna Buisson et Jörg Lange, nous avons pu découvrir tous les secrets de ce quartier. Question économie d'énergie, les chiffres sont éloquentes. Si toutes les maisons atteignaient le niveau moyen du quartier Vauban, nous ferions déjà de sacrées économies.

Et encore ! Il y a en moyenne 500 voitures pour 1000 habitants en Allemagne, 427 à Freiburg et 150 dans le quartier Vauban. Allez, on rêve encore un peu, dans quelques années ça existera aussi chez nous !"



4.2. Proposition du groupe

Les actions de sensibilisation doivent avoir pour objectifs ultimes :

- faire partie du décor
- faire prendre conscience des enjeux environnementaux
- faire évoluer la culture de l'habitat et les façons d'habiter

Phases des projets	Acteurs	Pistes pour le rôle et les missions des structures d'éducation à l'environnement	Concrètement, comment et où capter le citoyen pour le rendre acteur ?
Emergence	Maîtres d'ouvrages - collectivités - individus - promoteurs	Accompagner / conseiller Aide à la formulation des projets Ex : Alsace Qualité Environnement, CAUE (conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), Parcs naturels régionaux, Services d'urbanisme, Directions départementales de l'équipement (DDE), Alter Alsace Energies...	<u>Des idées</u> Organiser : - Concours d'idées - Rencontres entre les acteurs - Journées portes-ouvertes - Visite guidée de réalisations exemplaires - Appels à projet - Ateliers manipulation Créer : - Expositions interactives - Projets pilotes - Fiches techniques - CD-rom Pour tout cela, travailler avec la presse
Conception & construction	Maîtres d'œuvre - architectes - bureaux d'étude Fabricants/ fournisseurs de matériaux Artisans/entreprises Assurances/banques	Sensibiliser - informer - animer - susciter le questionnement - faire émerger les idées Coordonner - assurer une médiation - créer et animer un réseau	Des lieux - CAUE - Foires-expositions bio - Salons de l'habitat - Espaces Info Energie
Usage(s) & entretien	Habitants Usagers Propriétaires Entreprises Citoyens		

Pour aller plus loin :

- Le Loubatas, Maurice Wellhoff
Tél. : 04 42 67 06 70,
Mail : loubatas@educ-envir.org
- Réseau Ecorce
(Réseau d'Echanges pour la Cohérence et la Réflexion dans les Centres d'éducation à l'Environnement)
Tél. : 04 75 37 73 80,
Mail : ecorceinfo@educ-envir.org
- Alsace Qualité environnement
Tél. : 03 88 37 12 95,
Mail : aqe@club-internet.fr



5. Quelles actions pour diminuer la consommation d'énergie dans un quartier ?



Comment l'éducation à l'environnement trouve-t-elle sa place dans une association de quartier ? Quelles stratégies éducatives pour accompagner une démarche volontaire de diminution de la consommation d'énergie par des changements de comportements ?

5.1. Ressource utilisée

- rencontre avec l'ARAN (Association des résidents et amis de Neudorf)

5.2. Dans mon quartier, l'effet de serre, je sais quoi faire !

Le groupe a travaillé sur ce projet pour inciter les habitants d'un quartier à changer de comportement au quotidien par la réduction de la consommation d'énergie, le tri des déchets, les transports, l'alimentation.

Il consiste à identifier les cibles (habitants, commerces, entreprises, élus, etc.) et les structures relais permettant la mise en place d'actions de proximité pour sensibiliser à ce problème. Après avoir mis en exergue les représentations de chaque acteur à l'aide d'un questionnaire, les stratégies (s'appuyer sur les conséquences directes des gaz à effets de serre), les moyens (financiers et humains) d'actions seront définis pour chaque cible. La formation des personnes relais qui porteront le projet dans sa durabilité reste une étape essentielle. Elles seront les interlocuteurs des habitants et des associations de quartier engagées dans le processus. Les actions du projet seront diversifiées : exposition permanente sur les changements climatiques, stand dans le marché hebdomadaire et dans tous les lieux de vie, actions réalisées durant les manifestations ponctuelles du quartier (immeuble en fête, fête du quartier, marché aux puces, vitrines des commerçants...). Les supports du projet seront produits en concertation avec les personnes relais (caravane de l'énergie avec un appartement témoin fonctionnant à l'énergie solaire, exposition, brochure, affiche, gazette mensuelle). Le projet s'inscrit sur une

durée de trois ans. Après une évaluation globale, les personnes relais formées et les acteurs du projet poursuivront les actions de sensibilisation et resteront référents du projet. Les résultats seront capitalisés : réalisation d'un document de synthèse, médiatisation des actions et des résultats, réunion bilan avec les partenaires.

Exemple d'actions de mobilisation à mener :

5.2.1. Plan de communication pour interpeller la population, susciter la curiosité et annoncer l'événement

Message : questionnement sur l'évolution du climat et du cadre de vie, projection à 50 ans des mesures coercitives (limitation des déplacements et approvisionnements), témoignages et démonstration par l'exemple.

Structures relais : associations de quartier et associations environnement, énergie, consommation, social

Personnes ressources : témoins, ADEME, RAC France (Réseau action climat France, cet organisme regroupe des ONG travaillant sur le thème du changement climatique), WWF, mairie (gazette, affichage municipal), INSEE local

Outils :

- panneaux d'affichage, lignes de bus du quartier, structures municipales, commerçants (2 à 4 semaines avant l'événement),
- radios locales (1 semaine avant),
- journaux locaux, gazettes (parution précédente),
- tracts (0 à 4 semaines avant).

5.2.2. Mobilisons les jeunes du quartier dans leurs lieux d'activités (scolaires et loisirs)

Objectif : les impliquer dans l'information auprès de leur famille sur l'opération "Caravane de l'énergie". Il faut les sensibiliser à la consommation d'énergie dans leur structure puis à la maison.

Structures relais : Ecoles du quartier, associations de quartier (sports, loisirs, cultures).

Personnes ressources : animateurs ou instituteurs formés dans le cadre du projet de sensibilisation.

Outils :

- documentation pour les animateurs relais (personnes ressources),
- bilan carbone simplifié pour l'empreinte énergétique de la structure (avec résultats). Idem pour celui de la maison (sans résultats immédiats, nécessité d'aller à la caravane),
- mesurette (jeu) sur les gestes économes en énergie.

Déroulement :

- Contact des personnes ressources dans les structures.
- Formation de ces personnes sur l'opération.
- Durant le mois précédant l'arrivée de la caravane, ces personnes lancent l'animation auprès de leurs groupes de jeunes sur l'empreinte énergétique de leur structure ou de leur activité.

- Les personnes ressources distribuent les mesurètes et les bilans carbone à faire à la maison et invitent les enfants à venir avec leurs parents à la caravane par le biais d'une participation à un jeu et quelque chose à gagner.
- Accueil le jour J à la caravane. Calcul de l'empreinte énergétique à la maison : résultat en

- terme de planètes nécessaires si tous les habitants avaient la même consommation. Remise d'une documentation sur les économies d'énergie possibles. Remise d'indices supplémentaires pour participer au rallye jeu de la caravane.
- Présentation des bilans d'empreintes des structures.

5.2.3. Saynètes pour interpeller et sensibiliser les habitants du quartier aux économies d'énergie.

Scènes	A la caisse du supermarché	La porte	L'abri de bus	Dans un bar
Public	acheteurs	usagers de la porte	usagers de l'automobile	personnes fréquentant les bars
Message	Poids des emballages (poids écologique)	Faire comprendre qu'il faut fermer les portes.	Interpeller et sensibiliser les gens sur les impacts de leurs choix de transport	Les économies d'énergie par l'utilisation d'ampoules basse consommation
Personnes ressources	Associations locales, Partenariat possible avec le gérant du petit supermarché		Usagers des transports en commun	Gérants de bars
Outils	Balance, grille déchet équivalent carbone		Clefs de 4x4	Un escabeau
Durée	Environ 10 minutes, plusieurs fois dans la semaine		20 minutes	Environ 10 minutes, plusieurs fois dans la semaine
Déroulement	L'éducateur à l'environnement déballe ses produits à la caisse et pèse les emballages. Un autre intervenant lui dit : "Dépêche-toi. - Oui, mais je ne veux pas payer les emballages. - Mais tu ne les payes pas. - Si, je les paye, celui qui a produit les yaourts a fait aussi les emballages."	"Ferme la. - Comment tu parles ? - Mais non, je parle de la porte. - Tu parles aux portes maintenant ? - Tu veux garder la chaleur dans l'air d'Alsace pour empêcher que les cigognes s'en aillent migrer ailleurs ?"	Un éducateur attend le bus avec d'autres gens. Un complice, clefs de 4x4 en main, passe à côté et salue un ami, l'éducateur. Une conversation entre les 2 s'engage sur le choix du mode de transport.	Un électricien, avec son escabeau, entre dans le bar et demande poliment aux personnes de se pousser pour changer les ampoules en basse consommation Ou Une personne entre dans le bar et dit "Tu as laissé tout allumé chez toi ! - Oh, je m'en fiche ! - Mais tu sais que tu peux faire des économies ?"

5.2.4. Déambulations dans le quartier pour amener l'événement et prévenir de l'ouverture de la caravane

Public ciblé : Tous les habitants du quartier et surtout les gens qui n'ont ni écouté la radio, ni lu le journal ou qui n'ont pas d'enfants participant aux activités du quartier.

Message : ouverture de la caravane Samedi et Dimanche : "Range ton auto, prends ton vélo !".

Structures relais : Association de quartier (par exemple, l'ARAN).

Personnes ressources : 50 éco-citoyens bénévoles pour la déambulation.

Déroulement : Déambulation (engins non motorisés, chevaux, ânes, chars à bœufs, à pied...) dans toutes les rues du quartier, avec musique et slogan donnant rendez-vous à la caravane.

Pour aller plus loin :

- Sites où vous pouvez calculer votre empreinte écologique :

<http://www.agir21.org/>

http://www.wwf.fr/empreinte_ecologique/

- Les animateurs de l'environnement urbain
Tél. : 03 20 17 09 01,
Mail : aeu@no-log.org

- Alter Alsace énergies
Tél. : 03 89 50 06 20,
Mail : info@alteralsace.org

6. Développement du partenariat entre média et structures d'éducation à l'environnement pour sensibiliser le grand public



Les professionnels du journalisme sont les premiers porteurs de messages dans notre société où la communication joue un rôle primordial. Comment être efficace dans notre sensibilisation vers tous les publics en passant par les médias ?

6.1. Ressources

- interview d'une journaliste de Strasbourg magazine
- rencontre avec des journalistes de France 3 Alsace et des quotidiens régionaux alsaciens : les DNA (Dernières nouvelles d'Alsace) et L'Alsace

6.2. Objectifs du groupe de travail

- Méthodologie :
 - découvrir et mieux connaître l'outil médiatique
 - utiliser l'outil médiatique pour valoriser nos actions d'éducation à l'environnement (événementielles ou régulières)
 - suivi, évolution à court et long terme
- Stratégies pour développer un partenariat entre les médias et l'éducation à l'environnement
 - mieux connaître le milieu des médias
 - mieux se faire connaître par les médias
 - construire et développer le relationnel et le climat de confiance
- Message, Contenu, Argumentaire
 - adapter son message au journaliste et à ses contraintes

=> mise en place d'un de communication permettant de construire un partenariat fort et durable. "Se connaître, se comprendre et agir ensemble"

6.3. Pistes d'action proposées

- Mise en place des fiches techniques sur les différents supports médiatiques (TV, presse, radio) et outils (fichier de presse, communiqué, etc.).
- Connaître le domaine des médias et s'adapter au contexte professionnel du journaliste
- Faire connaître l'éducation à l'environnement aux médias avec la création d'un document la présentant clairement
- Construire et développer le relationnel (transmettre et faciliter l'accès à l'information par la rencontre)
- Emettre des messages simples (accessibles à tous), concrets (chiffres et illustrations) et réguliers permettant à tout un chacun de mettre en pratique

des "éco-gestes".

=> L'acteur de l'éducation à l'environnement doit être réactif et savoir s'adapter en fonction de l'actualité. Il s'agit pour lui de devancer l'information, pour installer une relation de confiance avec les journalistes.

L'arroseur arrosé : interview d'une journaliste (extraits)

Lise, journaliste à Strasbourg magazine, s'est volontiers prêtée au jeu de l'interview au bar de l'Auberge de Jeunesse. Après avoir poussé les journalistes présents lundi dans leurs derniers replis, nous avons ici essayé d'établir un dialogue constructif.

Groupe de travail Médias : quelle est votre vision des acteurs de l'éducation à l'environnement ?

Lise-la-journaliste : Il y a énormément d'organismes, des grands, des petits, c'est un peu une jungle ! Il y a un vrai problème de lisibilité.

GTM : quels conseils pouvez-vous nous donner pour mieux travailler ensemble ?

Lise : de se professionnaliser et de mieux utiliser les méthodes de communication. Les journalistes aiment qu'on leur mâche le travail ! Et aussi de ne pas diaboliser ou mythifier les médias. Vos enjeux valent plus que les paillettes des journaux, et les médias représentent de véritables relais vers le grand public.

GTM : en tant que journaliste, qu'est ce que cela vous fait d'être interviewée ?

Lise : c'était bien agréable. On aime toujours bien parler de soi, non ?

Pour aller plus loin :

- association des journalistes écrivains pour la nature et l'écologie

Tél. : 01 40 15 09 08,

Mail : association.JNE@free.fr

- association des journalistes pour l'environnement

Tél. : 01 45 70 70 50,

Mail : ajeasso@free.fr,

Site internet : <http://ajs.online.fr/aje/index.htm>

- club de la presse Strasbourg

Tél. : 03 88 35 66 61,

Mail : clubpres@wanadoo.fr,

Site internet : <http://www.club-presse-strasbourg.com>

Il existe des clubs de la presse dans chaque région.

- Ariena, partenariat avec France3

Tél. : 03 88 58 33 86

Mail : life.ariana@wanadoo.fr

7. Accompagnement des jeunes des cités dans des projets d'éducation à l'environnement



Quels sont les moyens d'accompagner les jeunes des cités dans l'émergence des projets d'éducation à l'environnement, leur réalisation et leur valorisation ?

7.1. Ressources utilisées

- témoignage de l'ex association Atema (Ateliers Manouches d'Alsace), Sébastien Minot
- visionnage du film Swing de Tony Gatlif,
- visite du quartier du Neuhof à Strasbourg,
- réalisation d'une grille d'entretien pour contacter différents acteurs impliqués dans la problématique (Cette grille peut être assimilée à une méthode d'approche que tout éducateur à l'environnement peut suivre dans le cadre d'un projet avec des jeunes de cité).

7.2. Eléments de réponse

7.2.1. Connaître le public "jeunes des cités"

Tranche d'âge : de 13 à 20 ans (et plus !)

Caractéristiques les plus fréquentes :

- Jeunes en difficultés scolaires, en rupture sociale, sans emploi (ou précaire) ;
- Livrés à eux-mêmes, démission des parents ou rupture du lien familial (mal affectif, pas de cadre...) ;
- Besoin de se sentir libre (libre adhésion, volontariat...) ;
- Besoin de se sentir en confiance (paranoïa, importance du regard des autres...) ;
- Besoin de se sentir utile (valorisation, récompense du travail fourni) et d'être pris au sérieux ;
- Difficulté à aller jusqu'au bout, démobilité très rapide, sentiment d'échec permanent ;
- Besoin de résultats rapides et visibles : du concret ! faut que ça bouge !
- Ont de l'énergie à revendre !

Leur vision de l'environnement :

- Conscient de son environnement dégradé (cadre de vie)
- Position de consommateur
- Vision floue de l'environnement (nature et enjeux écologiques)

7.2.2. Connaître les acteurs, les partenaires

Les acteurs/partenaires potentiels :

- Centres sociaux culturels,
- Régies de quartiers, entreprises d'insertion,
- Service de prévention de la police (Centre Loisir Jeunesse - CLJ),
- Protection Judiciaire de la Jeunesse du ministère de la justice (PJJ),
- Association d'animation, de médiation, d'insertion et d'éducateurs de rue (ex. : OPI - Organisation Prévention Insertion, S.O.S.),
- Associations sportives, culturelles et d'éducation à l'environnement (ex. : JEEP - Jeune équipe éducation populaire, CADR - Comité d'action deux roues 67, etc.),
- Association de défense des habitants du quartier,
- Associations caritatives,
- Ecoles, collèges, lycées, Rectorat, Inspection académique...

Leurs actions :

- Accueil périscolaire, soutien scolaire, accompagnement relais
- Animation de quartier (pied d'immeuble), animation enfants/jeunes, activités sportives, culturelles, éducation à l'environnement, chantier
- Education, conseil/orientation, médiation, socialisation, formation, insertion
- Lien social, lien intergénérationnel, éducation religieuse
- Partenariat lors de projets en réseau

7.2.3. Quelle est la place de l'éducation à l'environnement et de l'éducateur à l'environnement ?

L'éducation à l'environnement apporte un plus dans un projet. Elle contribue à une prise de conscience des jeunes de leurs droits et devoirs par rapport à leur environnement et cadre de vie, du lien entre leurs situations, leurs attitudes et leurs répercussions sur l'environnement du quartier à celui de la planète.

Éducateurs à l'environnement et acteurs du social sont complémentaires par leurs objectifs et compétences. Le partenariat permet une mutualisation des moyens et une démultiplication des actions. Les éducateurs à l'environnement peuvent apporter leurs compétences en animation et leur approche environnementale, que n'ont pas les acteurs du social. En contrepartie, ces derniers connaissant le quartier et ses habitants, ils peuvent faciliter la prise de contact avec les jeunes et/ou intégrer l'éducateur en éducation à l'environnement dans leurs propres projets.

L'éducateur à l'environnement peut être un appui notamment à travers la formation des acteurs locaux de l'éducation à l'environnement et la mise en place d'un centre de ressources, qui mutualiserait différents outils et serait au service de tous.

7.2.4. De la prise de contact à l'émergence de projets avec les jeunes

- S'appuyer sur des acteurs connus et reconnus sur le terrain.
- S'appuyer sur des actions en cours, mais également sur des petits événements au quotidien.
- Etre à l'écoute des jeunes et des acteurs.
- Savoir saisir les envies des jeunes et gagner leur confiance.
- Etre présent physiquement et régulièrement pour être identifié et être en contact.

7.2.5. Mettre en œuvre le projet d'éducation à l'environnement

- Avoir des objectifs modestes et réalisables.
- Mener des actions concrètes et visibles.
- Développer des projets attractifs pour les jeunes : côté "aventure", activités sportives de pleine nature, projets culturels et artistiques (théâtre, musique...), organisation de chantier, de fêtes et aborder l'éducation à l'environnement par ces biais détournés...
- Prévoir des actions de valorisation des projets (ex : médiatisation), une gratification du travail réalisé (ex : des récompenses, un goûter.. !).
- Suivre le projet dans le long terme.
- Relancer, répéter, rabâcher, car une seule intervention ou une seule parole ne suffisent pas.

7.2.6. Evaluer le projet

- par la réalisation d'actions concrètes et visibles.
- par une amélioration du cadre de vie (propreté du quartier...)
- par des indications statistiques (ex : nombre de violences physiques, verbales...)
- par l'observation d'un changement de comportement...



Créer des liens étroits de partenariat avec des acteurs locaux, quels qu'ils soient, est absolument nécessaire dans le cadre d'un projet d'éducation à l'environnement, car pour des publics tels que les jeunes de cité, il n'est pas pensable de travailler seul.

Dans ce contexte, les projets de protection de l'environnement ne sont pas une priorité, à l'exception éventuellement de la question des déchets. Cependant, l'environnement proche est une source d'épanouissement et d'étonnement

sur laquelle l'éducateur à l'environnement peut se baser pour faire passer des valeurs citoyennes (respect, partage, responsabilité, valorisation...) et répondre en partie aux besoins majeurs de ce public, à savoir l'accès à l'emploi ou à des activités valorisantes et le respect de soi, des autres et des choses.



Les jeunes des citées

Si t'es un jeune des cités
Cités souvent citées
Catalogué surexité
T'arrives pas à susciter
Aut'chose qu'"morocité"
Malgré toutes tes cécities
T'es bourré de qualité, si !
Plein de sagacité
Complice, complicité
Y arriver, félicité
Si t'es un jeune des cités
Environne-ment pas, s'te plait !
La nature, opacité,
Pas si sûr, à inventer, si !

O.K.

Pour aller plus loin :

- APIEU (Atelier permanent d'initiation à l'environnement urbain), Montpellier
Tél. : 04 67 13 83 15,
Mail : apieumtp@educ-envir.org
- CIEU (Centre d'initiation à l'environnement urbain), Arras
Tél. : 03 21 55 92 16,
Mail : cieu-asso@wandoo.fr

8. Quelles démarches pour développer des comportements éco-citoyens sur le lieu de travail ?



Comment schématiser le système "lieu de travail" dans la problématique de l'éducation à l'environnement avec pour objectif des changements de comportement chez les salariés ?

8.1. Ressources utilisées

- Estelle Lang du service environnement de la Région Alsace, chargée de la mise en place de la charte pour la Qualité de l'air en Alsace, engageant 23 signataires pour la réalisation d'actions en faveur de la qualité de l'air, sur le lieu de travail
- Alain Lieb du service environnement de la Communauté urbaine de Strasbourg (plus de 600 salariés),
- Karima Hivert, chargée de mission environnement, qualité et sécurité de la papeterie Stracel (250 salariés),
- Marielle Billy de l'Ariena.

8.2. Travail du groupe

Après la rencontre avec Alain Lieb, des idées fortes, classées en positif/négatif ont été mises en évidence.

Facteurs positifs :

- adhésion et implication de la direction indispensable
- air du temps, évolution sociétale en faveur de l'environnement
- obligations réglementaires
- relationnel pour dynamiser les initiatives
- incitation financière
- motivation personnelle, valeurs de chacun

Facteurs négatifs :

- cloisonnement entre services
- lourdeur de la hiérarchie : lenteurs, éloignement, perte de la motivation...
- poids des habitudes, réticence au changement
- nécessité d'imposer au personnel des changements de comportement par la réglementation

Un premier schéma caractérisant une grande collectivité territoriale a été mis en place, il a mis en

évidence le manque de consultation/concertation des personnels.

Suite au rendez-vous avec la Chargée Environnement, Qualité, Sécurité de Stracel, un autre mode de fonctionnement a permis de dégager d'autres idées fortes positives :

- présence d'une personne référente proche de la direction
- relation orale et permanente avec le personnel
- mise en place de journées de sensibilisation et de différents modes d'information (journal interne...)
- consultation de tous les employés, implication dans la validation du plan d'action.

Ce fonctionnement permettant effectivement de changer les comportements en interne ne semble pas caractériser la majorité des grandes entreprises...
- Les projets sont à construire avec les entreprises.

La rencontre avec Marielle a permis d'identifier un fonctionnement plus caractéristique des associations, mais relatif à une association d'éducation à l'environnement... : le temps de discussion important.

Pour aller plus loin :

- Région Alsace, Plan régional pour la qualité de l'air, Estelle Lang
Tél. : 03 88 15 67 92,
Mail : estelle.LANG@region-alsace.fr
- Ariena, groupe cohérence, Yann Delahaie
Tél. : 03 88 58 38 47,
Mail : ariena.grf@wanadoo.fr

9. Partenariat entre animateurs en éducation à l'environnement et professionnels du handicap



Comment créer des partenariats efficaces entre les professionnels de l'éducation à l'environnement et les professionnels des personnes handicapées ? Quelle(s) pédagogie(s) -outils et animation- pour les publics handicapés ?

Vivre une expérience concrète et rencontrer des personnes handicapées pour prendre pleinement conscience de leurs handicaps.

9.1. Ressources utilisées

Plusieurs rencontres :

- avec Séverine Fru, sourde et professeur de langue des signes à l'USM 67 (Union des Sourds et Malentendants),

- avec Christian Magoule, directeur de l'ARAAHM (Association régionale d'Aide aux Handicapés Moteurs), structure associative qui accueille des handicapés moteurs (IME, CAT, hébergement, etc.)

- avec Victor Roos, aveugle et président de l'Association des aveugles et handicapés visuels d'Alsace et de Lorraine

- avec Jacqueline Schmitt, en fauteuil et déléguée départementale de l'APF 67 (Association des Paralysés de France)

Le groupe découvre alors que les mains peuvent avoir la parole, que circuler en fauteuil roulant complique ou interdit l'accès à de nombreux lieux, qu'un aveugle reste toujours dépendant d'une tierce personne pour ses déplacements.

9.2. Conseils donnés par les handicapés rencontrés

Pour l'accueil de handicapés en général :

- Il est très important de définir ses propres limites et éventuellement de refuser l'accueil d'un certain type de handicap.

- L'intégration dans le milieu ordinaire doit être longuement préparée par les accueillants et la personne handicapée car tout doit être fait pour qu'elle soit une réussite. Il ne faut pas mettre les enfants en situation d'échec.

- Avant d'accueillir un enfant handicapé, il faut exiger de rencontrer les établissements et les éducateurs pour connaître le handicap et les gestes

à faire et à ne pas faire (notamment lors du portage) et pour connaître le problème de l'enfant (Ce n'est pas rompre le secret médical ! Vous ne demandez pas le dossier médical complet !).

- Il faut faire des groupes par niveau intellectuel, pas par handicap.

- Chacun peut bénévolement accompagner un éducateur spécialisé, lors d'une sortie avec un groupe de handicapés. Mais, avant cela, vous bénéficierez d'une formation obligatoire d'une journée.

- Il existe des stagiaires en formation dans les écoles des éducateurs spécialisés, moniteurs, spécialisés ou accompagnateur de vie sociale. Ils ont généralement 15 mois de stage à faire dont 3 mois où ils peuvent faire un stage dans une structure non spécialisée (par exemple dans une structure d'éducation à l'environnement).

- Avec les 35 heures, les personnes handicapées finissent leur travail le jeudi soir (au lieu du vendredi soir). Les personnes seules s'ennuient, elles seraient intéressées par des activités de loisirs adaptées à leur handicap.

Pour les sourds :

- Plutôt qu'un interprète en LSF (langue des signes française), il faut favoriser une personne spécialisée en éducation à l'environnement qui se forme au LSF (avec éventuellement un financement de la formation par l'employeur) car il existe des pertes pendant la traduction. Mais le but à long terme reste de former des sourds à l'éducation à l'environnement. Ainsi, pour les jeunes, ils seraient aussi une référence d'adultes sourds qui ont réussi.

Pour les aveugles :

- Si l'on communique sur ce que l'on fait en éducation à l'environnement, il y aura des personnes intéressées. Mais fixer un rendez-vous en un point, c'est impossible pour un aveugle. Il faut prévoir une personne accompagnatrice qui va le chercher à son domicile. Cette personne tierce doit être connue depuis longtemps par l'aveugle qui lui fait confiance. "Le regard inspire la confiance ou la méfiance. Quand on ne voit pas, il faut d'autres moyens qui prennent plus de temps."

- 65 % des aveugles ne lisent pas le braille et ce chiffre est en augmentation car il existe de moins en moins d'aveugles de naissance.

9.3. Trois sous groupes constitués en fonction des problématiques.

9.3.1. Groupe "Vivre une expérience"

Ce groupe choisit de revoir Séverine, Jacqueline et Victor, trop brièvement croisés lors de la phase d'immersion. Après une phase "expérimentation - prise de conscience des handicaps" sur le Jardin des Deux Rives au cours de laquelle chaque membre du groupe tentera de se glisser dans la peau d'une personne handicapée (vivre 2 h avec les yeux bandés..., s'asseoir 2 h dans un fauteuil roulant...).

Les détectives du handicap se lancent à l'assaut du jardin avec leurs trois invités, et leurs handicaps respectifs... Et les voilà directement confrontés à la réalité ! À travers cette expérience, c'est toute la question de la place réelle que nous accordons aux personnes handicapées dans nos activités quotidiennes qui se pose.

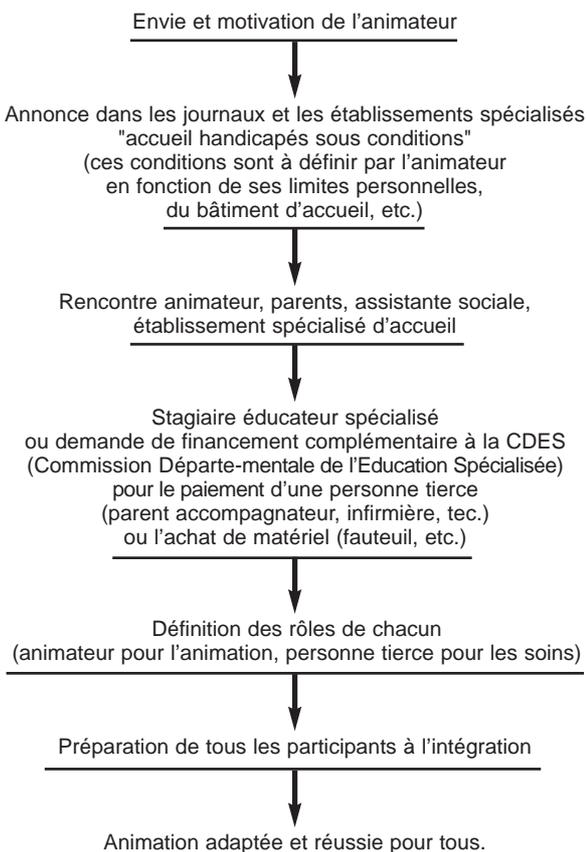


9.3.2. Groupe "Partenariat"

Ce groupe rencontre deux éducateurs spécialisés (et retrouve Christian. L'objectif est double :

a) Réfléchir aux rôles et à la place respectifs des professionnels de l'éducation à l'environnement et des professionnels des publics handicapés lors d'un travail en partenariat.

Le schéma suivant résume les étapes pour accueillir un enfant handicapé lors d'un CVL ou CLSH en milieu ordinaire.



Avec les jeunes de l'IMPro de Cernay, Philippe et Carine ont mené un projet jardin avec la Maison de la nature du Sundgau. Retour sur la genèse et le bilan du projet :

Le passage aux 35 heures a libéré le vendredi pour les jeunes de l'IMPro, il était nécessaire de maintenir une activité le vendredi pour garder la différence avec le week-end et pour assurer un bien être voire une autonomie aux jeunes. Le choix s'est porté sur la Maison de la nature pour plusieurs raisons :

- elle apportait de la nouveauté par rapport aux activités déjà proposées par l'établissement,
- elle permettait une ouverture vers l'extérieur car la structure est ouverte à tous les publics,
- elle permettait de faire des choses différentes sur un même lieu,
- c'est un lieu où l'initiative des jeunes est possible car le travail n'est pas organisé comme par le centre ou la famille sur-protectrice.

Les jeunes sont venus un vendredi sur 2 pendant 1 an, en groupe de 5 maximum, encadrés par deux éducateurs spécialisés (gestion de la différence, des conflits, etc.) et un animateur en environnement (animation classique adaptée au niveau de compréhension des jeunes). Le "qui fait quoi ?" avait été défini avant, lors d'une visite de l'animateur au centre.

Les adolescents ont ainsi pu jardiner au fil des saisons, faire du pain, ressentir la nature, faire quelque chose de concret avec un résultat à la fin (récolte), se balader la nuit, etc. Ces activités ont favorisé leur capacité à se concentrer pendant un certain temps. Elles leur ont permis d'avoir une notion du temps qui passe, etc. La culture et le potentiel de certains jeunes ont été mis en évidence. Elles ont été également bénéfiques pour les éducateurs qui ont pu travailler à l'extérieur en petits groupes. L'expérience a été très positive pour tous ! L'encadrement de seulement 5 adolescents était au même tarif que l'encadrement d'une classe entière, la Maison de la nature du Sundgau a donc mis en place un tarif plus bas pour l'accueil de handicapés en petits groupes.

b) Identifier les partenaires clés dans la jungle administrative du monde de la personne handicapée (COTOREP, IMPRO, assistante sociale, DDASS, IME, Région, Départements, CAF, etc.).

Les deux repères administratifs utiles à toute personne souhaitant travailler avec un public handicapé, et qui se pose toutes les questions d'usage...(partenaires et relais locaux, financement, problèmes techniques liés à l'accueil d'une personne handicapée etc...) sont identifiés :

La Commission Départementale de l'Education Spécialisée (C.D.E.S.)

Une par département, une boussole indispensable dans la jungle administrative. Elle ne concerne que les enfants jusqu'à 18 ans.

Elle définit le taux d'incapacité des enfants. Elle attribue des aides financières notamment pour obtenir une tierce personne accompagnant la

personne handicapée (avec un taux d'incapacité supérieur à 50%), lors des activités (colonies, etc.). Cette tierce personne peut être les parents eux-mêmes (défraiement frais de transport, de nourriture, etc.), une infirmière, etc. Elle peut également être un objet (par exemple un fauteuil si celui-ci n'est pas nécessaire à la maison mais indispensable lors du séjour). Le montage du dossier est simple : une lettre de demande type avec un devis.

La CDES place également les enfants dans les établissements spécialisés, avec l'accord des parents.

Le Site pour la Vie Autonome

Un par département. Attribue des aides ponctuelles (création de douche adaptée, ascenseur, etc.).

Le Guide Néret pour les personnes handicapées

est la Bible pour tout travail avec des personnes handicapées ! Il contient tous les contacts, département par département. Attention, il vaut 700 euros... Mais est consultable dans les CDES et les Sites pour la Vie Autonome.

Mais plus que tout, c'est bien la rencontre et l'échange avec des personnes handicapées ou responsables d'associations travaillant avec des personnes handicapées qui, par leurs conseils de professionnels, peuvent nous aider à monter des partenariats pertinents.

9.3.3. Groupe "Pédagogie",

Après avoir décortiqué les contraintes liées aux différents handicaps, le groupe visite le jardin en réfléchissant à l'accessibilité des lieux en fonction des différents handicaps, rencontre les intervenants des autres groupes, bouillonne, tâtonne... Face à l'ampleur de la tâche, il décide de s'attacher uniquement à l'approche d'un cas concret axé sur la découverte de l'arbre avec un public aveugle ou mal-voyant (découverte multi-sensorielle).

9.4. Quelques citations en guise de conclusion

Toutes les phrases qui suivent ont été grappillées au cours de cet atelier. Plus que de longs discours, elles traduisent de nombreuses choses vécues que les participants souhaitent partager avec l'ensemble des autres personnes.

"La surdit , c'est le handicap invisible."

"C'est également aux personnes handicapées de venir vers nous, de nous bousculer un peu !"

"Attention, l'intégration d'une personne handicapée se prépare. Il ne s'agit pas de rajouter de l'échec à l'échec."

"Il y a souvent un courage qui vaut le détour chez la personne handicapée."

"Ne regardons pas le handicap comme un frein, mais adaptons-nous."

"Exigez de rencontrer les personnels encadrant les personnes handicapées avant toute animation, pour connaître les spécificités de votre public."

"Il y a une relation forte entre l'aveugle et le voyant qui l'accompagne. C'est la rencontre et la répétition

indispensable de cette rencontre qui vont faire la richesse de la relation."

"Si la vie consiste à aller de son domicile à son travail, alors l'aveugle vit bien. Si la vie consiste à faire plein de choses différentes, alors l'aveugle vit mal."

"Le regard de chaque personne inspire la confiance ou la méfiance. La personne aveugle n'a pas accès au regard..."

"Les personnes handicapées n'ont pas besoin de pitié ; elles souhaitent simplement qu'on respecte leurs droits."

"L'accueil des personnes handicapées passe aussi par des trucs très simples qu'on n'apprend nulle part."

"Animateur nature, docteur, infirmière, éducateur spécialisé, à chacun son niveau de responsabilité..."

"Si vous accueillez une personne handicapée dans votre centre, ne bradez pas votre qualité d'accueil par sentiment de pitié."

"On montre beaucoup d'aveugles avec des chiens d'aveugles, mais si on pouvait ne filmer que le chien, on le ferait !"



Pour aller plus loin :

- PNR des Caps et Marais d'Opale,
Sébastien Ansel
Tél. : 03 21 87 90 90, sansel@parc-opale.fr
- Bergerie Nationale
Tél. : 01 61.08.68.11,
Mail : ae.fermepeda.bn@educagri.fr
- CEFENE, Louis Espinassous
Tél. : 05 59 21 03 93

10. Sensibiliser les sportifs de pleine nature à la fragilité du milieu



Le milieu naturel : un simple équipement aménagé pour mon plaisir personnel de sportif de pleine nature ?

10.1. Ressources utilisées

- sortie en vélo ou à pied dans la forêt du Neuhaus en cours de classement en réserve naturelle
- intervention de Monsieur Jung, technicien forestier de la ville de Strasbourg



10.2. Investigations menées

Connaître ce public de sportifs de pleine nature

- réalisation de questionnaires
- enquête auprès de pratiquants dans deux magasins de matériels sportifs (Décathlon et le Vieux Campeur)
- enquête auprès de pratiquants sur les lieux de pratiques (deux grimpeurs en salle et un kayakiste).

Travailler sur les représentations initiales des sportifs

- échange entre les deux groupes : pas ou peu de "vision de la fragilité potentielle du milieu de pratique".
- lecture de quelques articles sur le sujet, témoignages d'expériences.

Travailler sur le "comment les sensibiliser"

- listage collectif de moyens possibles pour sensibiliser ce public,

- regroupement en trois secteurs : outils et supports, éducateur et pédagogie, gestion du site de pratique.

- choix de travailler en deux sous-groupes :
 - + conception d'une animation/séquence de formation pour des encadrants en VTT, mise en œuvre par un éducateur à l'environnement
 - + recherche sur "comment impliquer le praticien sur son site de pratique ?"



10.3. Résultats obtenus

- une grille d'animation et/ou de formation à mettre en œuvre par une sortie VTT
- des propositions d'actions en trois phases (à l'amont de la pratique, sur le terrain, lors d'un événementiel "journée nationale du blaireau")

Pour aller plus loin :

- Réseau Education Environnement 05 et Ecrins
Tél. : 04 92 53 60 96,
Mail : ree05@educ-envir.org

- Le Merlet
Tél. : 04 66 85 18 19

- Jean Michel Brunetti
Tél. : 06 78 58 29 68,
Mail : jean-michel.brunetti@laposte.net



11. Favoriser l'appropriation des milieux naturels périurbains par les citadins



Comment favoriser l'implication des citadins pour une meilleure appropriation de l'espace naturel périurbain ?

11.1. Ressources utilisées

- immersion dans les milieux rhénans par une boucle cyclable sur les rives françaises et allemandes
- visite d'un sentier d'interprétation à Kehl en Allemagne, de la Réserve Naturelle du Rohrschollen et de la Forêt du Neuhoef côté français.
- rencontre avec Simone Foltyn, du service environnement de la ville de Kehl, conceptrice du sentier de Kehl et avec Rémy Gentner du service espaces verts de la Communauté Urbaine de Strasbourg. Leur présence a été l'occasion pour le groupe de poser de nombreuses questions sur les enjeux et les difficultés de gestion de tels milieux à proximité de villes comme Strasbourg et Kehl.



La boucle cyclable a permis aux participants de prendre conscience de la proximité de milieux naturels par rapport à la ville, de découvrir leur richesse faunistique et floristique mais également de prendre conscience des pressions existantes du fait de la proximité de la ville (vandalisme, sur-fréquentation). La problématique des conflits d'usages a également émergé (pêcheurs, promeneurs, chiens en liberté, cyclistes, camping sauvage...)

Des objectifs généraux ont été dégagés en réponse à la problématique de cet atelier :

- Trouver des solutions qui concilient accueil, préservation et sensibilisation
- Favoriser l'appropriation de ces espaces naturels périurbains par leurs utilisateurs pour faciliter leur préservation

Trois sous-groupes ont travaillé dans trois directions différentes :

11.2. Groupe 1 : Enquête auprès des utilisateurs de ces espaces

L'enquête devait permettre de cerner davantage les publics utilisateurs de ces espaces. Deux directions étaient complémentaires :

1/ enquêter sur site, dans les espaces naturels rhénans, en maraudant, en allant à la rencontre des publics

2/ enquêter à différents endroits de Strasbourg (centre ville, quartiers périphériques...) pour bien cerner la provenance des visiteurs. Les questions suivantes ont été posées :

- Etes-vous habitants de la CUS ?
- Connaissez-vous les forêts rhénanes ?
Si oui, les fréquentez-vous ?
- Comment vous y rendez-vous ?
- Quelles améliorations (installations, accueil, animation...) souhaitez vous y apporter ?
- Souhaitez vous avoir un espace de dialogue pour participer à la mise en place de ces projets ?

L'enquête a permis de prendre conscience du profil des visiteurs des lieux :

- Des citoyens "riverains", promeneurs, consommateurs de nature et de tranquillité : ils se promènent dans ces forêts péri-urbaines mais ne sont pas (ou peu) sensibilisés à l'importance de la préservation de ces milieux. Souvent en promenade avec leur chien, ils n'ont pas conscience des pressions que peuvent subir ces milieux naturels. Une anecdote montre bien leur manque de connaissance sur ces milieux : une personne revient régulièrement en forêt pour couper scrupuleusement toutes les lianes qui poussent le long des arbres. Visiblement, cette personne pense que les beaux arbres seront étouffés par leurs lianes...

- Des jeunes issus des quartiers plus populaires, qui cherchent des endroits de tranquillité et parfois de défoulement. Ils sont parfois la source de vandalisme sur les aménagements existants en forêt (bancs, poubelles, abris...)

11.3. Groupe 2 : Les espaces canins

Le problème des chiens laissés en liberté a soulevé pas mal de questionnements, notamment en forêt du Neuhof. Comment faire accepter aux maîtres que les animaux doivent être attachés ? Comment rendre aux animaux certains espaces de liberté ? Comment éviter les problèmes de déjections canines ? Ces questions ont amené un groupe à faire des recherches sur le sujet afin de voir les expériences similaires qui ont été menées. Par exemple, un plan de réflexion et d'action a été mené au niveau du Grand Lyon et de la Ville de Lyon. Ils se sont dotés de 24 espaces d'ébats pour chiens et de 13 espaces d'hygiène canine.

Une enquête a également été menée auprès des usagers propriétaires de chiens pour savoir s'ils connaissent la réglementation et pour mieux cerner leurs besoins.

Pistes de travail :

Créer des espaces de défoulement pour chien en marge du milieu naturel. Ces lieux pourraient également être des lieux de sensibilisation des maîtres à la réglementation en vigueur, à la fragilité des milieux et à l'impact que peuvent avoir les animaux sur le milieu. Différents outils pourraient être des supports de sensibilisation : réalisation de documents de sensibilisation, organisation d'une journée de rencontres et d'échanges...



11.4. Groupe 3 : recherche de solutions pour une meilleure sensibilisation des habitants dans la protection de ces milieux.

Ces milieux naturels périurbains ont une importante fonction sociale, dans la mesure où ils concentrent un public relativement nombreux et très diversifié. Il est ressorti des échanges que la sensibilisation peut être améliorée si le public est impliqué de près dans les projets.

Pistes de travail :

- la création d'un lieu de rencontre emblématique pourrait être le point de départ de l'implication des habitants. Exemple : une grande cabane en saule, construite par les habitants ;
- la mise en place d'un "rendez-vous en forêt" hebdomadaire ou mensuel, qui se déroulerait en ce lieu et qui faciliterait la rencontre entre les utilisateurs de ces espaces et entre utilisateurs et élus- décideurs...

De ces rencontres pourraient naître des projets de sensibilisation, qui prendraient en compte les envies et les besoins des usagers de ces espaces. Cette prise en compte permettant une meilleure appropriation de ces milieux et la réussite des futurs projets de sensibilisation.

Pour aller plus loin :

- Réserves naturelles de France
Tél. : 03 80 48 91 00,
Mail : rnf@espaces-naturels.fr
- Communauté urbaine de Strasbourg,
service espace vert
Tél. : 03 88 60 97 22
- Petite Camargue alsacienne
Tél. : 03 89 89 78 59,
Mail : petitecamarguealsacienne@wanadoo.fr

12. L'éducation à l'environnement, un vecteur de reconnaissance sociale et d'intégration pour les personnes en difficulté sociale



L'éducation à l'environnement, vecteur de reconnaissance sociale et d'intégration : un lien est-il possible entre personnes en difficulté sociale, acteurs sociaux et éducateurs à l'environnement ?

12.1. Ressources utilisées

- rencontres avec Pierre Henri Elu, directeur du foyer Koenigshoffen et Lamine Niang, agent des Cafétania

- visite du foyer Koenigshoffen de la Sonacotra
SONACOTRA signifie Société nationale de construction des travailleurs algériens, puis la notion s'est élargie à tous les travailleurs. Il s'agit d'un organisme privé mais fortement lié à l'Etat, leur partenaire principal, car ils sont soumis à des directives nationales. La Sonacotra a été créée en 1956, et il existe des structures un peu partout en France (460 au total). Sa fonction première était d'héberger les travailleurs immigrés, mais, petit à petit, elle a accueilli également des personnes en situation précaire.

L'établissement visité abrite 274 résidents dans des chambres de 7,5 m² (à l'origine, elles ne faisaient même que 4,5 m² !).

12.2. Réflexion du groupe

Foyer, structure d'accueil... des mots qui tendent à évoluer vers la "résidence sociale", quelle est la différence ? L'homme. Les personnalités sont prises en compte individuellement et un accompagnement commence à se faire. Il y a aussi de nouvelles activités, comme un programme culturel plutôt alléchant, et surtout pas de "culturel du pauvre".

Et du côté de l'environnement, quelles sont les préoccupations ? Cela dépend du point de vue où l'on se place. Le bailleur nous parle immédiatement de l'eau, la consommation est très importante et les factures aussi ! Les habitants évoqueraient plutôt le bruit qui génère des tensions entre les résidents, la propreté (les poubelles s'amon-cèlent...), etc.

Le travail du groupe a principalement porté sur le lien entre personnes en difficulté sociale, acteurs sociaux et éducateurs à l'environnement. D'abord, il nous a semblé très loin (existe-t-il ?) puis au fur et à mesure de nos rencontres, il s'est fait plus présent, jusqu'à être persuadés que l'on peut faire quelque chose ensemble.

Ce que l'on a pu déterminer, ce sont plutôt des

précautions ou recommandations :

- ne pas oublier notre fonction et celle de l'acteur social,
- se rappeler que l'on ne met pas tous la même chose derrière un mot, les interprétations sont nombreuses,
- prendre le temps de rencontrer et de connaître le public vers lequel on va,
- multiplier les approches,
- être capable de s'ancrer dans le temps, d'accompagner,
- s'aider de personnes relais, personnes ou structures déjà en place ou connaissant bien les lieux et intervenant régulièrement,
- ne pas donner de faux espoirs,
- ne pas considérer tous les habitants comme une masse identique,
- faire preuve de délicatesse et de respect.

En fait, rien de nouveau, une redécouverte, mais essentielle pour une éducation à l'environnement de qualité et pour tous.

Pour aller plus loin :

Contacts pour un travail dans le milieu de l'insertion

- Dunois'Insertion (28)

Tél. : 02 37 45 04 13,

Mail : dunoisinsertion@tele2.fr,

Site : <http://www.dunoisinsertion.org>

- URSIEA (Union Régional des Structures d'Insertion par l'Economique - Alsace)

Tél. : 03 90 22 12 72,

Mail : ursiealsace@wanadoo.fr

- CRES (Chambre Régionale de l'Économie Sociale - Alsace)

Tél. : 03 88 45 96 63,

Mail : cres@cres-alsace.org,

Site : <http://www.cres-alsace.org>

- Ariena, partenariat d'entreprise, Eric Charton

Tél. : 03 88 58 38 44,

Mail : ariena.partenariat@wanadoo.fr

- Sonacotra 67, Alain Dicintio

Tél. : 03 90 22 93 60

Contacts pour un travail en milieu carcéral

- article "La maison d'arrêt de bourges se met au vert" disponible à l'adresse suivante :

http://www.grainecentre.org/dossier_reflexions.htm

- Christine POMMIER, Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Bourges

Tél. : 02 48 23 21 70,

Mail : christine.pommier@justice.fr

- Alexandre ROUBALAY, ancien animateur à Sologne Nature Environnement

Tél. : 06 86 83 89 13,

Mail : alex.roubalay@laposte.net

13. Monter un projet d'éducation à l'environnement avec les habitants et les acteurs relais d'un quartier



Quelle place pour l'éducation à l'environnement dans les quartiers ? Quelles expériences et stratégies éducatives pour une évolution des comportements ?

13.1. Habitants d'un quartier, qui sont-ils ?

13.1.1. Définition de quelques mots

Habitant : "Celui qui est installé là", qui y fait quelque chose, même petite, régulièrement.

Quartier : "Division d'une ville" ; espace reconnu en tant qu'entité par une population ; limite physique (géographique par exemple) ou immatérielle (historique, ethnique) ; sentiment d'appartenance ou simple perception des habitants d'être lié à un espace.

Cohésion : union intime des parties d'un ensemble ; perception physique ; lien sous lequel les gens se retrouvent.

Cohérence : rapport logique entre des idées, des propos ; perception intellectuelle.

13.1.2. Connaissance du public, d'après des expériences d'éducateurs à l'environnement

En milieu urbain, on distingue deux catégories de public, selon leur niveau d'implication dans la vie du quartier :

1. une minorité qui participe à de nombreuses actions liées à la vie du quartier. Ils sont souvent membres de plusieurs associations. Il semble plus "facile" de les mobiliser.

2. une majorité qui ne participe pas à la vie du quartier, pour plusieurs raisons :

- pas de compréhension de la langue française (difficultés accentuées par des informations écrites ; l'info peut alors passer par l'intermédiaire des enfants)

- manque de cohésion sociale dans le quartier (manque de sentiment d'appartenance au quartier, pas de conscience d'être acteur du quartier)

- utilisation de leur habitation comme "dortoir" sans prise en compte du quartier ni "intérêt" pour celui-ci (profil "classique" de personnes qui travaillent à l'extérieur du quartier)

Infos sociologiques sans prétention d'exhaustivité :

- rares sont ceux qui travaillent dans leur quartier.
- la grande distribution est éloignée des quartiers

et le comportement des habitants a évolué avec cet éloignement des commerces. Auparavant, les habitants se retrouvaient tous chez les commerçants les plus proches et des liens se créaient.

- manque d'espaces de rencontres pour les habitants au sein d'un quartier (mais manque d'intérêt)
- un phénomène de consommation d'activités apparaît de plus en plus au sein des cités : les activités gratuites sont devenues un dû.

13.2. Montage de projet

13.2.1. Réflexion et démarrage de l'action :

Le rôle de l'animateur est davantage sur l'accompagnement de dynamiques locales que sur une réflexion de départ sur un projet, qu'il tenterait de "plaquer" au contexte local.

La réflexion du projet doit se nourrir des réflexions des habitants.

La question de la formation de l'éducateur à l'environnement dans le domaine du social peut se poser pour mener un projet d'actions d'éducation à l'environnement dans le quartier. La connaissance du public peut constituer des limites éventuelles au projet, ou impulser la recherche de partenariat avec des travailleurs sociaux compétents, par exemple.

L'initiative du projet peut aussi venir d'un groupe constitué, à partir de rencontres d'acteurs-relais (centres socio-culturels, missions locales, médico-social, associations de quartier, etc.).

13.2.2. Etat des lieux :

Il est important de s'appuyer sur les documents de connaissance du quartier et de ses occupants, du type : statistiques, effectifs de population, ses composantes et son fonctionnement, spécificités du quartier (historiques, culturelles, géographiques, ethniques, politiques).

Ce travail doit être complété par des visites dans le quartier, à des heures différentes de la journée.

- Faire émerger les premières problématiques ou besoins pour les occupants du quartier

- Éventuellement, rédaction d'un pré-projet ou d'une méthode pour y parvenir

13.2.3. Appropriation - validation du projet :

Processus pour l'émergence du projet avec les habitants : le public est impliqué dans une démarche d'élaboration collective de projet, ou pour une réorientation de pré-projet.

Les réunions sont menées selon des techniques d'animation participative. Une attention particulière à l'aspect convivialité semble nécessaire.

La rédaction du projet découlera de la synthèse de ces rencontres. Elle est progressive, adaptée au rythme de réflexion des différents partenaires et acteurs. On s'appuie sur une méthodologie de montage de projet (cf. guide pratique "monter son projet en EE" - Edition Ecole et Nature).

On prendra en compte une partie des points suivants :

- Identification de l'action
- Objectifs principaux (cohérence, cohésion sociale, etc.)
- Public
- Partenaires
- Moyens, méthodes, déroulement, place de l'éducation à l'environnement
- Leviers, éléments facilitateurs
- Freins, ralentissements, pièges
- Nature du porteur de projet et acteurs de sa réalisation
- Durée de l'action
- Financement
- Lieu
- Mots-clés
- Améliorations possibles, perspectives du projet
- Identification des enjeux
- Evaluation et suivi du projet
- Personnes et structures ressources
- Communication autour, sur, pour le projet

Propositions d'actions :

- Sortie de découverte de la nature
- Sortie de découverte des filières environnement (déchets, eau, énergie) et de sites industriels
- Atelier, rencontre / débat / conférence / échanges / petit déjeuner, déjeuner, goûter, souper à thèmes ou débat... ; boxe canadienne, théâtre forum
- Conseil / information (Ressources)
- Événementiels (fêtes environnement, art et nature, patrimoine...)
- Chantiers, réaménagements, insertion
- Réalisation d'outils de communication
- Club Nature / environnement / développement durable
- Développement de livrets, sentiers d'interprétation
- Développement du commerce social (équitable, etc.)
- Animations à thèmes (déchets, patrimoine, eau, etc.)
- Pedi-Bus
- Opération Nettoyage
- Opération : Eco-logements, éco-gestes, les gestes de l'écologie
- Actions environnement inter-quartier
- Projet multi-partenaires avec une double entrée (ex : environnement et cirque, environnement et médias, environnement et sport)
- Projet environnement et multi public (ex : valides et handicapés, jeunes et anciens)
- Stand sur les lieux de vie du quartier (marché, commerces, etc.)
- Projet de lien social avec trame ou fond environnemental / développement durable
- Vidéo, radio-trottoir sur l'environnement, exposition de photos
- Jardins (solidaires, familiaux, au pied d'immeubles, etc.) + lieu de livraison ou point de vente de la production des jardins d'insertion
- Réalisation d'expositions
- Réseau d'échanges de savoirs
- Diaporama
- Echange, solidarité internationale (Nord /Sud)

13.2.4. Mise en œuvre :

La mise en œuvre du projet est guidée par un comité de pilotage regroupant les différents occupants et acteurs du quartier (par exemple, associations, institutionnels, financeurs).

Selon la nature du projet, sa durée, ses objectifs, chaque acteur prend part à l'action et la réalisation du projet selon un phasage défini collectivement (répartition des tâches, rôles, missions, etc.).

Eléments de réussite :

- se donner du temps !
- s'assurer d'un soutien politique au projet
- convivialité dans les moments de concertation collective
- réel partenariat

13.2.5. Suivi et évaluation :

Il semble important qu'un médiateur ou coordinateur suive les groupes de travail, relance la dynamique et élabore les critères d'évaluation. Des évaluations individuelles et collectives, régulières, permettront de mesurer la cohérence et la cohésion atteintes grâce au projet.

Un travail de recherche et d'élaboration d'outils d'évaluation ouverts sur le quartier peut être spécifiquement mené.

Pour aller plus loin :

- ARAN (Association des résidents et amis de Neudorf)
Tél. : 03 88 44 59 06,
Mail : association.aran@free.fr

14. Comment faire d'un événement grand public un support d'éducation à l'environnement ?



Comment faire du Jardin des Deux Rives, un outil d'éducation à l'environnement pour le grand public ?

14.1. Ressources utilisées

Le lundi, premier contact avec le Jardin des Deux Rives, avec :

- visite libre dans le Jardin des Deux Rives, côté français et allemand,
- rencontre avec Claire Armbruster, chef de projet du Jardin des Deux Rives à la CUS,
- rencontre avec Robert Bitter, animateur sur le jardin des enfants,

14.2. Discussion

A l'issue de la journée, une discussion s'engage sur les ressentis des participants du groupe.

Des tendances générales ressortent :

- Une symbolique forte et quasi émouvante : deux pays qui se sont affrontés violemment deux fois au cours du XX^{ème} siècle sont désormais reliés par une passerelle piétonne, où l'on circule librement. La frontière est devenue un jardin : la symbolique est très forte (remarque amusante : Sammy, participant Burkinabé, n'a pas du tout ressenti cela. Il avait même peur d'aller en Allemagne, pensant que les allemands étaient des gens méchants et racistes. Il était très soulagé en fin de journée de voir que tout c'était bien passé)
- une partie française du Jardin des Deux Rives ressentie comme plastiquement très belle et très réussie mais plutôt, peu chaleureuse, avec de grands espaces vides et beaucoup d'interdictions (ne pas tremper les pieds dans l'eau, etc.). Plus un "landgarten show" qu'un "landsgartenshau" selon l'expression de Robert
- une partie allemande plus populaire, très ludique, avec stands de bières et de saucisses, des enfants dans tous les bassins d'eau, beaucoup de jeux... ce qui donne un aspect très chaleureux mais aussi des espaces assez surprenants pour des français (l'intégration de jardins religieux, principalement protestants, très austères et presque morbides, avec des stèles rappelant des pierres tombales) ou des expositions horticoles de plantes alignées les unes à côté des autres.

- sur l'ensemble du jardin une absence quasi-totale d'éducation à l'environnement sauf sur le jardin pédagogique du réseau Ariena, (voire les pratiques des jardiniers qui utilisent beaucoup de chimie et d'eau, dixit Robert). De plus, on sent que les plasticiens n'ont pas eu de contrainte en terme environnemental pour la création de leur jardin, l'utilisation de l'eau étant à la limite de l'indécence (nombreuses fontaines, jets, mur d'eau brumisateur, etc.)



Un listing de mots nous permet de résumer le ressenti pour chaque côté du jardin :

- côté français : beauté, agencement, rangement, rêve, détente, couleur, musique, recherche artistique, palette de matériaux, importance du jardin pédagogique
- côté allemand : interactif, simplicité, espace de jeux créatif, ludique, convivialité, espace, jeux, paix, famille

Une question se dégage : comment faire de ce lieu "aseptisé" un lieu d'éducation à l'environnement ou un lieu sauvage ?

Méthodologie :

- 1- Partir sur ce qu'il y a déjà et voir comment on l'améliore
- 2- Voir ce qu'est le ressenti du public pour bâtir une "politique" d'animation
- 3- Voir pourquoi le public vient et avec quelle idée, quelle image il repart ?

Deux travaux sont menés en parallèle :

14.2.1. Connaître la perception du public à travers une enquête : un questionnaire bilingue, une analyse des livres d'or côté allemand et côté français

L'échantillon de personnes interrogées est très faible mais les discussions informelles que nous avons eues avec le public montrent que :

- le public allemand est extrêmement séduit par la partie française, par les jardins d'artiste et la programmation culturelle. Le public français est séduit par la partie allemande, sa convivialité et son côté ludique ! Nul n'est prophète en son pays !
- Les attentes sont rarement en lien avec l'environ-

nement et la manifestation est clairement perçue comme une manifestation culturelle. Le public vient pour découvrir avant tout des œuvres d'artistes et assez peu pour des préoccupations liées au jardin

- Le débat sur le prix d'entrée est d'ailleurs révélateur : avant d'entrer, les personnes râlent pour payer 12 euros pour aller voir un jardin. Une fois la visite finie, on est content d'avoir payé 12 euros car on a vu des œuvres artistiques. Payer pour la nature : non ! Payer pour la culture : d'accord !



Au final, une double problématique se dégage :

- un lieu, le Jardin des Deux Rives, qui n'aborde jamais l'éducation à l'environnement et les bonnes pratiques au jardin
- un public, qui ne vient pas pour voir une manifestation environnementale

14.2.2. Inventorier ce qu'il y a sur le site et ce que l'on peut en faire

Comment faire de l'éducation à l'environnement au Jardin des Deux Rives ? Comment accrocher le public ?



Propositions :

- des maraudeurs, habillés de manière voyante, gueulards et rigolos (genre Robert, quoi !) qui circulent dans le Jardin des Deux Rives, interpellent le public, le renvoient vers les espaces d'animation, etc...

- des animateurs "jardiniers" : lors de nos visites, nous avons constaté que les jardiniers qui travaillaient sur l'entretien des jardins étaient assaillis de questions. Pourquoi ne pas mettre en place des jardiniers animateurs, dont la fonction serait d'attirer le public en travaillant sur une tâche concrète

(palissage de saules par exemple), mais qui en réalité auraient pour fonction principale d'informer le public sur ce type de technique. Il faudrait alors qu'ils soient dégagés d'impératif d'efficacité en terme d'entretien pour avoir le temps nécessaire pour répondre au public

- des documents simples à disposition du public, documents que le public peut emporter à la maison, avec des informations techniques, des adresses, des références biblio, etc. : dépliant, fiche technique, etc. Pourquoi ne pas faire des tickets d'entrée avec le conseil du jour sur une bonne pratique de jardinage ?

- développer un cahier des charges à l'avenir pour les artistes paysagers imposant des contraintes environnementales :

- en matière de gestion de l'eau
- en terme d'utilisation de matériaux recyclés
- en terme d'utilisation de l'espace
- en terme d'entretien du jardin (il doit pouvoir s'entretenir sans utiliser de chimie)
- etc.

Cette proposition a l'avantage de ne pas bousculer le concept de la CUS

- Développer des parcours thématiques, avec un balisage permettant de montrer les bons côtés de chaque aménagement (esthétique, etc.) et ses mauvais côtés (pesticides nécessaires à l'entretien par exemple). Sur la passerelle, on imagine un jardin sans mauvais côté (beau et écolo !)

- Des jeux de pistes (animations autonomes) pour les parents et les enfants sur des thématiques d'éducation à l'environnement et en plusieurs langues

- Recréer des lieux "sensibles" se rapprochant le plus possible des milieux naturels : une forêt sympa, une prairie à coquelicots au bord d'un petit ruisseau, des lieux où l'on aimait bien aller quand on était petit, où l'on peut pique-niquer, flâner...

- Un jardin pédagogique idéal, sur le modèle du jardin pédagogique animé par le réseau Ariena, mais à destination du grand public. Ce jardin peut avoir les caractéristiques suivantes :

- 1- c'est un espace qui accueille les groupes de jeunes constitués et le grand public en même temps, (ce qui nécessite néanmoins une organisation particulière en terme de gestion de l'espace). C'est aussi un espace qui accueille un public de retraités et l'on a prévu des aménagements spécifiques pour jardiner quand on a les contraintes physiques liées à l'âge
- 2- c'est un espace où l'on accroche le public qui ne recherche pas d'info particulièrement en éducation à l'environnement
 - o en proposant des animations pour lui faire pratiquer le jardinage
 - o en proposant aux parents de pratiquer avec leurs enfants

- 3- c'est un espace qui invite à découvrir les autres lieux du Jardin des Deux Rives où l'on parlera d'éducation à l'environnement
- 4- c'est un espace qui permet de récupérer de la documentation pratique sur les bonnes pratiques du jardinage

Ce jardin serait animé par deux moyens :

- des animations autonomes pour répondre à la contrainte du flux irrégulier et des aménagements surprenants qui poussent les gens à tisser du lien entre eux, à communiquer entre eux et avec l'animateur
- des animateurs jardiniers, techniquement très compétents, qui savent accrocher le public par leur activité et qui savent captiver un public, quel que soit son âge.



- Expositions interactives (cf. celle sur l'énergie en rive allemande)
- Jardin franco-allemand sur la passerelle
- Animation sonore sur la péniche concernant le Rhin
- Partenariats éthiques et fournisseurs bio pour toute la restauration

Pour aller plus loin :

- Centre Terre vivante, l'écologie pratique notamment dans le domaine du jardinage biologique

Tél. : 04 76 34 80 80,

Mail : infos@terrevivante.org

- Le parc de Paris Bercy, il y a des expositions intéressantes et des fiches à disposition du public

Site : www.paris.fr/fr/environnement/jardins/liste_jardins/parc_bercy/default.ASP

- Parc de Wesserling (Haut-Rhin), ce jardin accueille du grand public en faisant de l'éducation à l'environnement,

Alain Perrichon

Tél. : 03 89 38 28 08,

Mail : info@parc-wesserling.fr

15. Comment faire d'un lieu de bataille, un lieu de mémoire et un lieu citoyen sur la connaissance ou le respect de l'autre ?



Une casemate de la ligne Maginot dans le Jardin des Deux Rives : un lieu d'évocation et de mémoire ? Ou, comment relier le Jardin des deux Rives à son passé et donner aux visiteurs la possibilité de porter un regard sur l'histoire de ce lieu "entre-deux" ?

15.1. Ressources utilisées

Le groupe a rencontré le Lieutenant Colonel Robert Roser de l'Armée de terre du Bas-Rhin. Lors de la première journée de travail, le groupe a également pu percevoir l'histoire militaire ancienne de l'emplacement du Jardin des Deux Rives et son histoire récente de terrain en friche.

Un bunker qui se trouve sur la rive gauche du Rhin, dans le périmètre des Jardin des Deux Rives, au Nord-Ouest. Il est actuellement couvert de terre et forme une butte pelousée. Il n'est pas visible du côté français, mais se voit très bien du côté allemand et de la passerelle. On accède facilement sur l'ancien toit : espace rectangulaire, (9 m x 19 m) plat et bétonné avec sa tourelle de mitrailleuse, encore criblée d'impacts de balles, au centre. C'était un poste d'observation et de repli pour les patrouilles de l'armée française qui, avant la 2^{ème} guerre mondiale faisaient face à la ligne Siegfried, côté allemand.

15.2. Ce qu'on y voit

Le Rhin : les mouvements du fleuve, son trafic fluvial : les barges, les bateaux de commerce et les bateaux-mouches...

De l'autre côté : l'entrée principale des jardins côté allemand, ses visiteurs.... les enfants qui jouent dans le tronc d'arbre aménagé.

Le pont d'Europe à gauche, la passerelle à droite, la berge juste devant, avec la végétation colonisatrice, les bancs de sable et de galets, comme une petite plage d'antan où les strasbourgeois venaient pêcher la grenouille et se baigner.



Et tout prêt : la tourelle périscope couverte de métal. Les petites ouvertures qui ont servi aux soldats à regarder vers l'extérieur.

Et juste en dessous : nous sommes descendus virtuellement (grâce à un appareil photo numérique pendu au bout d'une ficelle) dans les entrailles du bunker.

Et plus on reste et plus on voit.

15.3. Puis on s'assoit et on cause

"...on est vraiment bien ici et pourtant c'est un lieu lourd d'histoire... c'est l'histoire couverte....c'est comme si on avait enterré l'âge de guerre.

- Oui...quelque chose se passe..

Et puis on peut faire les ricochets sur la plage...

- Tu sais que les enfants de l'espace pédagogique viennent chercher ici les petites bêtes ?"

On ramasse quelques mûres au bord du Rhin : "les mûres du bord du Rhin sont un peu acides.

- Vous avez vu, il y a de quoi faire des ricochets, je vais ramener quelques galets chez moi.

- Ces bateaux-mouches font dix fois plus de bruit que les péniches..."

À quelques mètres, de l'autre côté du grillage des personnes viennent faire une photo d'un monument. "C'est un monument dédié à la mémoire de résistants FFI fusillés et jetés dans le Fleuve, juste avant la Libération" - nous expliquent les gens.

"Mon père aurait pu être fusillé alors... et je ne serais pas là..." On dit des bêtises.

Et pas seulement : "tu sais casemate vient de l'italien : "case mate" qui signifie la maison couverte" Elle hoche la tête et recommence :

"L'histoire, je l'ai apprise sur le banc de l'école, de ma famille il ne reste que des choses anecdotiques. Ma mère était un bébé à l'époque, elle pleurait beaucoup... ma grand-mère ne comprenait pas... Et à la fin elle a découvert que c'étaient deux sœurs de la petite qui piquaient le lait dans le biberon... elles-mêmes affamées."

Il hoche la tête. Puis tourne le regard:

"Il y a un pêcheur sur le Rhin ! Là avec le grillage, il ne peut plus passer....

Normalement c'est la voie navigable... on doit avoir l'accès public tout au long... Je crois..."

(je m'arrête de noter, il est temps de rentrer)

15.4. Que faudrait-il faire de ce lieu ?

- un lieu de regard : lieu panoramique ?

- un lieu d'évocation "mémorigène" ?

- un lieu fort d'histoire militaire pour les deux pays voisins ?

- un lieu utilisable par les animateurs de l'espace pédagogique ?

- un lieu sensible, couvert avec l'intérieur non accessible, pour continuer à imaginer, à évoquer... ?

- un lieu de paradoxe : car c'est un outil de défense qui n'a jamais défendu,

fait pour regarder vers l'extérieur, il ne laisse rien voir de son intérieur,

très cher à construire, il serait très cher à détruire

- un jardin de mémoire, surtout pas éphémère !

Et vous qu'en feriez-vous ?



15.5. Synthèse

Nous avons un terrain militaire, lieu de multiples batailles, une friche sauvage entourée d'une population solidaire

Devenu un jardin beau/propre/ludique mais plus sauvage !

Et avec une entrée payante !

Devenu aussi un symbole de paix avec l'Allemagne

EXPERIENCES COMPLEMENTAIRES



1. Ateliers d'échanges d'expérience et de réflexion

Ces ateliers ont offert aux intervenants un espace de valorisation de leur travail, un moyen de prise de recul et de remise en cause (et donc d'évaluation) de leur action. Ils ont tous été basés sur le même principe (exposés d'intervenants puis séquence de questions réponses). Ils ont duré de 1 à 2 heures.

Ces temps de travail ont pour but d'éveiller les participants aux enjeux des problématiques

actuelles de l'éducation à l'environnement et de leur permettre de mieux prendre en compte collectivement ces problématiques dans leurs réalités professionnelles.

1.1. Ateliers proposés

39 ateliers aux thématiques très diverses étaient proposés.

Ateliers	Animateurs
Développement du partenariat entre les associations et les entreprises et rôle du groupe inter-fondation en Alsace	Xavier Boos délégué régional de la mission interministérielle à l'économie sociale et solidaire Eric Gignet représentant de la fondation Macif Président de l'écomusée d'Alsace
Attentes et besoins des personnes handicapées moteur, notamment pour les activités natures	Jacqueline Schmitt déléguée départementale de l'Association des Paralysés de France
Politique concertée d'éducation à l'environnement en Alsace	Pierre Schmitt Président de la commission agriculture, environnement et cadre de vie du Conseil Général du Haut-Rhin Philippe Mercklé chargé de mission en éducation à l'environnement au Conseil Général du Haut-Rhin Lionel Gresse chargé d'étude en éducation à l'environnement à la Région Alsace Jacky Marnot-Houdayer chef du service environnement au Conseil général du Bas-Rhin
Valorisation de projet en interne (CR d'activité...) et en externe (relation presse...)	Ecole et Nature
Animation Nature dans la commune de "St Egrève" (38) : 10 jardins pédagogiques et classe verte	Sébastien Sliva animateur Jeunes et Nature 38

Comment développer une démarche de cohérence dans un centre d'éducation à l'environnement (énergie, eau, alimentation)	Maurice Wellhoff responsable du centre permanent pour l'initiation à la forêt provençale Administrateur du réseau Ecole et nature
Un festival des paysages en Alsace Bossue	Anne-France Wittman agent de développement à la Communauté des communes d'Alsace Bossue
> Coopération transfrontalière en éducation à l'environnement : exemple d'un poste partagé franco-germano-suisse	Maurice Wintz sociologue Administrateur Alsace Nature Administrateur France Nature Environnement
> Exploration du bilinguisme lors d'un projet d'éducation à l'environnement	Yann Abonneau Administrateur de l'association Demain la Terre Animateur du réseau École et Nature
"Des Combrailles plein mon écran" : Projet pédagogique avec 11 classes du CE2 à la 4 ^{ème} sur l'évolution des paysages avec comme support principal les TICE (sites web spécifiques, échanges entre classes,...)	Charles Brault responsable pédagogique à l'association Espace et Recherche
La gestation et la gestion d'un programme Natura 2000 à maîtrise d'ouvrage municipale, dans les Alpes du Sud	Ian Cowburn conservateur du patrimoine à la mairie d'Argentières la Bessée Administrateur du Réseau Éducation à l'environnement 05
Opération "Eco-logement" : économiser les flux (eau, déchets, énergies...) avec les habitants de 2 quartiers de Caen en essayant d'utiliser la démarche projet et un peu de démocratie participative	Myriam Dauphin responsable animation au CPIE de la vallée de l'Orne
Terre Vivante, centre de l'écologie pratique au quotidien : présentation, problématiques, stratégies, publics...	Ghislaine Deniau guide animatrice au Centre de l'écologie Terre Vivante
Éducation à l'environnement en milieu scolaire. Spécialité : les déchets	Marie Guillem agent de communication au SMICTOM d'Alsace Centrale
L'analyse de pratique professionnelle en éducation à l'environnement	David Kumurdjian formateur au Centre d'Expérimentation Pédagogique de Florac
Présentation d'un partenariat entre les collectivités et une entreprise : l'exemple de Stracel	Alain Lieb ingénieur service écologie urbaine à la Ville de Strasbourg
La démarche du Plan Régional de la qualité de l'air	Estelle Lang chargée d'étude sur la Qualité de l'air et des paysages à la Région Alsace
SAMU de l'environnement	Fariboz Livardjani médecin toxicologue à la Société AD scientifique
Présentation du projet "Ateliers mécaniques" proposé par le Comité d'Action Deux Roues dans certains quartiers de Strasbourg : l'exemple de Koenigshoffen en partenariat avec l'OPI (Organisation, Prévention, Insertion)	Guy Pennsvalle animateur au Comité d'Action Deux Roues
Présentation du dispositif "Protéger l'Environnement J'adhère !" et de l'expérience de création d'une mare pédagogique en collège	Marielle Billy coordinatrice PEJ à l'Ariena Bertrand Gaudin responsable pédagogique éducation à l'environnement aux PEP 67 à Wildersbach
Cohérence et partenariat de qualité avec les Centres de Vacances et de Loisirs en Moselle : quelles implications pour les structures, les animateurs et les directeurs ?	Pascal Plumet graine Lorraine Administrateur d'École et Nature
Les relations entre agriculteurs, artisans et éducateurs avec des enfants en centre de loisir	Stéphane Le Duff animateur
Les obligations de l'employeur en terme de formation professionnelle, l'utilisation d'un budget plan de formation et l'impact de la réforme de la formation professionnelle	Philippe Miecaze délégué régional d'Uniformation Alsace
Présentation du programme de sensibilisation sur le tri des déchets à Strasbourg : "Tricétop"	Sylvie Schultz responsable animation à la CUS

La malle pédagogique "les clés des quartiers" outil de communication et de prévention pour un public adolescent	Géraldine Hobacq conceptrice au Centre socio-culturel l'Escale à Strasbourg
Enjeux et fonctions d'un Tableau de Bord de l'éducation à l'environnement en Alsace	Elisabeth Lesteven directrice de l'Ariena Olivier Duquénois coordinateur du réseau de l'Ariena Jean-François Daub responsable du tableau de bord à l'Ariena
Le public pré adolescent en séjour itinérant sur le PNR des Landes de Gascogne	Clément Wallerand éducateur au centre du Graoux
Diaporama Conférence sur le savoir et usages des Plantes	Isabelle Bruet animatrice à Méliot Nature Environnement
Calcul de l'empreinte écologique	Laurence Cribier et Viviane Dreville Maison de l'Environnement des Hauts-de-Seine
Présentation d'un projet sur l'éducation à l'environnement en matière d'eau douce et zones humides	Malika Ihrachen enseignante à Casablanca
Le Projet pluriannuel Ecole et Nature	Isabelle Lepeule directrice d'École et Nature Philippe Coulomb Administrateur à École et Nature
Pourquoi et comment développer régionalement une démarche de concertation suivie pour élaborer ensemble une politique de l'éducation à l'environnement (associations, partenaires, élus) ?	Maurice Wellhoff responsable du centre permanent pour l'initiation à la forêt provençale Administrateur du réseau École et Nature d'Expérimentation Pédagogique de Florac
Facteurs limitants et favorables à la création d'une dynamique d'acteurs d'horizons différents pour un développement de l'éducation à l'environnement sur leur territoire	Christophe Andreux conseiller-formateur et chargé de recherche en formation Membre du "réseau montagne" d'Ecole et Nature
Jusqu'où va le rôle du milieu associatif ; gratuité des prestations, rôle de conseil, etc...	Ghislaine Deniau guide animatrice au Centre de l'écologie Terre Vivante
Communication : facteur de développement et d'ouverture aux nouveaux publics	Yann Abonneau Administrateur de l'association Demain la Terre Animateur de réseau à École et Nature
Associer la sensibilisation au développement des activités de découverte arboricole	Valérie Meyer Chargée de mission environnement au Parc Naturel Régional des Vosges du Nord
Valeurs et pédagogie : par quels moyens pédagogiques mettre en œuvre les valeurs prônées par l'éducation à l'environnement ?	Emmanuel Redoutey responsable du CPIE du Haut-Doubs
Citoyenneté – éducation à l'environnement – autres publics	David Kumurdjian formateur au Centre d'Expérimentation Pédagogique de Florac

Un atelier "éveil corporel" animé par Mireille Feyzeau proposait des moments de détente entre les temps de travail.

1.2. Cinq exemples de partenariats nouveaux

Nous avons choisi de vous présenter plus en détail cinq ateliers consacrés aux nouveaux partenariats possibles et à leurs enjeux, notamment avec les entreprises, les personnes handicapées, la presse, les collectivités territoriales ou dans un cadre transfrontalier.

1.2.1. Développer le partenariat entre les associations et les entreprises, rôle du groupe interfondations en Alsace



Cet atelier a permis d'écouter les interventions de Xavier Boos, délégué régional de la mission interministérielle à l'économie sociale et solidaire et d'Eric Gignet, représentant de la fondation Macif et président de l'Ecomusée d'Alsace.

Pour Xavier Boos, les associations d'éducation à l'environnement doivent comprendre et accepter le fait qu'elles font partie du système économique. Mais elles ne se situent pas dans le système classique, elles agissent pour une économie sociale et solidaire. L'économie, c'est être efficace compte tenu des moyens dont on dispose. Les entreprises et les associations ne sont pas si éloignées ; elles emploient un vocabulaire commun (qualité, innovation, etc.). Le clivage entre la logique de l'entreprise et celle de l'association réside dans le fait que l'association travaille sur le long terme, alors que l'entreprise a besoin d'un retour sur investissement rapide.

Le mécénat (essentiellement pratiqué par les fondations) consiste à donner un fonds financier au profit d'une cause stratégique pour les entreprises. Cette pratique est naissante en France alors qu'elle est très habituelle dans les pays anglo-saxons. La loi fiscale du 1^{er} août 2003 va inciter les entreprises à utiliser le mécénat. En effet, une réduction d'impôt de 60% du montant des dons est accordée dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaire annuel et à condition que l'association bénéficiaire soit d'intérêt général. Cette réduction concerne aussi bien les dons financiers que la mise à disposition de personnel (mécénat de compétences).

Le groupement interfondations d'Alsace a pour but de faire se rencontrer les financeurs et les porteurs de projet. C'est une bourse aux financements et aux conseils.

Xavier Boss propose un argumentaire pour convaincre les entreprises : le secteur de l'éducation à l'environnement est créateur d'activités, avec des projets sur 3 à 5 ans. L'entreprise va s'interroger sur ce qu'elle a à gagner (diminution des coûts). L'autre atout des associations, c'est l'existence des réseaux et la création d'emplois qui ne se délocalisent pas.

Il faut que les associations se rapprochent de la délégation interministérielle de l'économie sociale et solidaire (préfecture de région) et de la délégation Jeunesse Sports et vie associative.

Eric Gignet est également membre du groupe interfondation. Il rappelle que la Fondation Macif est un outil d'appui à l'économie sociale et solidaire, basé sur des fonds éthiques. Son but est d'intervenir partout pour la création d'emplois dans le cadre d'une économie durable.

Pourquoi cette politique de soutien à l'économie sociale ? Il n'y a pas de mécénat gratuit, l'entreprise mécène attend un retour de son investissement. Il s'agit ici de partage de compétences : les associations sont près du terrain, elles ont une fine connaissance des publics ; cette richesse, la Macif l'exploite dans sa politique d'entreprise.

Les associations doivent attendre un appui de la Macif dans le cadre d'un partenariat régional avec d'autres financeurs. Le montant global annuel de la dotation Macif sur le territoire français s'élève à 2 millions d'euros.

La fondation vient de créer 16 emplois pour conseiller régionalement les associations, notamment au sujet du projet France active.

Dans ce sens, Xavier Boos propose quelques conseils aux associations :

La caisse des dépôts peut aider directement les associations, notamment sous forme de mise à disposition gratuite de personnel, ou sous forme de conseil aux structures d'animation dans le cadre de la procédure DLA (dispositif local d'accompagnement). Contacter AVISE (Agence de valorisation et initiative socio-économique), 37 rue Bergère à Paris ou consulter le site : www.avise.org.

Les associations doivent trouver des alliés, travailler avec les élus, mutualiser leurs forces. Par exemple, elles ont une place essentielle à occuper dans les conseils de développement des pays : participer au projet stratégique de pays, qu'est-ce que le pays peut porter ?

Les associations sont porteuses d'espoir : en marge de l'économie classique, elles créent des emplois qui ne se délocaliseront pas ; c'est en cela qu'elles représentent une force économique incontournable. Là encore, en se regroupant, elles peuvent faire valoir leur poids économique (par exemple, le réseau Ariena, c'est 300 emplois en Alsace).

Par ailleurs, de nouvelles demandes apparaissent. Les entreprises se soucient de leur image ; elles sont conscientes de leur responsabilité vis-à-vis de l'environnement. Les associations d'éducation à l'environnement doivent pouvoir répondre à ces nouvelles demandes.

1.2.2. Besoins et attentes des personnes handicapées moteur, notamment pour les activités nature



Jacqueline Schmitt (représentante départementale de l'association des paraplégés de France : APF) et Marie-Odile Fuchs (membre de l'APF et conseillère municipale d'Erstein) ont présenté l'APF. Cette association fondée il y a 70 ans compte aujourd'hui 34 000 adhérents. Elle a des délégations dans chaque département. Il ne faut pas hésiter à faire appel à leurs bénévoles pour tout projet en lien avec les handicapés moteurs : ils peuvent avoir un rôle de conseil et diffuser l'information.

Selon l'APF, une personne sur 5 est concernée par la mobilité réduite soit par :

- une incapacité permanente (handicap physique, sensoriel, vieillissement),
- une incapacité temporaire (accident, maladie),
- une situation particulière (poussette, rollers, etc.).

L'association rappelle qu'il existe des normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, notamment :

- largeur : 1,40 m minimum (1,20 m s'il n'y a aucun mur des deux côtés)
- pente : 5% maxi, 12% maxi toléré si la topographie ne permet pas d'être à 5% maximum
- palier de repos : 1,40 m de long minimum, tous les 10 m au-delà d'une pente de 4%
- stationnement : 1 place réservée pour 50 places existantes
- type de revêtement : pas de graviers, un revêtement ferme

L'ensemble des normes applicables est disponible auprès de l'APF.

En matière d'accueil des publics, là où les personnes à mobilité réduite peuvent passer, tout le monde peut passer.

Une participante présente l'association "Libre" qui utilise des goélettes portées par 2, 3 ou 4 personnes pour permettre aux personnes handicapées de découvrir les joies de la randonnée et de la montagne. Fin août, l'association organise le Raid Handi Vosges avec 18 personnes handicapées

physiques (dont une personne sourde). Elle est financée par Ag2R, la Région Alsace, le CG67, le CG68, Gaz de France et les municipalités. Pour cette participante, "au-delà de l'accessibilité des lieux, ce sont les barrières mentales qu'il faut faire tomber". Elle dénonce les dérives sécuritaires de certaines activités et raconte son expérience de nuit à la belle étoile avec des personnes handicapées. Pour Jacqueline Schmitt, "La nature aide à surmonter beaucoup de problèmes et évite parfois de prendre certains médicaments. Les attentes d'activités nature sont très fortes chez les personnes à mobilité réduite !" Elle cite une sortie nature d'une classe ordinaire où un handicapé moteur était intégré : "L'enfant était très heureux d'avoir une vraie grenouille dans son bocal, même si celle-ci avait été ramassée par les autres enfants valides".

L'APF cite l'exemple du Conseil municipal des enfants de Schiltigheim qui a demandé et obtenu des aires de jeux avec des balançoires accessibles aux handicapés moteurs en fauteuil.

L'association explique la peur que l'on peut ressentir face à des handicapés moteur par le fait que "le fauteuil renvoie à nos propres peurs, aux conséquences d'un accident potentiel".

Selon l'APF, les villes de La Rochelle et Canet en Roussillon sont bien adaptées aux handicapés moteurs, plus que Strasbourg ! Le CADR précise qu'à Strasbourg, les pistes cyclables sont légalement accessibles aux fauteuils électriques, mais pas aux fauteuils manuels, mais qu'il existe une tolérance. L'APF indique que le CCBE est une commission réunissant l'Education Nationale, les parents d'élèves, la ville, l'APF. Elle décide si l'enfant peut intégrer ou non une classe ordinaire, mais la décision finale reste celle des parents. L'intégration est de plus en plus décidée. Un participant précise que "l'intégration doit se faire sans événementiel".

Pour conclure, l'APF rappelle qu'elle fait appel à des bénévoles (se renseigner auprès des délégations départementales) et propose leurs conseils pour les projets d'éducation à l'environnement intégrant les personnes à mobilité réduite.

1.2.3. Valorisation de projet : compte-rendu d'activité, relation presse, etc.



Cet atelier avait trois objectifs :

- échanger sur les bonnes démarches à suivre pour valoriser au mieux ses projets,
- identifier l'ensemble des possibilités pour valoriser et médiatiser ses actions,
- repérer les éléments clés de méthodologie pour la rédaction de documents de communication.

Un tour de table a fait émerger ce qui est fait au niveau de la valorisation, de la communication, les difficultés rencontrées, les attentes des participants. Puis un travail en petits groupes, à partir de documents (exemples de compte-rendu d'activités, de communiqué de presse, ...) a permis :

- de repérer les idées fortes exprimées dans le document,
- d'analyser les points forts, les points faibles à améliorer, les points oubliés, les points à enlever,
- d'identifier les grands principes méthodologiques pour la réalisation de ce type de document (sur le fond, la forme, sur la procédure).

Une mise en commun des réflexions, des témoignages d'expériences et des échanges a permis l'enrichissement de tous et la formulation des règles d'or pour la rédaction de documents pour la communication interne (compte-rendu d'activité ou de réunion, bilan annuel, rapport d'étape, fiche projet) et pour la communication externe (communiqué de presse, dossier de presse, invitation de journalistes, interview radio, conférence de presse). L'objectif est de valoriser son travail à travers le contenu et la forme, en mettant en adéquation le document et les personnes qui vont le lire. Pour cela, il faut optimiser le processus de remontée d'information, aider à la prise de décision pour les chefs de projets et élus, mettre en place une méthodologie de suivi de son travail ou de son équipe et médiatiser ses actions vers le grand public.

Dans les relations avec la presse, il y a un enchaînement logique :

- création et entretien de liens avec les journalistes (fichier presse, rencontre,...)
- invitation, suivi, relance, ...

Il faut se mettre dans la peau du journaliste et s'adapter à ses besoins et non pas lui demander de s'adapter aux nôtres. Il est nécessaire de donner des infos les plus objectives possibles, originales, concrètes, pragmatiques et vérifiées et chercher les thèmes d'intérêt (du journaliste et des lecteurs). Enfin, il faut lui fournir des pistes pour avoir des points de vue (contacts de personnes à interviewer).

Les comptes-rendus d'activité ou de réunion doivent être lisibles dans leur forme et leur contenu : paragraphes courts et nettement identifiés, titres, date, auteurs, liste des personnes concernées et citées, coordonnées d'une personne contact, respect de la chronologie des événements cités, etc.

Aller à l'essentiel : synthétiser les données, hiérarchiser les idées, illustrer les idées fortes de chiffres clés, faire des phrases courtes et percutantes.

Enfin, il est nécessaire de remettre le compte-rendu dans son contexte pour justifier son travail : évaluer les conséquences, donner des pistes de travail, dresser des perspectives.

1.2.4. Politique concertée d'éducation à l'environnement, en Alsace

a) La nouvelle politique d'éducation à l'environnement 2003-2006

Elle s'appuie sur :

- un projet collectif et partagé par chacun des partenaires de l'éducation à l'environnement
- un ancrage fort des structures d'éducation à l'environnement dans le territoire
- le développement d'une pratique de l'évaluation

Des objectifs forts :

- faire bénéficier chaque enfant alsacien d'une animation d'éducation à l'environnement à chaque étape de sa scolarité
- encourager tous les établissements scolaires relevant de l'Education Nationale à envisager un travail de partenariat avec une structure d'éducation à l'environnement
- l'ambition est de franchir un pas supplémentaire et de "changer les comportements"
- mobiliser les moyens sur les thèmes prioritaires autour du bras levier "aimer l'Alsace" : l'eau, l'air, les milieux naturels et les paysages
- une action tous publics qui privilégie le public scolaire et le public organisé en réseau ou regroupé autour de centres d'intérêts communs

Principes d'intervention

- les démarches de contractualisation avec les structures d'éducation à l'environnement et l'Ariena
- le renforcement des structures existantes et l'amélioration de leur relation avec la population
- une meilleure utilisation des outils pédagogiques et une valorisation des actions déjà en place

Les acteurs clés du dispositif

- le réseau d'éducation à l'environnement
- l'Ariena
- l'Education Nationale
- les collectivités locales et notamment les structures intercommunales
- les parcs naturels régionaux
- l'Etat et ses services, l'Agence de l'eau Rhin Meuse et l'ADEME (Agence de la maîtrise de l'énergie)
- les 3 collectivités territoriales (Région Alsace, CG67, CG68)

Les nouveaux modes de financement des collectivités territoriales alsaciennes

Pour les structures labellisées CINE

- Investissements lourds : 40% pour le département, 40% pour la Région (soit un plafonnement à 80%)
- Fonctionnement
 - participation département du Haut Rhin : au maximum 35% du budget de fonctionnement de la structure, avec plafonnement à 76 224 euros
 - participation du département du Bas-Rhin : plafond à 60 970 euros
 - participation de la Région : sous condition d'obtention du label CINE et au vu d'un programme triennal, à hauteur de 15% du budget de fonctionnement avec plafond à 23 000 euros
- Petits équipements : 25% pour le département, 25% pour la Région, (soit un plafonnement à 50%)

Pour les CINE à créer

Investissement : 50% pour le chef de file, 30% pour le financeur complémentaire (soit un plafonnement à 80%)

Pour les structures régionales (actions d'éducation à l'environnement uniquement)

- Fonctionnement : 20% Département du Haut Rhin, 20% département du Bas Rhin, 40% Région
- Investissement : aide publique plafonnée à 50% répartie en 3 tiers entre les trois collectivités (soit pour chacune 16,66% de la dépense envisagée)

Pour les structures locales (actions d'éducation à l'environnement uniquement)

- Fonctionnement : 40% du Haut-Rhin ou du Bas-Rhin, 40% de la Région
- Investissement : au cas par cas (plafonnement à 50% d'aide publique)

b) Le label "centre d'initiation à la nature et à l'environnement" (CINE)

Il vise à :

- contribuer à la qualité des prestations
- accompagner les structures existantes
- déterminer et accompagner une stratégie de réseau
- concourir à l'identification des structures par les partenaires
- garantir une démarche de suivi et d'évaluation



Le label CINE, c'est :

- une commission d'attribution et de suivi du label composée de 3 représentants associatifs, 3 représentants des collectivités et 3 représentants de l'Etat (Rectorat, Diren, DRJS)
- des critères d'attribution orientés sur la vie associative, la pédagogie, les activités et les publics, les personnels, la gestion de la structure, l'implantation territoriale

Les premières labellisations ont été réalisées au cours de l'été 2003 : 5 structures dans le Haut-Rhin et 3 dans le Bas-Rhin

Une discussion s'est engagée autour du label CINE et des attentes des collectivités concernant les projets de territoire (innovation, implication dans le local, etc.).

c) Le groupe de travail environnement (GTE)

Ce groupe de travail réunit des élus des trois collectivités (Région, CG67 et CG68), les principales intercommunalités (CUS, CAMSA, CAC) et l'Etat (DIREN). C'est l'organe de concertation au sein duquel a été discutée et élaborée la nouvelle politique concertée d'éducation à l'environnement.

1.2.5. Coopération transfrontalière en éducation à l'environnement : exemple d'un poste partagé franco-germano-suisse



En janvier 2002, Alsace Nature (France), BASNU (Suisse), BUND de Bade-Wurtemberg (Allemagne) et le BUND de Rhénanie-Palatinat (Allemagne) ont décidé de concrétiser leur coopération par la mise en œuvre effective d'un projet global transfrontalier et la création en commun d'un poste de chargée de mission transfrontalière.

Les actions mises en œuvre s'articulent autour d'activités régulières, de campagnes communes, de l'élaboration en commun de documents et l'organisation de conférences.

a) Objectifs de la coopération

Les objectifs de ce projet sont d'assurer une coopération pérenne et structurée entre les associations pour la protection de la nature et de l'environnement dans la région du Rhin supérieur, de fédérer les énergies et de mettre en commun les connaissances et expériences acquises au sein des différentes associations membres, de formuler des propositions communes et transfrontalières pour un développement durable de la région du Rhin supérieur, d'être l'interlocuteur privilégié de la Conférence du Rhin supérieur et de servir de modèle à une future Fédération européenne des associations de protection de la nature et de l'environnement.

Cette mise en commun des savoirs et savoir-faire pratiqués dans la région, mais surtout le maillage et la coordination des actions dans des situations concrètes, compte parmi les objectifs importants de ce projet.

La tenue régulière de conférences des partenaires environnementaux du Rhin supérieur concernant les 5 thèmes prioritaires de la coopération (biodiversité, aménagement du territoire, transport, agriculture, énergies renouvelables) est également prévue. Ces conférences s'adressent à tous les adhérents des associations membres de la Fédération, de même qu'à d'autres organisations non gouvernementales pour la protection de la nature et de l'environnement, aux décideurs de la région ainsi qu'à tout citoyen et citoyenne. Les conclusions auxquelles aboutissent ces conférences servent ensuite de point de départ de réalisations régulières, déclinées par thèmes, mises en place par les associations membres.

b) Projets réalisés

Biodiversité,

Campagne de sensibilisation "Rencontres sur le Rhin"

- Colloque 'Une chance pour le Rhin supérieur'
- Programme de sortie nature bilingue le long du Rhin 'Et au milieu coule un fleuve'
- Croisière écocitoyenne sur le Rhin
- Cahier "La seconde jeunesse pour le Vieux Rhin"

Agriculture

- Colloque "Bien-être animal et agriculture durable"
- Établissement d'un programme d'actions transfrontalier "Bien-être animal et agriculture durable"

Transport

- Motion pour une planification durable des transports
- Stage de formation tram-train de Karlsruhe, la gare de transport combiné de Ludwigshafen
- Création d'un groupe de travail permanent franco-germano-suisse

c) Partenaires

Les partenaires initiateurs de cette coopération sont Alsace Nature, BUND (Bund für Umwelt- und Naturschutz Deutschland) Rheinland-Pfalz, BUND Baden-Württemberg et BASNU (Basler Arbeitsgemeinschaft zum Schutz von Natur und Umwelt).

2. Table ronde : l'éducation à l'environnement et les nouvelles formes de partenariat



Mardi 24 août, de 20h30 à 22h30, une table ronde a rassemblé des professionnels de l'éducation à l'environnement, des élus, des représentants de l'économie sociale et solidaire et des représentants d'entreprises ayant développé une démarche en faveur de l'environnement. Un débat avec le public s'est rapidement engagé sur la place à donner à l'éducation à l'environnement dans le contexte économique, social et environnemental actuel et sur les partenariats envisageables pour engager et poursuivre des actions éducatives.

2.1. Objectifs

pour les participants aux rencontres :

- permettre une prise de recul sur l'expérience vécue en petits groupes au sein des ateliers (vision plus large, liens entre le local et le global)
- nourrir la réflexion des différents ateliers pour la poursuite des projets pendant les Rencontres et après, lors des activités professionnelles
- établir des liens avec de nouveaux partenaires et construire de nouvelles formes de partenariat
- percevoir et imaginer à travers cet événement les potentialités d'innovations et de nouveaux projets des réseaux associatifs régionaux et nationaux

pour le public extérieur :

- découvrir l'éducation à l'environnement et sa place dans les enjeux actuels

2.2. Autour de la table

Animée par Patrick Barbier (conseiller pédagogique en éducation à l'environnement à l'Inspection Académique du Bas-Rhin), cette table ronde a associé dans l'échange et le débat avec la salle une grande diversité d'acteurs :

- Jean-Marie Sander, exploitant agricole, Président de la Chambre régionale d'agriculture, Président de la fédération nationale du Crédit Agricole, Président du Conseil économique et social d'Alsace et Maire de Ohlungen (Bas-Rhin)
- Vincent Rattez, délégué général de la Fondation Kronenbourg et Directeur de la communication des brasseries Kronenbourg
- Emmanuelle Vierling-Kovar, Présidente de la

Chambre de consommation d'Alsace, Conseillère municipale de la Ville de Strasbourg et Conseillère communautaire

- Danièle Meyer, maire de Rhinau (Bas-Rhin), Conseillère régionale d'Alsace et Vice-Présidente du Conseil d'Administration de l'Ariena
- Pierre Schmitt, Conseiller général du Haut-Rhin, ancien maire de Ribeauvillé (Haut-Rhin) et Vice-Président du Conseil d'Administration de l'Ariena
- Denis Delcour, directeur régional de l'environnement Alsace
- Maurice Wintz, responsable associatif pour la protection de la nature, secrétaire national de France Nature Environnement, Vice-président d'Alsace nature, Président de l'Ariena de 1996 à 2003 et Sociologue
- Antoine Cassard, responsable associatif en éducation à l'environnement, Co-président d'Ecole et Nature, Co-président du Graine Ile de France et responsable pédagogique à Paris Nature



2.3. Vu de la salle

Les questions du public (et quelques piques pour les intervenants ou pour la salle !) ont permis entre autre de relever les problématiques suivantes : Connaissons-nous vraiment les partenaires de l'éducation à l'environnement ? Sommes-nous connus de nos partenaires ? Comment sommes-nous perçus ? Comment engager le partenariat avec de nouveaux acteurs ?

Le témoignage de Céline Augier révèle toute la difficulté de s'engager sur la voie du partenariat le plus large possible :

"Une bande-son de jeu vidéo, une carte de fonctionnaire et des bouteilles vides de bière, voilà quelques éléments choisis par nos invités pour témoigner de leur attachement envers l'éducation à l'environnement.

On pourrait s'arrêter là pour illustrer que nos cultures sont très différentes et que le partenariat s'annonce difficile.

Et après la pause, les questions affluent sur ce partenariat : utilité sociale des associations, urgence d'action, manque de moyens (contradictoire avec les "grands principes annoncés"), compétence des éducateurs à l'environnement...

Les intervenants nous confortent dans notre image militante, notre engagement professionnel, mais petite mise en garde pour que nous adoptions

Vincent Rattez : Sur la première question de l'entrée dans les entreprises pour sensibiliser les salariés, etc., je pense que c'est une très bonne idée, c'est à développer. Les entreprises sont des communautés de personne et dans les entreprises, il y a un tas de moments où les gens peuvent être très réceptifs.

Pour la deuxième question : Est ce qu'on est prêt à financer des associations ?, je pense que oui. Pourquoi pas ? Pour moi c'est un point qui peut aller avec naturellement. S'il y a des normes, je ne vois pas pourquoi on serait mauvais élève sur des domaines aussi fondamentaux que la qualité de nos produits ou la sécurité au travail, on s'efforce d'avoir de bonnes performances et tout le monde recherche les meilleures performances."

Patrick Rayol : "J'aimerais savoir ce qu'il en est du tri sélectif à l'intérieur de l'entreprise, du recyclage du papier, de l'utilisation du papier recyclé, du café solidaire, etc. Concrètement, l'exemple peut venir de là, on aurait un certain nombre de salariés qui rentreraient chez eux avec quelque chose qu'ils auront appris dans l'entreprise."

Pierre Schmitt : Ce n'est pas évident que ceux qui parlent d'en haut, ou qui soient censés parler d'en haut, soient mieux écoutés à la base. Je crois que le monde associatif a un rôle à jouer sur la communication par rapport à tout ce qui les entoure, que se soient les consommateurs, les associations de protection de l'environnement. Vous êtes là en contact direct avec la population. Je ne veux pas dire que les élus se défilent, mais le langage des élus est toujours suspect comme vous venez de suspecter le langage du Crédit Agricole ou autre. Je crois qu'à ce titre-là, votre fonction est importante. Le langage n'est pas toujours facile à tenir. Il est plus facile pour les associations de tenir ce langage, que pour des élus qui sont soucieux de leur écoute, etc. Ceci dit, je crois que les élus ont un rôle à jouer mais ils ne peuvent pas le jouer sans vous tous."

Antoine Cassard : "L'idée qui pourra peut-être ressortir de ces rencontres où on s'ouvre à de nouveaux publics, ce n'est plus forcément de se positionner contre, mais d'essayer de faire avec. C'est pour ça, que pour moi, les éducateurs de l'environnement sont des personnes qui peuvent se retrouver dans ce carrefour : enfants, entreprises, élus, êtres humains. Et c'est ce rôle d'animateur du carrefour que l'on peut endosser."

Maurice Wintz : "Alors on peut faire un pari. On peut se dire que les politiques d'éducation à la nature et l'environnement qui sont mises en place notamment auprès du public scolaire vont peut-être avoir un effet d'ici 15-20 ans. Quand ces jeunes arriveront à des postes de responsabilités citoyennes, électives, économique, etc. Mais pour l'instant, on n'en est pas là. On n'a aucune certitude que ça va se réaliser comme ça. Et puis il y a un autre élément à prendre en compte c'est qu'il ne suffit pas de savoir quelque chose pour le réaliser auto-

matiquement. Il ne suffit pas de savoir que mon activité va avoir un impact sur l'environnement pour que je ne la fasse pas. Il y a d'autres valeurs qui entrent en ligne de compte. Il y a d'autres intérêts qui entrent en contradiction avec cette connaissance et qui vont peut-être faire que je vais quand même le faire. Un exemple classique, je sais très bien le code de la route, je dois respecter des limitations de vitesses. Je ne dois pas dépasser les 50 Km à l'heure, etc. Et puis il y a des moments où je le fais quand même parce qu'il y a d'autres intérêts qui me paraissent supérieurs au respect du code de la route. En environnement, c'est pareil, même si on sait, on ne le fait pas forcément comme on devrait le faire parce qu'il y a d'autres logiques qui entrent en ligne de compte. Alors transformer toutes ces logiques en quelque chose de cohérent, ça c'est un travail de longue haleine qui passe évidemment par l'éducation mais aussi par le rapport de force, le conflit entre des acteurs, le conflit entre des valeurs et nous devons jouer notre rôle aussi en tant qu'acteur, dans ces conflits de valeur. Ensuite, on parlait de nouveaux publics, à mon avis, il est très important de sensibiliser et de commencer peut-être à éduquer du coup, le public des décideurs et en particulier un certain nombre d'élus. Alors pas tous, et ceux qu'on a ici ce soir ne sont pas représentatif de la majorité des élus en matière d'environnement, et je suis souvent effaré de constater le peu de connaissance écologique qu'ont les décideurs. Je ne mets pas seulement les élus là-dedans. Je mets aussi les administratifs. Le peu de connaissance écologique qu'ont les personnes qui décident l'orientation fondamentale pour l'avenir de notre société et qui ont des implications écologiques très fortes mais qui ne les connaissent pas. Ça c'est un vrai problème ! Je ne suis pas sûr qu'on arrivera à le résoudre dans l'immédiat mais c'est un vrai problème auquel il faut s'atteler."

Pierre Schmitt : "Quand je dis éducation à l'environnement c'est une éducation concertée avec les élus des collectivités territoriales, les services de l'Etat, l'Education Nationale, le rectorat qui se réunissent régulièrement 2-3 fois par an pour mettre au point leur approche politique de l'éducation à l'environnement en outre et aussi peut-être d'autres problèmes environnementaux tels que les déchets. Et je peux aussi le dire au nom de tous mes collègues quelle que soit leur couleur politique. Je crois qu'ils sont tous conscients de la nécessité de l'importance de l'éducation à l'environnement. Malheureusement tout à l'heure on a évoqué que sur les jeunes qui actuellement bénéficient de cette éducation, il y a un peu plus de 100 000 jeunes dans le Haut-Rhin qui ont fréquenté, qui ont eu des contacts en 2003 avec l'éducation à l'environnement ne serait-ce qu'à travers une journée. Il y a eu à côté de cela près de 9 000 adultes. C'est donc une disproportion énorme qui a été évoquée tout à l'heure, un rapport de 1 à 10. Dans le Bas-Rhin, la situation est très certainement la même. L'éducation à l'environnement ne concerne

pas seulement les jeunes, mais concerne également les adultes et de plus en plus. Il est important que les collectivités en soient conscientes, que nos mouvements associatifs, les structures de l'éducation à l'environnement s'ouvrent aux adultes que se soit à travers le tourisme ou, tout simplement, à travers la découverte car les adultes aussi ont encore des choses à apprendre."

Danièle Meyer : "On travaille également avec l'agriculture, les associations de protection de l'environnement sur la protection des zones humides et sur notre développement dans les 15 années à venir. Je crois que là aussi, il y a des débats de fond. Certains veulent faire des lotissements un peu partout et d'autres veulent absolument protéger nos milieux. Je pense que le rôle de l'élu est effectivement difficile et ingrat. Je crois qu'il faut également que vous ne passiez pas votre temps à penser que tous les élus sont des bœufs car ce

n'est pas vrai et qu'il y a beaucoup de gens qui se donnent beaucoup de mal à défendre des valeurs réelles. Donc, aidez-nous ! On ne peut pas défendre uniquement des convictions. La vie d'un élu c'est essayer de concilier parfois l'inconciliable et pouvoir déjà arbitrer pas mal de conflits autour de problèmes environnementaux dans la commune. On y arrive. Il faut que chacun fasse un peu de concessions. Il y a des choses pour lesquelles, il ne faut pas en faire mais il faut accepter de se mettre autour d'une table entre toutes les personnes concernées et défendre chacun son point de vue. Mais en écoutant l'autre parce que souvent dans les débats, chacun vient faire son monologue et n'écoute pas les arguments du voisin. Donc si j'ai un appel à faire c'est "aidez-nous à participer au débat, venez apporter des éléments". Nous essayons vraiment pour la plupart d'entre nous d'arriver à un résultat cohérent mais ce n'est pas tous les jours dimanche."

3. Forum

Ouvert le jeudi 26 août de 9h30 à 19h, cet espace d'exposition (32 stands) a été le lieu idéal pour rencontrer de nombreux acteurs de l'éducation à l'environnement et s'informer sur des projets, expériences et outils d'éducation à l'environnement existants. Le forum, réalisé dans le cadre du Festival des Deux Rives, a également eu pour but de présenter au grand public l'éducation à l'environnement de façon générale (enjeux, acteurs, publics, contenus...) et d'offrir un regard sur la diversité, les spécificités et les expériences d'éducation à l'environnement des associations et des structures d'origine des participants. Il a accueilli environ 300 visiteurs.



Le forum a également été marqué par le discours des partenaires des Rencontres : Gilbert Scholly (Région Alsace), Pierre Schmitt (Conseil général du Haut-Rhin), Rémi Bertrand (Conseil général du Bas-Rhin) et Denis Delcour (DIREN Alsace). Ces élus ou représentants institutionnels sont venus soutenir l'éducation à l'environnement et la légitimité des structures associatives (diversité, professionnalisme, importance...). Aux côtés de Pascal Plumet (co-président d'Ecole et Nature) et de Patrick Foltzer (Président de l'Ariena), ils ont fait part au public de leurs politiques en éducation à l'environnement.

Structures qui ont présenté leurs actions :

- CPIE du Haut Doubs
- OCCE 67
- PNR des Landes
- CUS
- Naturoscope
- Demain la terre
- Le Touradon
- REE 05
- Terre Vivante
- Espaces et Recherches
- Planet'ere 3
- Alter Alsace Energies
- ARAN
- Ecorce
- PNR des Vosges du Nord
- Petite Camargue alsacienne
- Le Loubatas - GRAINE Pays de la Loire
- CEP Florac
- CPIE Vallée de l'Orne
- Atelier Spirale
- CADR
- Alsace Nature
- Eco-Conseil
- Aprecial
- Maison de l'Environnement des Hauts de Seine
- AESVT
- Eco-civisme
- Les Ecologistes de l'Euzière
- Ecole et Nature
- Ariena
- Les collectivités alsaciennes (Région Alsace, Conseil général du Haut-Rhin, Conseil général du Bas-Rhin)



1. Evaluation

Sur les 231 participants, 98 ont retourné un questionnaire d'évaluation complété (soit un taux de retour de 42%). Ces données nous permettent de communiquer quelques chiffres.



1.1. Portait des participants

Ces rencontres sont marquées par le fait que la majorité des personnes (65%) assistaient pour la première fois à cet événement annuel. Ce renouvellement a nécessité la mise en place d'un accompagnement pour "les nouveaux", afin de les aider lors des différentes phases de travail de cette semaine de formation et de le leur permettre de s'approprier la méthode utilisée, la pédagogie de projet. Les autres personnes avaient participé 2 fois (13%), 3 fois (7%) ou plus de trois fois (14%) à cette manifestation.

1.2. Des participants ravis :

- de l'organisation des différentes phases des Rencontres :

- avec respectivement 76% de satisfaction pour les ateliers de représentation initiales, 78% pour l'immersion, 87% pour la diversité des ateliers de réflexion et d'échange, 71% pour le forum, 88% pour la mise à disposition de matériel pour les retransmissions et 95% pour la gazette diffusée lors de la semaine.

- de la qualité du travail fourni lors de ces 6 jours : 85% des personnes sont contentes du travail de leur atelier de travail, 88% de la problématique dégagée, 93% sont convaincues de la qualité des personnes ressources choisies et des ateliers de réflexion et d'échanges et 97% ont été intéressées par les retransmissions des autres groupes de travail.

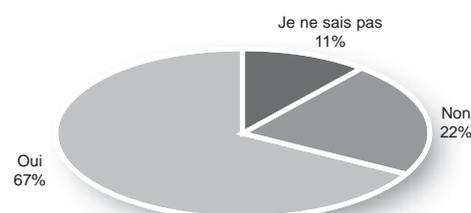
1.3. Evolution des idées

Pour 67% des participants leurs représentations par rapport aux nouveaux publics ont évolué durant cette semaine.

"Ont évolué : le regard (réciproque), une approche plus prudente, une motivation supplémentaire."

"Evolution : ouverture d'esprit, prise de conscience du nombre et de la diversité des nouveaux publics à toucher."

Vos représentations ont-elles évoluées ?



2. Et pour demain...

2.1. Un état d'esprit

La présence d'intervenants en lien direct avec les publics, la dynamique des groupes de travail, les échanges d'expériences, une table ronde sur les partenariats (entreprises, collectivités, etc.), l'expérience mise en place avec l'équipe de l'Auberge de Jeunesse (site des Rencontres), la vie collective qui comme à son habitude a été des plus enrichissantes au niveau personnel et professionnel, sont autant d'éléments qui ont permis aux participants d'évoluer, d'avancer dans la réflexion et de poser les bases de nouveaux projets. Et au vu des retransmissions, de qualité de surcroît, la rencontre entre des participants d'origines socioprofessionnelles différentes autour de l'environnement a permis à chacun de prendre du recul par rapport à sa pratique et à ses convictions. Objectif avoué : partir sur des bases communes afin de développer ensemble de nouveaux projets d'éducation à l'environnement.

Les propos d'un des participants illustrent l'état d'esprit dans lequel se trouvent un grand nombre d'entre nous au moment de notre séparation.

"Pour construire ensemble des projets, il faut pouvoir porter un regard différent les uns sur les autres. Et pour cela il faut inventer des lieux de rencontres, lieux d'intérêts partagés non conflictuels. Recherchons ces lignes de convergence, pour monter dès maintenant des petits projets sans doute modestes, mais qui permettront les rencontres et pourront participer à la construction d'une relation de confiance, nécessaires à la réalisation de projets plus ambitieux. On peut rester fidèle à nos convictions tout en allant à la rencontre de ceux qui fonctionnent différemment."

Gageons que ces Rencontres qui ont enrichi chacun, participants comme intervenants, permettront de construire de futurs projets et d'inscrire l'éducation à l'environnement dans l'ensemble de la société. L'idée serait peut-être de créer, comme en Alsace avec le groupe associatif "partenariat d'entreprise", des groupes de travail thématiques afin d'enrichir la réflexion et de monter des projets réalistes et réalisables avec les nouveaux publics.

2.2. Des perspectives de travail

Interrogés sur les perspectives de travail pour développer l'éducation à l'environnement auprès ou avec de nouveaux publics ou de nouveaux acteurs, les participants se sont montrés très confiants dans la construction de futurs partenariats avec notamment :

- la presse et les médias en général,
- les entreprises et la grande distribution :

"travailler avec de nouveaux publics et avec de nouvelles approches, créer des outils, prendre des contacts et monter des projets avec les entreprises", "ma connaissance du public "entreprise" a évolué, je vais certainement développer en particulier le

mécénat de compétence."

- les agriculteurs :

"ces Rencontres m'ont permis de savoir que les agriculteurs et les éducateurs à l'environnement pourraient œuvrer ensemble pour la protection de l'eau. J'aimerais discuter avec les agriculteurs, connaître leurs projets et essayer de faire quelque chose ensemble pour préserver les terres cultivables."

- les sportifs de pleine nature :

"les échanges m'ont donné des pistes concrètes pour toucher le public des sportifs de pleine nature et pour mettre en place des partenariats avec les différentes fédérations."

- les handicapés :

"maintenant que les barrières sont tombées et que j'ai une meilleure connaissance des contraintes et des besoins liés à l'accueil des handicapés, je vais développer des actions avec eux."

- les habitants des quartiers

"je pense réinvestir ce que j'ai appris ici en montant un partenariat avec des personnes du quartier qui ont mis en œuvre des actions individuelles, pour qu'elles deviennent des personnes ressources."

Certains n'ont pas encore défini de partenariat précis, mais tous sont d'accord pour aller plus loin dans la voie ouverte lors de ces Rencontres.

"Être à l'écoute de chacun, être dans l'échange. Ne pas avoir d'objectifs trop prétentieux et difficiles à atteindre. Faire un état des lieux avec les nouveaux publics et cibler les possibles."

"Développer une approche avec moins d'a priori, pour impliquer les nouveaux publics. Tenir compte des valeurs et attentes de chacun et proposer une aide et une valorisation de leurs actions."

"Les partenariats sont indispensables, il faut aller vers les gens, les autres structures, se fédérer pour avoir plus de poids et s'ouvrir à d'autres champs."

"Ne pas retomber dans les oppositions caricaturales : il faut se comprendre et essayer d'agir avec tous."

"Superbe dynamique de groupe et envie d'approfondir"

"La problématique semble pouvoir être prolongée par le travail individuel des participants."

"Plus que sur les publics, ces rencontres m'ont permis d'avancer sur des aspects techniques (urbanisme notamment) sur lesquels je vais m'appuyer pour aller à la rencontre de ces nouveaux publics."

"Encore beaucoup de travail à faire ! L'éducation à l'environnement est une approche complémentaire au social, à l'insertion au tourisme, à l'économie..."

"Favoriser les contacts avec les nouveaux publics avant de leur proposer quelque chose."

"Travailler sur la reconnaissance et la communication de l'éducation à l'environnement pour ces nouveaux publics."

"Cela m'a permis de me rendre compte à nouveau de l'importance de l'écoute des autres."

"Ouverture d'esprit, décloisonnement des idées, nécessité de s'ouvrir à l'autre et à la concession. Tout ce que j'ai vu en atelier de travail et en atelier d'échange est à réinvestir."

"Il faut mieux connaître pour mieux travailler avec."

LISTE DES INTERVENANTS (AUTRES QUE LES PARTICIPANTS)

Nom	Prénom	Structure	Adresse	Téléphone	Email
Bade	Claudia	Le Vaisseau	1 bis rue P. Dollinger - BP 61037 - 67027 - Strasbourg cdx1	03 88 44 65 69	claudia.bade@cg67.fr
Boos	Xavier	Préfecture Alsace mission interministérielle à l'économie sociale et solidaire - 67000 - Strasbourg			
Beaubry	Pierre-Yves	Chambre de consommation d'Alsace	7 rue de la Brigade Alsace Lorraine - 67064 - Strasbourg	03 88 15 42 42	
Buisson	Corinna	Alsace nature	8 rue Adèle Riton - 67000 - Strasbourg	03 88 37 07 58	transfrontalier@alsacenature.org
De Saint	Philippe	APF			
Delcour	Denis	DIREN Alsace	8 rue Adolphe Seyboth - 67000 - Strasbourg	03 88 22 73 30	
Di Cintio	Alain	Sonacotra 67	2a rue de Lausanne - 67000 - Strasbourg	06 66 87 01 01	alain.dicintio@sonacotra.fr
Dietrich	Guy	DDE 67 serv. habitat et construction			
Ducomet	Armand	FFRP	6 rue de Bretagne - 67730 - Châtenois	03 88 82 56 18	a.ducomet@liverysurf.fr
Feyzeau	Mireille	Alice et les autres	30 rue Stevenson - 75018 - Paris	06 84 17 36 23	mireille.feyzeau@noos.fr
Foltyn	Simone	Ville de Kehl service environnement			
Foltzer	Patrick		Maison forestière - rue principale - 68820 - Kruth-Wildenstein	03 89 82 20 13	
Fru	Séverine	USM 67	19 bd de Nancy - 67000 - Strasbourg	03 88 21 80 24	severine.fru@wanadoo.fr
Fuchs	Marie-Odile	APF 67	36 rue des petites fermes - 67200 - Strasbourg		
Gentner	Rémy	CUS service espaces verts			Remy.Gentner@cus-strasbourg.net
Gignet	Eric	Fondation Macif	12 route de Soultz - 68501 - Guebwiller		
Hivert	Karima	Stracel	4 rue Charles Friebe - BP 79 - 67016 - Strasbourg	03 88 41 75 41	karima.hivert@upm-kymmene.com
Hygen	Serge	Eco-conseil	7 rue Goethe - 67000 - Strasbourg	03 88 60 16 19	
Jung		Ville de Strasbourg serv. communication externe		03 88 31 25 79	
Klein	Laurent	agriculteur	Griesheim		
Lang	Estelle	Région Alsace serv environnement	35 avenue de la Paix - BP 1006/F - 67070 - Strasbourg cdx	03 88 15 67 85	
Lange	Jörg	Regiowasser e.v.	Alfred Döblin - platz 1 - D-79100 - Freiburg - Allemagne	00 497614568333	lange@vauban.de
Le Tallec	Yves	adjoint Strasbourg la Robertsau			
Libbrecht	Sébastien	Chambre d'agriculture du Bas-Rhin	2 rue de Rome - 67013 - Schiltigheim	03 88 19 17 27	s.libbrecht@bas-rhin.chamagri.fr
Lcl Roser	Robert	Armée de Terre 67	13 rue Brulée - 67071 - Strasbourg	03 90 23 35 05	dmd67.terre.defense.gouv.fr@wanadoo.fr
Livadjani	Fariboz	AD scientifique	hôpital civil - BP 70 - 67005 - Strasbourg	03 88 52 00 50	ad.scientifique@hemato-ulp.u-strasbg.fr
Magoule	Christian	ARA AHM	116 rue Gantzau - 67100 - Strasbourg	03 88 65 85 00	chmagoules@wanadoo.fr
Marissal	Françoise	L'Alsace	6 place de la Victoire - 67600 - Sélestat	03 88 58 88 00	redaction-SE@alsapresse.com
Mamot-Houdayer	Jacky	Conseil général 67	place du quartier blanc - 67000 - Strasbourg	03 88 76 67 67	jacky.mamot-houdayer@cg67.fr
Mercklé	Philippe	Conseil général 68	100 avenue d'Alsace - BP351 - 68006 - Colmar cedex	03 89 30 68 68	
Meyer	Gérard	agriculteur	Holtzwihr		
Meyer	Danièle	Conseillère Régionale, maire de Rhinau	rue de l'hôtel de ville - 67860 - Rhinau	03 88 74 61 31	info@rhinau.com
Miecaze	Philippe	Uniformation Alsace	22 rue de la Braque - 67000 - Strasbourg	06 10 93 68 01	pmiecaze@uniformation.fr
Minot	Sébastien				
Moog	Jean Claude	ATEMA ancien directeur	9 rue de la digue - 67230 - Benfeld	03 88 74 12 70	jean-claude.moog@laposte.net
Neuch	Gilles	Chambre d'agriculture du Bas-Rhin	2 rue de Rome - 67013 - Schiltigheim	03 88 19 17 06	
Pham	Antoinette	Welcome Byzance	26a rue Saint Charles - 67300 - Schiltigheim	03 88 18 88 00	a.pahm@evc.net
Pierron	David	Fédération de pêche 67	33a rue de la Tour - 67200 - Strasbourg	03 88 10 52 20	peche67@wanadoo.fr
Rattez	Vincent	Kronembourg	68 route d'Oberhausbergen - 67037 - Strasbourg		
Roignant	Marie Pierre	Com com du pays du Ried brun	24 rue Vauban - 68320 - Muntzenheim	03 89 78 63 82	marie.pierre.roignant@cc-riedbrun.fr
Roos	Victor	Asso. des aveugles et handicapés visuels d'Alsace et de Lorraine	27 rue de la 1 ^{ère} armée - BP35 - 67065 - Strasbourg cedex	03 88 36 03 77	
Sander	Jean-Marie	Crédit Agricole			
Schmitt	Jacqueline	APF 67	36 rue des petites fermes - 67200 - Strasbourg	03 88 66 91 94	
Schmitt	Daniel	Métapragis	1a rue Gambetta - 67000 - Strasbourg	03 88 35 20 73	
Schmitt	Pierre	Président de la commission agriculture, environnement et cadre de vie du Conseil général 68			
Schwartz	Arnaud	Regio Pamina	Plateforme douanière - 67630 - Lauterbourg	03 88 05 08 26	arnaud.schwartz@cg67.fr
Titeux	Gilbert	Fédération des chasseurs 67	5 rue Staedel - 67100 - Strasbourg	03 88 79 12 77	gilbert.TITEUX@wanadoo.fr
Vierling-Kovar	Emmanuelle	Chambre de Consommation d'Alsace	7 rue de la Brigade Alsace Lorraine - 67064 - Strasbourg	03 88 15 42 42	
Weisseimer	Patrice	ARAN	14 rue de la Schwanaue - 67100 - Strasbourg	03 88 44 59 06	association.aran@free.fr
Wendling	Bernard	agriculteur, houblonnier	Schwindratzheim		
Wentz	Bernard	DRAF	14 rue du Maréchal Juin - 67084 - Strasbourg cedex	03 88 76 82 35	bernard.wentz@educagri.fr
Wintz	Maurice	sociologue	20 rue de Benfeld - 67100 - Strasbourg	03 88 41 74 16	maurice.wintz@wanadoo.fr
Delarue	Yves	Auchan	Illkirch		
		réseau Bienvenue à la ferme			
Fournier	Jacques	Coop Alsace	Geispolsheim	03 88 45 95 00	
Zindy	Pascale	Conseil général 68	100 avenue d'Alsace - BP351 - 68006 - Colmar cedex	03 89 30 68 68	zindy.p@cg68.fr

LISTE DES PARTICIPANTS

Nom	Prénom	Structure	Adresse	Téléphone	Email
Abbou	Katia		8 avenue du Fort - 94370 - Sucy en Brie	06 12 28 04 04	katia.abbou@laposte.net
Abonneau	Yann	Demain La Terre	Foyer rural, Mairie - 34150 - Gignac	04 67 57 25 44	yannab@altern.org
Adam	Sandrine		Hameau Le Happetout - 76770 - Malaunay	02 35 76 83 67	
Adem	Xavier	Alsace Nature	8 rue Adèle Riton - 67000 - Strasbourg	03 88 37 07 58	xaan@free.fr
Ahr	Jean-Paul	NatuRhena	45 rue de Verdun - 68400 - Riedisheim		
Altounian	Sylvie	Graine Paca	Domaine Petit Arbois - Bat le Marconi - Avenue Louis Philibert - 13857 - Aix en provence cedex 3	04 42 97 11 51	graine-paca@educ-envir.org
Amann	Jean-Louis	Eden	10 rue Edouard Teutsch - 67000 - Strasbourg		
Andreux	Christophe		1 borne romaine - 63870 - Orcines	04 73 62 23 41	christophe.andreux@educ-envir.org
Annaheim	Francine	Ariena	6 route de Bergheim - 67600 - Sélestat	03 88 58 38 48	ariena.secretariat@wanadoo.fr
Audibert	Julien	FRAPNA Rhône	8 rue Marietton - 69009 - Lyon	06 18 52 00 03	mortelhein@yahoo.fr
Augier Nigris	Céline	Graine Rhône Alpes	32 rue Ste Hélène - 69002 - Lyon	04 72 77 19 97	
Ausilio	Eric	Maison de la Nature du Sundgau	Rue Ste Barbe - 68210 - Altenach	03 89 08 07 50	maison.nature.sundgau@libertysurf.fr
Avallart	Emmanuelle	Assoc. Ville Campagne Cergy-Vexin	Ferme d'Ecancourt - 95280 - Jouy le Moutier	01 34 21 17 91	ferme.ecancourt@carmail.com
Baccelli	Monique		Clos Notre Dame les Bleuets - rue Victor Rougier - 83330 - Le Beausset	04 94 98 50 75	baccelli.monique@wanadoo.fr
Barbier	Patrick	Ariena	6 route de Bergheim - 67600 - Sélestat	03 88 58 38 57	ariena.cpe@wanadoo.fr
Baumgartner	Jean-Marie	OCCE67	50 rue du Kalkhof - 67370 - Wintzenheim Kochersberg	03 88 69 98 23	occe67@occe.net
Beauregard	Anne	Le Moulin	7 rue de la Savonnerie - 68460 - Lutterbach	03 89 50 69 50	cine.du.moulin@evhr.net
Belle	Virginie	Naturoscope	3 impasse du meunier - 13009 - Marseille	04 91 40 20 11	naturoscope@hotmail.com
Belluche	Marie-Dominique	CG90 Maison de l'environnement	Place de la Révolution Française - 90000 - Belfort		
Bernard	Laurence		14 rue Jeanne d'Arc - 77400 - Lagny sur Marne	01 64 30 56 38	
Bidault	Blandine	Ariena	6 route de Bergheim - 67600 - Sélestat		ariena.formation@wanadoo.fr
Billy	Marie-Lou	Ariena	6 route de Bergheim - 67600 - Sélestat	03 88 82 47 32	ariena.dispositifs@wanadoo.fr
Bilz	Christine		3 rue des Foulons - 67200 - Strasbourg	03 88 29 61 87	trophia@wanadoo.fr
Birck	Carole	Le Loubatas	18 chemin neuf - BP 16 - 13860 - Peyrolles en Provence	04 42 67 06 70	loubatas@net-up.com
Bischoff	Bernard	AGF - CINAÉ	67860 - Rhinau		
Boissaye	Marc	Ariena	6 route de Bergheim - 67600 - Sélestat	03 88 58 38 44	
Boissaye	Samuel				
Boissaye	Pascale				
Boissaye	Aude	Journaliste indépendante	41 bd St Jacques - 75014 - Paris	06 12 96 20 57	misia@club-internet.fr
Boistard	Emilie	Conseil Général de l'Essonne	Hôtel du Département - Bd de France - 91012 - Evry	01 60 91 31 97	eboistard@cg91.fr
Boithiot	Sophie	LPO	8 rue Adèle Riton - 67000 - Strasbourg	03 88 22 07 35	alsace@lpo.fr
Boucher	Jérôme	FRAPNA Isère	MNEI - 5 place Bir Hakeim - 38000 - Grenoble	04 76 34 24 19	
Bourdon Oxalis	François		74 rue du Val - 35600 - Redon	02 99 72 56 06	fr.bourdon@wanadoo.fr
Bourgoin	Valérie	CPIE Bresse du Jura	Maison de la Nature - 39140 - Arlay	03 85 72 39 44	v.bourgoin.cpiebj@free.fr
Bouyjou Cendrier	Sandrine		17 avenue Jean Monestier - 48400 - Florac	04 66 45 19 50	sandrine.bouyjou@educ-envir.org
Bouyjou Cendrier	Raphaël		17 avenue Jean Monestier - 48400 - Florac		
Braut	Charles	Espaces et Recherches	Prades - 63210 - St Pierre roche	04 73 65 89 36	espaces@club-internet.fr
Braut	Estelle	Graine Pays de la Loire	4 allée André Courtois - 44700 - Orvault	02 40 94 83 51	graine2@wanadoo.fr
Bruet	Isabelle	Service animation de la ville de Gap Melilot Nature	Quartier St. Esprit A2/16 - 5000 - Gap	04 92 43 49 03	isabelle-bruet@wanadoo.fr
Brugnot	Hervé	CPIE Bresse du Jura	Maison de la Nature - 39140 - Arlay	03 84 85 12 75	cpie.bresse.jura@free.fr
Brun	Isabelle		BP 4009 - 98846 - Nouméa		ibnow@hotmail.com
Brunet	Dominique	Espaces et Recherches	Prades - 63210 - St Pierre roche	04 73 65 89 36	espaces@club-internet.fr
Brunetti	Jean-Michel	Trace Verte	19 rue Trubner - 67000 - Strasbourg	03 88 60 40 94	jean-michel.brunetti@laposte.net
Burger	Jean	Demain La Terre	Foyer rural - Mairie - 34150 - Gignac	04 67 57 25 44	demainlaterre@wanadoo.fr
Burnouf	Benoît	Le Touradon	36 rue des Follières - 50330 - St Pierre Eglise	02 33 54 48 48	touradon@free.fr
Cabal	Nicole	Il était une fois la Terre	1 rue du Plan - 6220 - Vallauris	04 93 64 55 24	
Calafato	Charlotte		7 rue des Marchands - 67600 - Sélestat	03 88 82 90 94	
Carayol	Marie-Christine	Centre socio-culturel	41 rue Virgile - 67200 - Strasbourg	03 88 28 49 71	fskroenig@foos.fr
Carayol	Florian	Centre socio-culturel	41 rue Virgile - 67200 - Strasbourg	03 88 28 49 71	f.carayol@carmail.com
Cassard	Antoine	Ville de Paris	3 av. de la Porte d'Auteuil - 75016 - Paris	01 43 79 01 05	antoine.cassard@paris.fr
Charton	Eric	Ariena	6 route de Bergheim - 67600 - Sélestat	03 88 58 38 44	ariena.partenariat@wanadoo.fr
Chassaingon	Antoine	Cons. Général Déleg. à l'envir.	BP 101 - 97600 - Mamoudzou	02 69 61 72 27	achassaingon@yahoo.fr
Checa	Frédéric	AF ADIAF Arboretum Nat. des Barres	Domaine Barres - 45290 - Nogent-sur-Vernisson	02 38 97 62 21	arboretum.des.barres@club-internet.fr
Chouvin	Catherine	Assoc. REEL	13 place François Mitterand - 46500 - Gramat	05 65 40 77 77	ree-46@wanadoo.fr
Cluzeau	Anne	O2D2	Les Adrets - 38450 - Miribel-Lawchatre	04 76 34 18 54	association.O2D2@wanadoo.fr
Colin	Eole		48 rue St Erhard - 67100 - Strasbourg	03 88 84 98 85	
Collin	Valérie	Association Jeunesse Heureuse	Le Pansureux - 67220 - Lalaye	03 88 58 93 73	jeunesheureuse@wanadoo.fr
Compoare	Drissa	Fondation Nature et Vie	11BP 933 CNS Ouagadougou 11 - Burkina Faso	00226 7887 9919	c.drissa@yahoo.fr
Cormier	Yann	Le Loubatas	18 chemin neuf - BP 16 - 13860 - Peyrolles en Provence	04 42 67 06 70	loubatas@net-up.com
Coudrier	Thomas	Maison de la Nature du Sundgau	Rue Ste Barbe - 68210 - Altenach	03 89 08 07 50	maison.nature.sundgau@libertysurf.fr
Coulomb	Philippe	Association Le Payard	rue Poterne - 50000 - St Lo	04 67 06 18 70	info@ecole-et-nature.org
Cour	Laetitia	Maison de la Nature du Sundgau	Rue Ste Barbe - 68210 - Altenach	03 89 08 07 50	maison.nature.sundgau@libertysurf.fr
Couteau	Géraldine	CPIE du Haut-Doubs	25 rue de la gare - 25560 - Frasnay	03 81 49 82 99	gouteau.cpiehd@tiscali.fr
Cowburn	Ian	REE 05	Le Point d'Orgue - 11 rue Cyprien Chaix - 5000 - Gap	04 92 53 60 96	ree05@educ-envir.org
Crapart	Agnès		5 avenue Stinville - 94220 - Charenton le Pont	01 43 68 87 46	
Cribier	Laurence	Département des Hauts-de-Seine	2 à 16 boulevard Soufflot - 92015 - Nanterre cedex		
Dariel	Bernard	Ecole et nature	20 rue de la République - 34000 - Montpellier	05 45 22 50 81	Bernard.Dariel@ac-poitiers.fr
Darmuzey	Isabelle	Le Loubatas	18 chemin neuf - BP 16 - 13860 - Peyrolles en Provence	04 42 67 06 70	loubatas@net-up.com
Daub	Jean-François	Ariena	6 route de Bergheim - 67600 - Sélestat	03 88 58 38 56	
Dauphin	Myriam	CPIE Vallée de l'Orne	Enceinte de l'Abbaye aux Hommes - 14054 - Caen	02 31 30 43 27	crecpe.vdo@mail.cpad.fr
David	Elisabeth	Association Oxalis	Broissieux - 73340 - Bellecombe en Bauges	06 25 93 63 93	lys_bee@hotmail.com
Davignon	Mickaël	Méditerranée 2000	74 av Mar Gallieni - 6400 - Cannes	04 92 92 10 41	contact@mediterranee2000.org
Deballe	Véronique	Maison de l'environnement - Mairie	Square A. Christophe - 91390 - Morsang sur Orge	01 69 72 20 21	
Debard	Jean-Luc	Graine Paca	Domaine Petit Arbois - Bat le Marconi - Avenue Louis Philibert - 13857 - Aix en Provence	04 42 97 11 51	graine-paca@educ-envir.org
Debersee	Frédérique	CPIE Vallée de l'Orne	Enceinte de l'Abbaye aux Hommes - 14054 - Caen	02 31 86 59 20	crecpe.vdo@mail.cpad.fr
Delaheia	Yann	Ariena	6 route de Bergheim - 67600 - Sélestat	06 73 12 03 36	
Della Torre	Angélique	Via la Ferme	4 rue de Lattre de Tassigny - 68210 - Bernwiller	03 89 25 30 55	vialaferme@yahoo.fr
Demange	Josiane	FDMJC Accueil périscolaire	11 rue de Paris - 67118 - Geispolsheim	03 88 67 98 96	
Deniau	Ghislaine	Terre Vivante	Domaine de Raud - 38710 - Mens	04 76 34 80 80	animation@terrevivante.org
Deschamps	Jessica	Ecole et Nature	20 rue de la République - 34000 - Montpellier	04 67 06 18 75	
Deshamot	Nicolas		Ferme Hirra - 67220 - Breitenbach		
Doucet	Caroline	Association Oxalis	Broissieux - 73340 - Bellecombe en Bauges	04 79 63 31 07	caro.doucet@tiscali.fr
Drevelle	Viviane	Département des Hauts-de-Seine	2 à 16 boulevard Soufflot - 92015 - Nanterre cedex		
Druquenois	Olivier	Ariena	6 route de Bergheim - 67600 - Sélestat		
Duventru	Myriam	Association Eco-civisme	Cité Dillon - FA 318 - 97200 - Fort-de-France	05 96 71 49 21	eco-civisme@wanadoo.fr
Eberlin	Lénaïc		1 rue de Verdun - 67600 - Muttersholtz	03 88 85 12 31	lenaic.gwen@wanadoo.fr
Fabre	Françoise	Naturoscope	3 impasse du meunier - 13009 - Marseille	04 91 40 20 11	naturoscope@hotmail.com
Feltz	Pierre	Espaces et Recherches	Prades - 63210 - St Pierre Roche	04 73 65 89 36	espaces.formation@club-internet.fr
Feyzau	Mireille	Alice et les autres	30 rue Stephenson - 75018 - Paris	05 57 24 03 74	mireille.feyzeau@noos.fr
Fuchs	Marie-Claire	Petite Camargue Alsacienne	1 rue de la Pisciculture - 68300 - Saint-Louis	03 89 89 78 59	petitecamarguealsacienne@wanadoo.fr
Gagnon	Nicolas	Graine Centre	Dom. de Villemorant - Ecoparc - 41210 - Neung sur Beuvron	02 54 94 62 80	info@grainecentre.org
Galinou	Pierre	Mais. de la nat. et de l'env. de Sénart	La Futaie - Bois de Bréviande - RD 346 - 77240 - Vert St Denis	01 64 10 53 95	mne-lafutaie@senart.com
Garrone	Mathilde	Les Ecologistes de l'Euzière	Domaine de Restinclières - 34730 - Prades-le-Lez	04 67 59 54 62	euziere@euziere.org
Gaudin	Bertrand	PEP 67	129 rue Belzy - 67130 - Wildersbach	03 88 77 21 22	b.gaudin@laposte.net
Gauthier	Hélène	Reflets	16 rue Prof. Jammes - 31200 - Toulouse	05 62 14 62 12	helene.gauthier@wanadoo.fr
Gense	Corinne	Le Moulin	7 rue de la Savonnerie - 68460 - Lutterbach	03 89 50 69 50	cine.du.moulin@evhr.net
Georgier	Emilie	CPIE du Haut-Doubs	25 rue de la gare - 25560 - Frasnay	03 81 49 82 99	
Gerr	Christophe	Maison de la Nature du Sundgau	Rue Ste Barbe - 68210 - Altenach	03 89 08 07 50	maison.nature.sundgau@libertysurf.fr
Gless	Yannick	CADR	12 rue des Bouchers - 67000 - Strasbourg	03 88 75 17 50	
Gil-Caldas	Jane		29 rue de Lauterbourg - 67300 - Lauterbourg	03 88 33 29 41	
Gillet	Sandrine	Ecole et nature	20 rue de la République - 34000 - Montpellier	04 67 06 18 70	info@ecole-et-nature.org
Giraud	Pierre	Atelier Spirale	1265 chemin de Champagne - BP 28 - 38890 - Salagnon	04 74 27 71 79	contact@atelierspirale.com
Gitter	Roselyne	Ariena	6 route de Bergheim - 67600 - Sélestat	03 88 58 38 45	compta.ariena@wanadoo.fr
Godel	Sébastien	Mais. de la nat. du Delta de la Sauer	42 rue du Rhin - 67470 - Munchhausen	03 88 86 51 67	cin@nature-munchhausen.com
Goujon	Marie-Pierre	Graine Ile de France	26 avenue Gounod - 91260 - Juvisy	01 69 24 99 33	merystone@freesurf.fr
Gradit	Céline	Centre des Monuments Nationaux	Château du Haut-Koenigsbourg - 67600 - Orschwiller	03 88 82 50 60	educatif-koenigsbourg@momum.fr
Gresse	Lionel	Région Alsace	35 avenue de la paix - 67070 - Strasbourg cedex		lionel.gresse@region-alsace.fr
Guerin	Emilie	FRAPNA Isère	MNEI - 5 place Bir Hakeim - 38000 - Grenoble	04 76 42 98 14	education-isere@frapna.org
Guillem	Marie	SMICTOM	2 rue des Vosges - 67750 - Scherwiller	03 88 92 27 19	courrier@smictom-alsacecentrale.fr
Guislain	Véronique	CPIE Bresse du Jura	Maison de la Nature - 39140 - Arlay	03 84 85 12 75	v.guislain.cpiebj@free.fr
Hachemi	Mira				
Hay	Coralie	ESTHUA Fac d'Angers	7 allée François Mitterand - BP 40455 - 49004 - Angers	02 41 96 21 99	hogstromnet@altern.org
Heitz	Natacha	REE 05	Le Point d'Orgue - 11 rue Cyprien Chaix - 5000 - Gap	04 92 45 41 84	natacha.heitz@wanadoo.fr
Henriot	Lucie	Cons. Gén. du Bas-Rhin Serv. envir	Place du Quartier Blanc - 67000 - Strasbourg	03 69 20 74 56	lucie.henriot@tiscali.fr
Hobaq	Géraldine				
Hochard	Muriel	Atouts Hautes-Vosges	Mairie - 68820 - Wildenstein	03 88 82 20 12	muriel.hochard@wanadoo.fr
Hollande	Béatrice	Département des Hauts-de-Seine	2 à 16 boulevard Soufflot - 92015 - Nanterre cedex		
Ihrachen	Malika	Asso. des Enseignants des Sciences de la Vie et de la Terre AESVT Maroc	Ecole Al Manfatouti - Angle bd Gandhi - bd Abdelmouinen Casablanca - Maroc	212 22 25 74 57	aesvt@menara.ma

Nom	Prénom	Structure	Adresse	Téléphone	Email
Jacopin	Franck	CPIE Vallée de l'Orne	ERE 37 rue Desnoueux - 14000 - Caen	02 31 50 10 59	crepie.vdo@mail.cpad.fr
Jaeckel	François	Maison de la Nature du Sundgau	Rue Ste Barbe - 68210 - Altenach	03 89 08 07 50	maison.nature.sundgau@libertysurf.fr
Jost	Franck	Communauté d'agglom. de Colmar	32 cours Ste-Anne - BP 197 - 68004 - Colmar cedex	03 69 99 55 60	frank.j@laposte.net
Jouis	Aurore		Res les Rochers - 63820 - Laqueuille	06 71 15 18 99	j.oror@voilà.fr
Julien	Arnaud		48 rue du Colombier - 37100 - Tours	06 63 40 64 70	afjulien@wanadoo.fr
Julien	Sophie	Ariena	6 route de Berghem - 67600 - Sélestat		life.ariena@wanadoo.fr
Kabore	Arnaud	Fondation Nature et Vie	11BP 933 CNS - Ouagadougou 11 - Burkina Faso	00226 5030 1546	naturvie@fasontb.f
Kabre	Madeleine	Fondation Nature et Vie	11BP 933 CNS - Ouagadougou 11 - Burkina Faso		kabremado@yahoo.fr
Keller	Marc	LPO	8 rue Adèle Riton - 67000 - Strasbourg	03 88 22 07 35	alsace@lpo.fr
Kempa	Daniel		Les cucuères - 35580 - Goven		
Killian	Peggy	ASMSN	6 rue Platrière - 77000 - Melun	01 64 71 03 78	pkillian@caraimail.com
Kimmel	Dorothee	L'escale	78 rue du Dr Francois - 67000 - Strasbourg	03 88 31 45 00	dorothee.kimmel@voilà.fr
Kola Nabanogo	Samuel	Fondation Nature et Vie	11BP 933 CNS - Ouagadougou 11 - Burkina Faso		naturvi@fasontb.f
Kotvas	Olivier	Le Moulin	7 rue de la Savonnerie - 68460 - Lutterbach	03 89 50 69 50	cine.du.moulin@evhr.net
Kulus	Elisabeth	Ariena	6 route de Berghem - 67600 - Sélestat	03 88 58 38 56	
Kumurdjian	David	CEP Florac	9 rue Celestin Freinet - 48400 - Florac	04 66 65 65 65	d.kumurdjian@educagri.fr
Kuntz	Sylvain		7 rue Jean Sturm - 67520 - Nordheim		
Lacroix	Valérie	GEPMA	8 rue Adèle Riton - 67000 - Strasbourg	03 88 22 53 51	gepma.anim@no-log.org
Laine	Morgane	FRAPNA Savoie	26 passage Sébastien Charley - 73000 - Chambéry	04 79 85 31 79	frapna-savoie@frapna.fr
Lair	Maryline	Graine Ile de France	26 avenue Gounod - 91260 - Juvisy	01 69 24 99 33	maryline.lair@graine-idf.org
Lamarre	Franck	Ariena	6 route de Berghem - 67600 - Sélestat	03 88 58 38 55	ariena.formation@wanadoo.fr
Langrand	Jean-Philippe	Cine Munchhausen	42 rue du Rhin - 67470 - Munchhausen	03 88 86 51 67	cin@nature-munchhausen.com
Lapostolle	Véronique	Ecole et nature	20 rue de la République - 34000 - Montpellier	04 67 06 18 78	veronique.lapostolle@ecole-et-nature.org
Latron	Delphine	Maison de la Nature du Ried	36 Ehnwihir - 67600 - Muttersholtz	03 88 85 11 30	latron.d.ried@free.fr
Lauer	Rachel	Com. de Com. de l'Alsace Bossue	6 rue de Weyer - 67320 - Drulingen	03 88 01 21 08	rachel.lauer@alsace-bossue.net
Le Blond	Nicolas	Le Touradon	36 rue des Follières - 50330 - St Pierre Eglise	02 33 54 48 48	touradon@free.fr
Le Chanony	Chantal	Maison de la Nature du Sundgau	Rue Ste Barbe - 68210 - Altenach	03 89 08 07 50	maison.nature.sundgau@libertysurf.fr
Le Duff	Stéphane		2 rue des Saules - 67140 - Barr	06 63 36 27 61	
Leca	Jérémie	Naturoscope	3 impasse du meunier - 13009 - Marseille	04 91 40 20 11	naturoscope@hotmail.com
Lejeune	Fabien	Ariena	6 route de Berghem - 67600 - Sélestat		fab.lejeune@caraimail.com
Lepeule	Isabelle	Ecole et nature	20 rue de la République - 34000 - Montpellier	04 67 06 18 70	
Lepoutre	Grégory		21 route de Neufchâteau - 88630 - Frebecourt	06 20 89 87 27	greglep@wanadoo.fr
Leroy	Cyril	Ariena	6 route de Berghem - 67600 - Sélestat	03 88 58 38 46	ariena.crm@wanadoo.fr
Lesaffre	Amélie	PNRVN Sycoparc	Maison du Parc - BP 24 - 67290 - La Petite Pierre	03 88 01 49 59	a.lesaffre@parc-vosges-nord.fr
LeSteven	Elisabeth	Ariena	6 route de Berghem - 67600 - Sélestat	03 88 58 38 48	ariena.direction@wanadoo.fr
Lieb	Alain	CUS	Centre adm. - 1 pl. de l'Etoile - BP 1049/1050 - 67070 - Strasbourg		alieb@cus-strasbourg.net
Linhards	Solange		18 rue du Clos Fontange - 91330 - Yerres	01 69 48 37 34	soulane.linhards@laposte.net
Lompo	Daniel	Fondation Nature et Vie	11BP 933 CNS - Ouagadougou 11 - Burkina Faso	00226 50301546	
Machado	Sandra	MRJC	27 rue des Juifs - 67100 - Strasbourg	03 88 21 29 68	mrjc67@areka.com
Mafayon	Claire	Auberge de Jeunesse			
Marche	Jean-Christophe	CUS	Service Sports - 1 pl. de l'Etoile - 67000 - Strasbourg	03 88 84 98 85	jmarche01@noos.fr
Martin	François-Jean	Rectorat de Strasbourg	6 rue de la Toussaint - 67975 - Strasbourg cedex 09		frj.martin@ac-strasbourg.fr
Matter	Cathy	Les Piverts	Maison des asso. - 9 rue de Petersbach - 67290 - Lohr	03 88 70 44 86	les.piverts@free.fr
Matter	Estelle	Maison de la Nature du Sundgau	Rue Ste Barbe - 68210 - Altenach		
Meichler	Claire	Vivarium du Moulin	6 rue du Moulin - 68610 - Lautenbach	03 89 74 02 48	vivarium@wanadoo.fr
Menard	Yannick	Mairie Echirolles	Service envir. - 1 pl. de la libération - BP 248 - 38130 - Echirolles		y.menard@ville-echirolles.fr
Mertelen Pinon	Sophie	Bergerie Nationale	CEZ - Parc du Château - 78120 - Rambouillet	01 61 08 68 66	sophie.pinon@voilà.fr
Meschmoser	Laurette	Le Moulin	7 rue de la Savonnerie - 68460 - Lutterbach	03 89 50 69 50	lemoulin.mesch@evhr.net
Meyer	Valérie	PNRVN Sycoparc	Maison du Parc - BP 24 - 67290 - La Petite Pierre	03 88 01 49 59	v.meyer@parc-vosges-nord.fr
Meyniel	Daniel	ASMSN	6 rue Platrière - 77000 - Melun	01 64 71 03 78	asmsn.bureau@wanadoo.fr
Minot	Sébastien	Ariena	6 route de Berghem - 67600 - Sélestat		
Moriniere	Stéphane	Conseil Général Saône et Loire	Espace Duhesme - 71026 - Mâcon cedex 9	03 85 27 08 00	s.moriniere@cg71.fr
Mounier	Jocelyn	EUL Foyer St Jean	Château 19 rue du Cerf - 67330 - Neuwiller les Saverne	03 88 70 00 54	eul@fr.st
Muller	Céline	Conseil Général Saône et Loire	Espace Duhesme - 71026 - Mâcon cedex 9	03 85 27 08 00	eden71@cg71.fr
Namblard	Marc	FOL de Moselle	3 rue Gambetta - 57000 - Metz	03 29 63 07 28	marc.nd@wanadoo.fr
Niada	Emma	Fondation Nature et Vie	11BP 933 CNS - Ouagadougou 11 - Burkina Faso	00226 7659 5742	niada_emma2002@yahoo.fr
Noirhomme	Stéphane	Institut d'écopédagogie	B22 sart timan - 4000 - Liege - Belgique	32 43 66 38 18	ec-cep@guest.ulg.ac.be
Nussbicker	Martine	Rectorat de Strasbourg	Rue de la Toussaint - Strasbourg	03 89 81 43 14	
Palacin	Bruno	Parc zoologique, et botaniq. Mulhouse	51 rue du Jardin zoologique - 68100 - Mulhouse	03 89 31 85 14	www.zoo-mulhouse.com
Pansart	Marie	Il était une fois la Terre	1 rue du Plan - 6220 - Vallauris	04 93 64 55 24	
Panzani	Gilles	Naturoscope	3 impasse du meunier - 13009 - Marseille	04 91 40 20 11	naturoscope@hotmail.com
Pedoux	Estelle	L'espace soc. et cult. de Die et du Diols	Place de l'Hôtel de Ville - 26150 - Die	04 75 22 20 45	escdd.acceuil@tiscali.fr
Pennsavalie	Guy	CADR	13 rue des Bouchers - 67000 - Strasbourg	03 88 75 17 50	
Pereira De Araujo	Gervisan	Le Passe-Jardins	131 rue Challemeil-Lacour - 69008 - Lyon	04 78 56 20 42	pjardins@club-internet.fr
Peruzzi	Roland		23 rue Mignet - 13100 - Aix en Provence	06 72 00 26 39	roland.peruzzi@wanadoo.fr
Pham	Sophie		3 rue Curie - 67200 - Strasbourg	03 88 10 83 31	
Pierrard	Alexandre	Les Piverts	Maison des asso. - 9 rue de Petersbach - 67290 - Lohr	03 88 70 44 86	les.piverts@free.fr
Pigot	Frédéric			03 23 58 22 80	frederic.pigot@laposte.net
Pipart	Béatrice	CUS	Serv. Ecologie Urbaine - Pl. de l'Etoile - 67000 - Strasbourg	03 88 60 93 34	
Plumet	Pascal	Ecole et nature	20 rue de la République - 34000 - Montpellier	04 67 06 18 70	info@ecole-et-nature.org
Point	Nathanaël	AJENA	28 boulevard Gambetta - 39004 - Lons le Saunier	03 84 47 81 10	np.ajena@wanadoo.fr
Potdevin	Isabelle	Gap-Sciences-Animation 05	Gap-Sciences-Animation 05	04 92 53 92 70	gsa-05@oreka.com
Priot	Christelle	Petite Camargue Alsacienne	1 rue de la Pisciculture - 68300 - Saint-Louis	03 89 89 78 59	petitecamarguealsacienne@wanadoo.fr
Quignon	Eric	Naturoscope	3 impasse du meunier - 13009 - Marseille	04 91 40 20 11	naturoscope@hotmail.com
Quintin	Joelle	ARSH	Place Byron - 67200 - Strasbourg		
Rayot	Patrice	GAIA Energies	3 place de la petite Fontaine - 90000 - Belfort	03 84 21 10 69	gaia-energies@wanadoo.fr
Redoutey	Arnaud	Alsace Nature	8 rue Adèle Riton - 67000 - Strasbourg	03 88 37 07 58	alsace.nature@free.fr
Redoutey	Emmanuel	CPIE du Haut-Doubs	25 rue de la gare - 25560 - Frasnay	03 81 49 82 99	eredoutey.cpieh@freesbee.fr
Rodriguez	Jean-Claude	OCCE 67	25, rue Gioberti - 67200 - Strasbourg		
Roux	Isabelle	REE 05	11 rue Cyprien Chaix - 5000 - Gap	04 92 53 60 96	isabelle.roux@educ-envir.org
Sanoja	Elzbieta	Ecole et nature	20 rue de la République - 34000 - Montpellier	04 67 06 18 70	info@ecole-et-nature.org
Savio	Magalie	Mais. de la nat. du Delta de la Sauer	42 rue du Rhin - 67470 - Munchhausen	03 88 86 51 67	margoulette7@yahoo.fr
Schaff	Anne-Marie	Inspection Académique		03 88 59 35 07	anne-marie.schaff@wanadoo.fr
Schmitt	Florian	Ecole et nature	20 rue de la République - 34000 - Montpellier	04 67 06 18 70	info@ecole-et-nature.org
Schultz	Sylvie	CUS Service propreté	Centr. adm. - 1 pl. de l'Etoile - BP 1049 - 67070 - Strasbourg	03 88 60 90 90	
Schwartz	Jean-Claude	Ariena	6 route de Berghem - 67600 - Sélestat		
Schwartz	Arnaud	Conseil général 67	Hôtel du département - 67964 - Strasbourg	03 88 05 08 26	arnaud.schwartz@cg67.fr
Schweitzer	Anita	Ariena	6 route de Berghem - 67600 - Sélestat	03 88 58 38 45	compta.ariena@wanadoo.fr
Schweitzer	Céline	Ariena	6 route de Berghem - 67600 - Sélestat		
Servier	Georges	Association Eco-civisme	Cité Dillon - FA 317 - 97200 - Fort-de-France	05 96 71 49 21	eco-civisme@wanadoo.fr
Simler	Pierre			03 88 74 41 16	
Sinseau	Frantz	Association Eco-civisme	Cité Dillon - FA 317 - 97200 - Fort-de-France	05 96 51 68 47	eco-civisme@wanadoo.fr
Sliva	Sébastien	Jeunes et Nature	5 place Bir Hakeim - 38000 - Grenoble	04 76 44 08 55	
Stiker Mougeolle	Josine	Maison de la Rivière et du Paysage	CPIE Collines Normandes - Le Moulin - 61100 - Segrie Fontaine	02 33 62 34 65	animations@cpie-collinesnormandes.org
Sturtzer	Catherine		9 rue du Marcholet - 88210 - Le Saucy		
Thou	Myène	Bergerie Nationale	CEZ - Parc du Château - 78120 - Rambouillet	01 61 08 68 92	mylene.thou@educagri.fr
Tougouma	Paul Stranislav	Fondation Nature et Vie	11BP 933 CNS - Ouagadougou 11 - Burkina Faso	00226 5035 3014	naturvie@hotmail.com
Trabelsi	Chadia	Maison de l'environnement	Château - Place des 3 Martyrs - 91390 - Morsang sur Orge	01 69 72 22 41	maison_morsang_envir@wanadoo.fr
Travichon	Segolène	Cpie Ajaccio	Ecoles des Cannes - Rue Jean Chiappe - 20090 - Ajaccio	04 95 10 06 91	cpieajaccio@wanadoo.fr
Valeau	Casimir	Fondation Nature et Vie	11BP 933 CNS - Ouagadougou 11 - Burkina Faso	00226 7658 2207	V_Vales@yahoo.fr
Van Elst	Odile	Association T.R.I.	ZA de la Blanchotte - 25440 - Quingey	03 81 57 56 61	vanelst@voilà.fr
Vassel	Stéphane	Maison de l'environnement - Mairie	Château - Place des 3 Martyrs - 91390 - Morsang sur Orge	01 69 72 22 41	maison.envir.morsang@wanadoo.fr
Wallerand	Clément	PNR des Landes	Centre du Graoux - 31 route du Graoux - 33830 - Belin Beliet	05 57 71 99 29	
Wehrle	Benoit		3 place du marché aux fleurs - 34000 - Montpellier		06 87 17 12 66
Weisheimer	Patrice	Assoc. des résidents et amis de Neudorf	14 rue Schwanau - 67000 - Strasbourg	03 88 44 09 30	association.aran@free.fr
Weilhoff	Maurice	Le Loubatas	18 chemin neuf - BP 16 - 13860 - Peyrolles en Provence	04 42 67 06 70	loubatas@net-up.com
Willer	Jean-Marc	CUS Service propreté	Centr. adm. - 1 pl. de l'Etoile - BP 1049 - 67070 - Strasbourg	03 88 60 90 90	
Wittmann	Anne-France	Com. de Com. de l'Alsace Bossue	6 rue de Weyer - 67320 - Drulingen	03 88 01 21 06	
Wolf	Peggy	Maison de la Nature du Sundgau	Rue Ste Barbe - 68210 - Altenach	03 89 08 07 50	maison.nature.sundgau@libertysurf.fr
Wou	Nathalie			06 63 91 28 18	
Zalla	Paul Labougnan	Fondation Nature et Vie	11BP 933 CNS - Ouagadougou 11 - Burkina Faso	00226 5037 2096	labougnan@hotmail.com
Zimny	Charles			06 09 99 27 70	czimny@hotmail.com
Zougrana	Kirsi	Fondation Nature et Vie	11BP 933 CNS - Ouagadougou 11 - Burkina Faso	00226 7888 2542	

Nous remercions l'ensemble des partenaires des 21^{èmes} Rencontres nationales de l'éducation à l'environnement.

La Région Alsace, les Départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, la ville de Strasbourg, et le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable pour leur soutien technique, logistique et financier.



Les entreprises ont également participé au montage technique et financier de cet événement :

- Apple : mise à disposition de matériel informatique
- Riso : mise à disposition d'un duplicopieur
- Crédit Coopératif : soutien à la diffusion des actes
- Digis Print : soutien à l'impression graphique des actes





Retrouvez les Actes des Rencontres sur
www.ariena.org